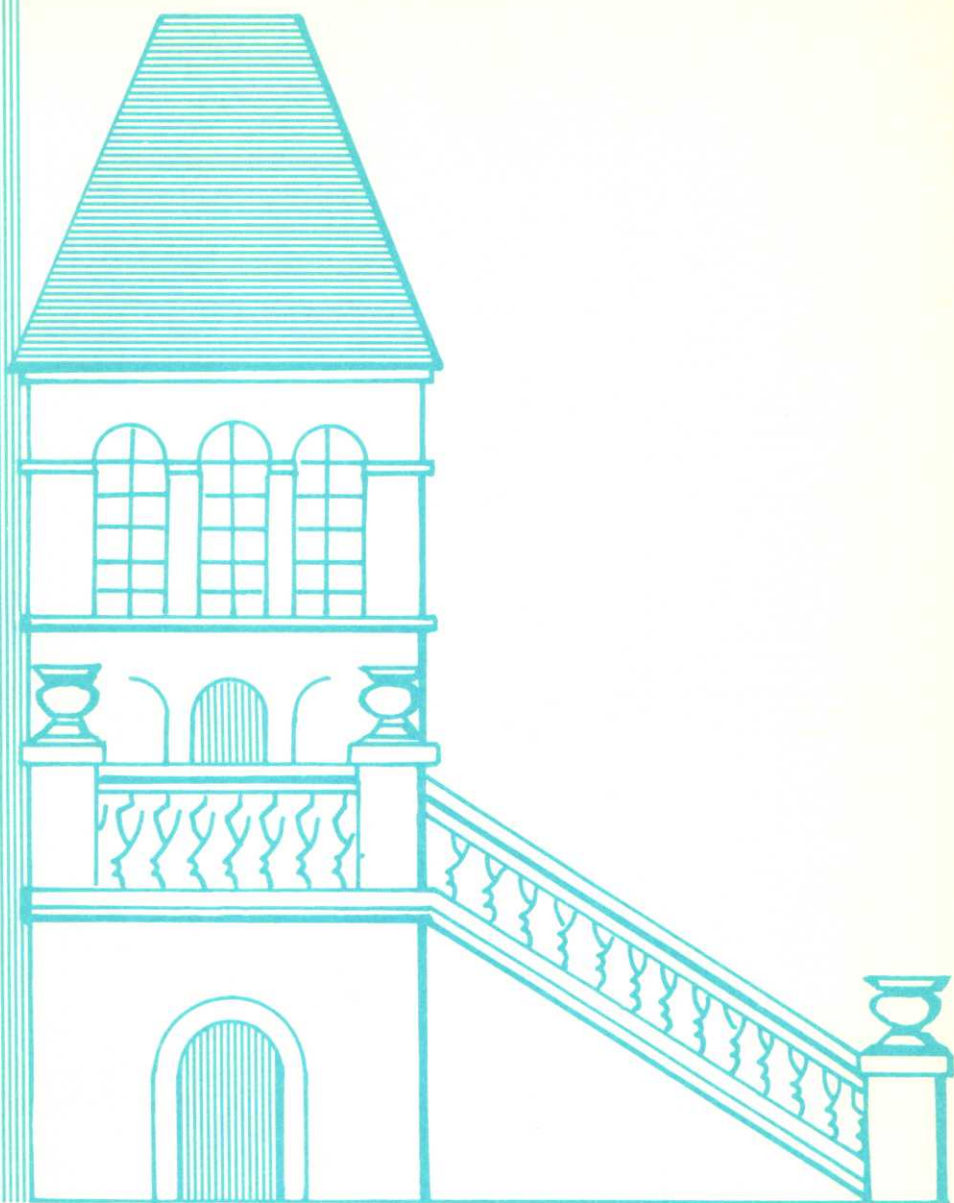


FRANCOPHONIE ET DIALOGUE
DES CULTURES



LES AMIS DE SEVRES

*ET LES CHEVAUX TREMPAIENT LEUR COU DANS L'AVENIR
POUR DEMEURER VIVANTS ET TOUJOURS AVANCER..*

————— *JULES SUPERVIELLE* —————

ASSOCIATION DES AMIS DE SÈVRES

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PÉDAGOGIQUES



FONDATRICE
Edmée HATINGUAIS

BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRESIDENT : **Jean AUBA**

VICE-PRESIDENTS : **Almé JANICOT**
Jacques QUIGNARD

SECRETAIRES : **Paule ARMIER**
Marcel HIGNETTE

TRESORIER : **Jacques POUJOL**

TRESORIERE ADJOINTE : **Jacqueline LEPEU**

MEMBRES DU BUREAU : **Lucette CHAMBARD**
Micheline DUCRAY - Françoise MUSY
Renée LESCALIE - René FERMONT

1, AVENUE LÉON-JOURNAULT 92310 SÈVRES - TÉL. 027.75.27

MEMBRES BIENFAITEURS 50 F MEMBRES ADHÉRENTS 30 F C.C.P. PARIS 6959-99 B - LES AMIS DE SÈVRES

Notes page 66 (Suite)

- HACHETTE (5) M.L. Achard, F. Besse, J. Lupin, B. Quillet, "à livres ouverts", 5°, 1970.
(6) id., 4°, 1971.
(7) Ibid., 3°, 1972.
- MAGNARD (8) L. et C. Arnaud, "Textes vivants", 6°, 1971.
(9) Louis Arnaud, "Langages et textes vivants", 5°, instructions 1977, 1978.
- NATHAN (10) Henri Mitterand, Juliette Labeyrie, Michel Pougeoise, "Textes et activités", 5°, 1978.
(11) Pierre Brunel, Paule Gaillard, Michel Mozet, Philippe Sellier, "Lire et s'exprimer", 3°, 1972.
- SUDEL (12) Raymond Létouart, lecture, "Eveil au monde", 6°, 1977.
3. Anne Hébert, Poèmes, Paris, Seuil, 1960, p.88.
 4. Jean-Michel Adam, avec la collaboration de Jean-Pierre Goldenstein, Linguistique et discours littéraire, théorie et pratique des textes, Paris, Larousse, coll. "L", 1976, pp. 226-239.
 5. Aimé Césaire, "Batouque", Les armes miraculeuses, Poésie/Gallimard, 1970, p.62.
 6. Lilyan Kesteloot, "Première lecture d'un poème de Césaire, 'Batouque'", Etudes littéraires, les Presses de l'Université Laval, vol. 6, n° 1, avril 1973, p.55.
 7. Henri Meschonnic, Pour la poétique, Paris, Gallimard, coll. "le chemin", 1971, p.142.

FRANCOPHONIE ET DIALOGUE DES CULTURES

*

S O M M A I R E :

- 3 - Avant-propos
- 5 - Francophonie ou dialogue des cultures ?
par Lucette CHAMBARD, professeur au C.I.E.P. de Sèvres, Présidente honoraire de la Fédération Internationale des Professeurs de Français
- 11 - Le français, langue plurielle
par Jean-Louis JOUBERT, Département d'études francophones de l'Université de Paris XIII
- 23 - Le français du Québec
par Françoise TETU DE LABSADE, Université Laval, Québec
- 33 - Les quotidiens de langue française hors de France
par Jacques CELLARD, Le Monde
- 38 - Cinémas d'Afrique :
- présentation par Denyse DE SAIVRE, Rédacteur en Chef de la revue « Recherche Pédagogie et Culture »
- notes sur le cinéma d'Afrique Noire, par Nicole RENAUDIN, Cinéma-thèque du Ministère de la Coopération
- la problématique culturelle de La Noire de . . . , par Marie-Claire ROPARS-WUILLEUMIER, Université de Paris VIII
- entretien avec Richard de MEDEIROS, au sujet de son film « Le nouveau venu », propos recueillis par Adrien HUANNOU.
- 57 - Français « secondaire » et textes francophones
par Jean-Pierre GOLDENSTEIN, professeur au Collège Gustave-Flaubert, Rouen
- 67 - Plaidoyer par une éducation transculturelle
par Maurice MAUVIEL, Centre académique de formation continue, Paris
- 89 - Quelques moyens d'accès aux domaines d'expression française :
documentation établie par Corinne BALMETTE, centre International d'Etudes Pédagogiques, Sèvres
- 97 - Vie de Sèvres

N° 3 - SEPTEMBRE 1979

LES AMIS DE SEVRES

REVUE TRIMESTRIELLE

95° numéro

AVANT - P R O P O S

Il est des mots que la politique et l'histoire ont alourdis de significations confuses, des mots que l'on aimerait retrouver neufs et purs. C'est la métamorphose que subit, dans ce numéro des Amis de Sèvres, le terme de « francophonie ». Il ne contient plus l'écho d'un vague rêve de supériorité unificatrice, mais évoque désormais une véritable ouverture sur des cultures différentes, apparentées par une même langue, mais profondément originales.

« Enrichissons-nous de nos différences », disait P. Valéry. Trop longtemps, les Français n'ont voulu voir chez les autres francophones que les ressemblances, soulignées par une identité linguistique plus souhaitée que réelle, d'ailleurs. Le temps est venu de se voir et de s'accepter différents : de vivre, à travers la diversité des cultures, une autre francophonie, où chacun trouvera sa libre expression.

Engagés à divers titres dans ce pari exaltant d'un dialogue des cultures à travers la communauté linguistique, les collaborateurs de ce numéro font justice des idées reçues et nous invitent de façon très convaincante à « partager le regard de l'autre ».

Jean Auba

FRANCOPHONIE OU DIALOGUE DES CULTURES ?

Francophonie ? Le mot traîne des connotations contradictoires. La notion, elle, est lourde d'ambiguïtés. Rarement définie, elle englobe trop de domaines, touche à trop de sensibilités, lourdes des souvenirs d'une histoire difficile.

Sa seule raison d'être : une langue commune, parlée aujourd'hui non seulement en France et dans les régions wallones et romandes qui partagent avec elle l'appartenance originelle au domaine d'oïl, mais sur tous les continents, par des dizaines de millions d'êtres humains. Elle est entre eux, dans l'extrême diversité de leurs traditions culturelles et de leur statut économique et politique, un lien incontestable, mais ambigu. Comment en effet ranger sous une même dénomination ceux dont toute la vie se passe en français ; ceux qui, de langue maternelle française, n'en doivent pas moins, comme nombre de Québécois, gagner leur vie en anglais ; ceux dont, inversement, la langue maternelle est le swahili ou le créole, mais à qui l'enseignement obligatoire est donné en français, langue de la vie publique, des journaux, de la culture officielle et de la promotion sociale. Unique, ou principal lien, entre ces situations diverses, la pratique du français n'est pas partout uniformément assise. Son statut même connaît des fluctuations. Avances ici, comme dans la Province du Québec, sortant par la loi 101 (26 août 1977) du bilinguisme canadien pour se définir comme « une société de langue française ». Recul là, comme au Val d'Aoste où les vieilles gens des hauts villages parlent encore entre eux un français qui n'est plus, pour les jeunes de la ville qu'une langue étrangère apprise à l'école, au même titre que l'anglais. Dans les pays où l'usage du français est l'héritage de l'ère coloniale, sa persistance, ici comme langue officielle, là comme langue d'enseignement des sciences, par exemple, tient à des options des gouvernements, différentes entre elles, et dont la continuité n'est pas assurée.

Il y a cent façons d'être un francophone (1) et la complexité, la mobilité des situations doit interdire ici toute visée généralisante, toute pseudo-unification.

Il est un domaine pourtant où s'affirme une réalité francophone incontestable : l'ordre de la création littéraire, où, en trois générations à peine, sont venues se ranger, nombreuses et fortes, à côté des œuvres belges, françaises et suisses, celles d'écrivains qui, en Afrique comme au Québec, aux Antilles comme au Maghreb, au Liban comme au Vietnam, ont choisi de s'exprimer en notre langue, quel qu'en soit le statut dans leur pays, pour se dire au monde.

(1) Voir sur cette question l'excellente mise au point du Pr Willy Bal (Université de Louvain) Unité et diversité de la langue française, dans le « Guide culturel, civilisations et littératures d'expression française ». Collection « F », Hachette pp. 5 à 30.

Le public français qui a annexé sans histoire Cendrars, Simenon, Ionesco - après Rousseau - n'a guère le sentiment qu'existent de façon autonome ces littératures à la fois pareilles et autres. Qui a lu Jacques Godbout ? Gaston Miron ? Hubert Aquin ? Qui connaît Pierre Mertens, Edouard Maunick ? ce chef-d'œuvre du roman : « Les soleils des indépendances ? ». Cette indifférence, mal ressentie par les autres francophones, nous limite et nous appauvrit. Elle étonne les étrangers, dont beaucoup, déjà, ont pris acte de cette pluralité de l'écriture en langue française. Sait-on chez nous que des manuels suédois, allemands, yougoslaves, d'enseignement du français langue étrangère, au secondaire, font place à Birago Diop, à Mouloud Feraoun, à Gilles Vigneault, que l'on étudie aussi au Brésil, aux Etats-Unis, comme écrivains français ?

Sait-on que, dans la marée montante de l'anglo-américain universel, l'existence de pays d'expression française sur tous les continents constitue désormais, selon les professeurs de français langue étrangère qui de partout viennent en stage à Sèvres, une des plus fortes raisons pour leurs élèves et leurs étudiants d'apprendre *encore* notre langue ? Le quatrième Congrès mondial de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (Bruxelles - août 1978) a montré à quel point 700 professeurs de cinquante pays se sentaient concernés par le fait francophone ; présenté sous le titre : « la langue française, un instrument du dialogue des cultures » (1). Thème qui à leur demande, restera au programme du cinquième Congrès (Rio - Juillet 1981), nourri et préparé par des activités telles, par exemple que le colloque « Création et réalité d'expression française » organisé à New York, en avril dernier, par la Société des professeurs français en Amérique.

Revenons en France, où notre ignorance n'est pas sans excuse, puisque, jusqu'à l'agrégation des lettres comprise, un étudiant peut parcourir la plus brillante carrière scolaire et universitaire sans jamais rencontrer sur sa route un seul « auteur du programme » écrivant, en français, d'une expérience, d'une vision du monde, d'une problématique autre qu'hexagonales. On s'évade difficilement des rails que trace, même contestée, même rejetée, la culture de l'école. Il faut s'interroger sur cette indifférence de l'institution.

Est-ce le sentiment de la précellence de notre culture ? - « Si vous voulez tuer un Français, visez un peu au-dessus de la tête, pour l'atteindre dans son complexe de supériorité » . . . c'est une « histoire française » qu'on raconte en Belgique ; les « histoires », aspect mineur, mais instructif, des relations entre francophones ! -

(1) Voir les interventions des écrivains francophones Georges Jean (France), Jacques Godbout (Québec), Roger Gaillard (Haïti), Valentin Y. Mudimbé (Zaïre) : « L'espace et la durée » et les travaux d'ateliers sur le cinéma, le conte, le théâtre, l'édition, la poésie, la radio et l'enseignement des littératures francophones in Actes du 4e Congrès mondial de la F. I. P. F. (Bulletin n° 18/19 - F. I. P. F. Secrétariat Général 1, avenue Léon Journault F - 92310 Sèvres - France.

Il s'agit plus probablement d'un héritage, (il en reste beaucoup sous les réformes, dans nos systèmes scolaire et mental) persistance d'une attitude qui eut sa raison d'être en un temps où la pensée, la création en langue française étaient, il est vrai, presque uniquement de France, où les écrivains d'ailleurs, même ceux du lointain Canada, dociles au modèle littéraire, au modèle culturel français, pouvaient paraître des régionalistes, des provinciaux d'un domaine unique ayant Paris pour capitale.

Nous sommes aujourd'hui dans un autre univers. A la lumière des sciences humaines, dans les remous qui ont suivi la seconde guerre mondiale, les notions qui sous-tendaient cet impérialisme culturel accepté se sont défaits. A la conception d'un modèle unique accompagnant, quand il ne l'instituait pas, un rapport de domination, s'est substituée une optique pluraliste où s'abolit au moins en droit - il reste sur le terrain et dans les esprits, beaucoup à faire - la hiérarchie des cultures dominantes et des cultures dominées, des formes savantes et des formes populaires. La notion de culture, entendue comme somme des plus hautes productions de l'esprit sélectionnées par une élite innommée, a reculé devant celle, plus globale et plus concrète, excellemment exprimée par Fernand Ouellette, écrivain québécois : « ouvrir et aménager un espace pour le temps de la vie ».

Les patrimoines culturels locaux - le précédent numéro des *Amis de Sèvres* l'a montré - retrouvent en France même une valeur, une légitimité. Ainsi en va-t-il dans tout le monde francophone où la recherche de soi, la quête de la spécificité s'accompagnent partout du rejet des modèles importés. De ce refus, de cette quête, la littérature est l'instrument. « Un peuple a besoin de littérature pour se démêler, pour se peigner l'âme » écrivait Jean-Paul Desbiens, dans les premiers temps de la renaissance québécoise. A une littérature d'imitation ont succédé des œuvres enracinées dans des terroirs, une histoire, des traditions, des sensibilités, des conditions d'écriture, des combats diversifiés, à la recherche de moyens d'expression accordés à des publics nouveaux. Marquées pourtant, et de façon profonde, par notre langue qui, pliée à d'autres structures mentales, nourrie d'autres images, greffée sur d'autres civilisations, y trouve elle-même des résonances neuves.

Cette saisie de la diversité culturelle au sein d'une même communauté linguistique est l'angle sous lequel, dans la voie de leurs objectifs propres, des organismes comme le Conseil international de la langue française (C. I. L. F.), l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), la Fédération internationale des professeurs de français (F. I. P. F.) (1) abordent une francophonie dont la notion, dès lors, devient claire.

(1) « Littératures de langue française hors de France ; anthologie didactique », sous la direction de Louis Philippart, Président-Fondateur de la F. I. P. F. - F. I. P. F. / ed. Duculot. 1976.

C'est la première tentative pour rendre compte de la richesse et de la diversité de la création en langue française, chaque littérature étant présentée dans son contexte propre par des écrivains et universitaires des divers pays représentés.

Ainsi conçue, elle apparaît comme un espoir et une volonté de dialogue : un lieu d'échange et d'ouverture où des groupes humains aux racines différentes, aux intérêts parfois divergents, posent comme primordial l'effort de la rencontre interculturelle : un milieu aux pôles multiples dont les unités ne cherchent ni l'hégémonie, ni l'assimilation des autres, mais une communication, un enrichissement réciproque plus nécessaire que jamais dans un monde dur, figé en blocs opposés, régi par les intérêts matériels, tandis que se précise le double risque de l'ethnocentrisme envahissant, et de l'universalisme indifférent porté par la culture des médias. Cet esprit d'accueil, de respect, cette acceptation de l'autre dans sa différence, impliquent des remises en question rien moins que faciles et qu'il faut *apprendre*.

C'est dans cette perspective que le présent numéro des Amis de Sèvres voudrait aider à reconnaître quelques-uns des problèmes, quelques-uns des apports de cette diversité des « parlants français » et des œuvres où ils s'expriment.

La question essentielle concerne la langue elle-même. Pratiqué en tant de lieux divers, le français se diversifie. Quelles attitudes avoir à l'égard de ces variations, objets d'études linguistiques extrêmement précises ? C'est un point central sur lequel Jean-Louis Joubert (Département d'études francophones, Université de Paris XIII) nous invite à la réflexion. Françoise Têtu (Université Laval, Québec) décrit et explique l'une de ces situations particulières, tandis que Jacques Cellard (*Le Monde*) en dressant le tableau des quotidiens de langue française hors de France, montre l'importance de cette assise écrite qui, manifestant la vitalité des communautés de langue française, assure aussi la résistance nécessaire aux forces centrifuges qui travaillent la morphologie et la syntaxe.

Quant aux littératures de langue française, si leur lecture peut aider chacun de nous à une meilleure évaluation de son propre modèle, à une plus grande ouverture à d'autres valeurs et à d'autres codes, c'est à la condition que des œuvres qui nous sont si lointaines ne soient pas abordées comme des objets intemporels, sans considération du milieu dans lequel elles ont pris existence, ne soient pas lues sans égard aux réalités qui les informent - au fait, pour prendre un seul exemple, que le temps et l'espace sont vécus de façon si différente par un Malgache et par un Européen - Jean-Pierre Goldenstein réfléchit à la façon dont il ne faut pas, et dont on pourrait, les pratiquer dans les classes des collèges et des lycées. Reste que l'expression littéraire n'est pas le tout d'une culture, encore que cette restriction de champ pèse encore lourd sur le modèle scolaire français. Le cinéma, la musique, les arts plastiques, les formes de la vie quotidienne, les modes traditionnels de l'expression orale, qui nous en font percevoir les contextes peuvent aider chacun à se débarrasser assez de ses propres habitudes culturelles pour avoir quelque chance de partager le regard de l'autre.

Aussi avons-nous fait place à un cinéma, celui de ces créateurs africains qui poursuivent par le film la quête d'identité, le combat pour un avenir autonome engagé par les poètes et les romanciers. Denyse De Saivre, rédacteur en chef de « Recherche, Pédagogie et Culture » (1) a choisi pour

(1) Recherche, Pédagogie et Culture - Audecam 100, rue de l'Université F - 75007 Paris France.

Un des meilleurs moyens d'accès à l'Afrique dans tous les aspects de sa réalité vivante.

nous dans la riche collection de sa revue, quelques éclairages sur une forme d'expression qui, s'insérant de façon naturelle dans des cultures de l'oralité, est en passe de devenir, pour l'Afrique une sorte « d'école du soir » (Ousmane Sembène) d'animer « l'éveil d'une conscience de civilisation ».

Il n'était pas possible-enfin qu'en esquisant quelques voies d'une francophonie conçue comme un lieu d'intercompréhension et d'apport réciproque, nous oublions le fait qu'en France même, quatre millions de francophones récents, les travailleurs migrants et leurs familles, vivent, dans la tension, une superposition linguistique et culturelle qui présente avec une sorte de grossissement tous les problèmes du dialogue des cultures. Maurice Mauviel (Centre académique de formation continue de Paris), dans un plaidoyer pour une pédagogie interculturelle propose, à partir de l'analyse des formations des femmes de migrants, une somme de réflexions sur les mécanismes d'acculturation, les difficultés d'appréhender une culture autre, les chances et les effets d'une éducation globalement transculturelle. Sa problématique, dans la crise actuelle des civilisations, nous concerne et comme parlants français et comme éducateurs convaincus avec René Maheu, que « le développement culturel peut être une notion opératoire dynamique aussi féconde que celle du développement économique et social », et que c'est notre affaire que d'y travailler.

Lucette Chambard

LE FRANCAIS, LANGUE PLURIELLE

La « défense et illustration de la langue française » se pratique en France comme un sport national. Il n'est pas de journal de quelque importance qui ne publie une rubrique consacrée aux problèmes de langue : ces chroniques, en général normatives et polémiques, se consacrent à la sauvegarde du beau et bon français et alertent l'opinion contre la menace d'invasions étrangères. La campagne menée par Etienne, à partir de 1960, contre le « franglais » ou babélien est vite devenue une grande cause nationale : elle a abouti à des mesures réglementaires qui prescrivent d'employer des néologismes de formation française plutôt que des emprunts à l'anglais mal digérés (« oléoduc » de préférence à « pipe-line » ; « logiciel » et « matériel » au lieu des abominables « software » et « hardware »).

C'est que les Français entretiennent avec leur langue des rapports complexes : affection, possession, jalousie . . . Ils en sont les amoureux et ils s'en croient les propriétaires. D'où les précautions qu'ils prennent pour la surveiller et la protéger : ils ont créé une sorte d'armée ou de milice supplémentaire, chargée de veiller sur la langue et d'assurer son bon fonctionnement : c'est l'Académie française, casernée au bord de la Seine, en face le Louvre. Le bel uniforme vert et l'épée, - pièce essentielle du costume, remise en grande pompe au récipiendaire, - marquent la transformation de chaque nouvel académicien en soldat de la langue.

Pourquoi une telle passion et un tel souci de la langue ? C'est qu'il existe en France une longue tradition qui associe le pouvoir politique à un pouvoir linguistique : le pouvoir s'assure le contrôle de la langue, pour étendre sa domination par la langue. Les modernes sociolinguistiques ont montré comment la langue était traversée par des structures de pouvoir : elle s'impose à nous, elle nous impose le découpage qu'elle pratique dans la réalité. . . Roland Barthes, dans sa leçon inaugurale au Collège de France, a condensé cette réflexion en une formule explosive et souvent mal comprise : « la langue est fasciste ». Tout se passe comme si le pouvoir politique en France avait depuis longtemps pris conscience du pouvoir de la langue et veillé à le mettre à son service.

UNITE FRANCAISE, UNITE DU FRANCAIS

Si on lit une histoire de la langue française (la plus commode, celle de Jacques Chaurand, *Histoire de la langue française*, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je ? 2e édition, 1977 ; la plus monumentale, commencée en 1907 et encore inachevée, celle de Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin), on constate qu'il n'y avait pas de nécessité proprement linguistique pour que le dialecte d'oïl, un des dialectes qui s'étaient constitués au cours du Moyen Age sur les ruines de la suprématie du latin, devienne la langue de la France moderne. Ce sont les circonstances

historiques et politiques, l'unification du pays par les rois de France, autour de Paris, leur capitale, qui ont permis au dialecte parisien de s'imposer. Et tout au long de l'histoire de la France, l'unification linguistique est allée de pair avec l'unification politique et les progrès de la centralisation. C'est la diffusion d'une même langue à travers tout le pays qui a été l'instrument le plus efficace de la politique centralisatrice poursuivie par la Monarchie, par l'Empire, par la République.

Sans vouloir détailler l'histoire de l'unité linguistique française, on rappellera quelques faits dont les conséquences se font encore sentir sur la situation linguistique française actuelle. La tendance à l'unification, à l'uniformisation et à la réglementation s'est manifestée avec éclat au XVII^e siècle. La postérité, en construisant l'image de l'équilibre et de la perfection classiques, a sans doute occulté toutes les tentatives divergentes ou marginales (l'opprobre longtemps jeté contre les Précieux et les Burlesques !), comme elle a masqué la richesse et la résistance des parlers populaires (on les entend cependant, ou on les devine, dans la bouche des valets de Molière, mais sous le signe de la dérision). Il reste que, pour les Classiques, il s'agissait d'abord de mettre de l'ordre : Malherbe et Vaugelas se sont chargés de faire la toilette et la police de la langue. Ainsi s'est opérée une séparation radicale entre la langue classique, littéraire, d'origine aristocratique, et les autres langues pratiquées en France. Cette langue littéraire s'est affirmée comme le seul français possible : les langues régionales ont été réduites au statut de patois. Le XVIII^e siècle (et Voltaire en premier) a eu tendance à surenchérir sur la valorisation de la langue noble : comme on estimait que la langue classique avait atteint la perfection, on choisit de la fixer en l'état, car toute évolution eût signifié abâtardissement et dégénérescence. On réglementait la langue (et la création littéraire) à partir du modèle idéal fourni par les œuvres des grands classiques. Cette attitude normative a donné naissance au purisme, qui commande encore le comportement linguistique de la plus grande partie du public cultivé français. Puisque le français est la langue idéale, qu'il a vocation (selon Rivarol) à devenir la langue universelle, toute faute de français est un crime contre l'esprit. D'où la nécessité d'une police linguistique . . . et de l'Académie française.

La Révolution de 1789 s'est intéressée de fort près aux phénomènes linguistiques. Au terme d'une enquête à travers tout le territoire national, qui avait démontré qu'un quart seulement de la population française, possédait une bonne maîtrise du français, tandis qu'un tiers l'ignorait, l'abbé Grégoire présenta à la Convention, le 18 prairial an II (6 juin 1794) un « rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ». Ce rapport était animé par un projet égalitariste : que tous les Français, partageant une même langue, aient des possibilités identiques de participer à la vie politique nationale et qu'ils puissent communiquer entre eux sans difficultés. En conséquence, on créa dans tous les départements un enseignement du français en français. Le résultat fut qu'à la fin de l'Empire, les « patois » avaient perdu la partie : on ne les pratiquait plus que dans les campagnes, et la langue de l'Etat, de l'administration, du pouvoir était désormais le français. Cependant, l'assassinat des langues régionales a laissé quelques traumatismes : les revendications linguistiques, dans les actuels mouvements régionalistes, ne sont pas les moins importantes.

Au XIX^e siècle, l'Etat a accentué le contrôle qu'il maintient sur la langue, et par la langue. Une date capitale : 1832, quand la connaissance de l'orthographe devient obligatoire pour les emplois publics. Ce qui suppose que l'orthographe soit fixée et éventuellement réglementée. De fait, elle n'a pratiquement pas varié depuis la sixième édition du *Dictionnaire* de l'Académie, en 1835, et l'Etat intervient pour légiférer en matière de langue : le fameux arrêté du 26 février 1901 énumère les tolérances orthographiques. L'enseignement de l'orthographe (la prestigieuse dictée . . .) est devenu une pièce capitale du système scolaire français, et des mécanismes de sélection sociale : *l'ortografe est une mandarine*. . . on connaît la chanson.

L'Etat et l'école imposent donc une norme linguistique et stabilisent l'évolution naturelle de la langue. On a tout fait pour que le français écrit ne bouge guère de 1830 à nos jours. Ce processus de normalisation est encore renforcé par les moyens de diffusion de masse (radio, télévision). Or cette fixation du français accentue la distance entre la langue écrite standard et les formes orales réellement pratiquées, aiguise le sentiment de la correction linguistique et dénonce toutes les infractions aux règles du bon français comme l'œuvre d'ignorants, de déclassés ou de pervers.

Toute velleité de faire bouger la langue suscite en France des polémiques à l'infini. La réforme de l'orthographe est la plus délicate des affaires d'Etat. On a parfois l'impression que l'unité nationale française est tellement fragile qu'on ne saurait tolérer la moindre atteinte à l'unité linguistique.

LES FRANCAIS DES FRANCAIS

Et si l'unité du français n'était qu'un mythe, une hypothèse commode, une abstraction plus ou moins en accord avec la complexité de la réalité langagière ? Après avoir privilégié l'étude de la langue (au sens saussurien : système grammatical implicite commun à tous les locuteurs d'une langue naturelle donnée), après avoir construit, à force de grammaires et de dictionnaires, l'image d'un français commun, qui tend à minimiser les différences, la linguistique (plus particulièrement la sociolinguistique) a mis l'accent sur les évolutions incessantes et les variations locales. Le français n'est pas semblable à lui-même d'un point du temps à l'autre, d'un endroit à l'autre des territoires réputés francophones. On ne parle pas le même français à Lille et à Marseille (les différences phonétiques, - les fameux « accents », - sont les plus évidentes, mais des variations lexicales ou morphosyntaxiques peuvent être importantes). Même sur un laps de temps relativement court, on peut constater des évolutions significatives : à l'intérieur d'une même famille, les petits enfants ne parlent-ils pas un français déjà différent de celui des grands-parents ?

Il n'existe donc pas un français, mais plusieurs. Et chaque individu francophone peut utiliser des français différents selon les circonstances. Exemple le plus simple : on change de langue quand on passe de l'expression orale à l'écrit et réciproquement. Voilà une découverte qui eût ravi Monsieur Jourdain : tous les Français sont bilingues (voire plurilingues), et ils ne le

savent pas ! La force de l'habitude, le conditionnement résultant de l'apprentissage scolaire font qu'on ne perçoit pas toujours les oppositions entre français écrit et français oral. Pourtant, la grammaire, la phonologie, le lexique même sont différents. Pour ne prendre qu'une illustration : les grammaires du français ne décrivent habituellement que deux ou trois modes de phrases interrogatives, dont l'un (l'inversion) n'est réalisé qu'exceptionnellement à l'oral, mais elles ignorent les tournures parlées les plus fréquentes (par exemple, les interrogations introduites par un présentatif : « C'est demain que tu viens ? » « C'est-ti demain que tu viens ? »).

Le français oral est mal connu. Sa grammaire n'a pas été décrite. Il a été victime de préjugés dévalorisants, liés à l'exaltation de la langue noble et idéale des Classiques. Langue sans statut, le français oral est la langue invisible des Français.

Cependant il arrive que français écrit et français oral entrent en conflit, au point de troubler la conscience linguistique de certains observateurs du langage. De là des diagnostics alarmistes sur la situation présente du français, qui ont tendance à beaucoup se multiplier ces dernières années. La langue serait en proie à la confusion, au désordre, à l'anarchie. Cette crise du français se manifesterait particulièrement à l'écrit : les bacheliers ne savent plus l'orthographe ! Et si la langue se corrompt, c'est toute la société qui vacille sur ses bases.

Que penser de ces lamentations ? D'abord, elles ne sont pas nouvelles : toutes les générations vieillissantes se plaignent de la dégradation des qualités morales et intellectuelles des classes d'âge plus jeunes. Mais il semble que la crise du français actuellement dénoncée corresponde à une crise, disons plus justement à une mutation de l'enseignement : gonflement des effectifs des enseignements secondaire et supérieur ; modification des finalités sociales attribuées à l'école ; remise en question des méthodes pédagogiques . . . Or le français classique dont on déplore l'agonie, c'est ce français qui n'a pas évolué depuis plus d'un siècle, qui est resté fixé aux années 1820-1830. Il est normal qu'on éprouve de plus en plus de mal à l'enseigner aux enfants d'aujourd'hui.

Une langue ne peut s'arrêter dans son évolution. Sinon, elle dégénère et meurt. Ce qu'on appelle communément la crise du français recouvre en fait la manifestation d'une volonté de vivre. Ce sont les craquements qui déchirent le corset dans lequel on avait enfermé la langue française. Certaines tendances évolutives sont particulièrement marquées et se retrouvent même dans le français réellement pratiqué par ceux qui ont la charge d'enseigner la tradition du français classique. Citons par exemple la disparition du passé simple et du passé antérieur dans le français courant, le non-respect de la concordance des temps, la multiplication des tournures périphrastiques (pour exprimer le futur ou l'interrogation), la libération des contraintes de l'ordre des mots (la phrase peut commencer par n'importe quel mot), l'évolution de la prononciation : confusion des voyelles de *tache* et de *tâche*, de *brun* et de *brin* ; affaiblissement des consonnes finales (*quat'* pour *quatre*, *i* pour *il (s)*) ; disparition des liaisons ; etc.

L'écart entre les niveaux de langue du français a tendu à être

réduit, à la fois à cause de la (relative) uniformisation des modes de vie, quelle que soit la classe sociale ou la région d'origine, et par l'effet de la diffusion des médias de masse. Dès le début de l'ère audio-visuelle, il s'est constitué un mixte de français oral et écrit, qui garde à l'oral certaines tournures et l'emphase de l'expression écrite. Cet «oral pompeux», particulièrement qualifié pour la lecture magistrale des «informations», accrédite la parole du speaker : les «informations» semblent plus vraies d'être dites avec l'autorité de la langue écrite.

Mais l'inverse, - l'imprégnation de l'écriture par l'oralité, - se rencontre de plus en plus fréquemment. Il suffit de regarder l'évolution de la littérature française depuis l'époque romantique. Tout se passe comme s'il y avait tension contradictoire entre la langue officielle, régie, fixée, réglementée, et l'écriture littéraire, en devenir et en recherche. On a souri, parfois, des proclamations de Victor Hugo, mettant «un bonnet rouge au vieux dictionnaire». En fait, rechercher le mot propre, fût-il commun ou bas («Je nommai le cochon par son nom ; pourquoi pas ?»), c'était inaugurer un patient travail d'invention langagière, qui s'est poursuivi jusqu'à nous, et dont Rimbaud semble avoir formulé le principe directeur : «Trouver une langue». Cette langue se trouve, souvent, en laissant le français oral faire irruption dans l'écriture. *Le Voyage au bout de la nuit* de Céline, *Zazie dans le métro* de Queneau, *La Vie devant soi* d'Ajar témoignent de cette oralisation du français écrit, - et du succès qu'elle rencontre auprès du public. Raymond Queneau a théorisé cette évolution du français (voir *Bâtons, Chiffres et Lettres*, Paris, Gallimard, 1950, rééd. dans la coll. Idées), sur le triple plan du lexique, de l'orthographe («Epuî sisaférir, tan mye : j'écripa pour anniéié lmond») et de la syntaxe («L'exemple le plus célèbre de cette évolution du français est la disparition du subjonctif tué par le ridicule et l'almanach Vermot. Les *que je susse, que je visse* n'ont pas résisté aux plaisanteries les plus élémentaires et l'enseignement officiel a même éliminé ces malheureux temps.»). Un grand nombre de signes (par exemple, l'abandon général par le Nouveau Roman du code de la ponctuation) montrent que la partie la plus vivante de la littérature contemporaine s'invente dans une langue qui refuse la loi et l'ordre du français commun.

On peut se demander si ces recherches littéraires n'annoncent pas une période de métamorphoses linguistiques, - à moins qu'elles ne l'accompagnent. Les attaques convergentes contre la dictature du français écrit semblent signaler un changement des normes de la langue. Un néo-français, lentement, se rééquilibre. . . Une des conséquences de cette mutation (dont les Français actuels ont le sentiment au moins diffus) est de sensibiliser à la variabilité et aux différences linguistiques. D'où des réactions en sens contraires, parfois extrêmes. Si certains se raccrochent, par peur du changement, à une norme passiste, d'autres, beaucoup d'autres s'ouvrent à la tolérance linguistique.

UN FRANCAIS D'AMERIQUE : LE QUEBECOIS

Que l'on sorte de l'hexagone, tout en restant dans des territoires réputés francophones : l'oreille française découvre l'étrange étrangeté de

parlers proches parents et déjà exotiques. L'accent des Belges et des Suisses, leur façon de compter par *septante* et *nonante*, leurs locutions idiomatiques : autant d'objets d'étonnement, d'occasions de plaisanteries douteusement francocentristes, mais aussi de perception d'une altérité vigoureuse. Le choc est encore plus net si l'on se rend dans une des régions francophones du Canada. Car au dépaysement dans l'espace s'ajoute le voyage dans le temps. Le français canadien mêle aux américanismes modernistes le souvenir de parlures héritées directement de la France paysanne du XVII^e siècle.

Découvrant ou redécouvrant l'existence de cousins d'Amérique, les Français ont tendance (ou avaient tendance ?) à manifester une bienveillance paternaliste pour leur langue si savoureuse. Longtemps, les Canadiens-français se sont sentis inhibés devant le prestige de la langue de l'ancienne métropole. Un témoignage : un ami, enseignant de français au Québec, me disait récemment (1979) que, les premières fois qu'il est venu en France, il y a une quinzaine d'années, il éprouvait une certaine gêne à s'exprimer dans son français, qu'il jugeait maladroit et patoisant ; aujourd'hui, il se sent libéré (« Je parle comme je suis : je parle québécois »). En effet, la reconnaissance et l'acceptation d'une singularité linguistique ont accompagné la prise de conscience de l'identité culturelle et la revendication politique des Québécois.

Plusieurs facteurs historiques et sociologiques permettent de comprendre l'émergence d'un français original au Québec (un numéro de la revue *Langue française* est entièrement consacré au « français au Québec » : *Langue française*, n° 31, septembre 1976, Larousse éd.) La conquête anglaise, confirmée par le traité de Paris en 1763, a détaché pour plus d'un siècle la culture et la langue françaises d'Amérique de tout contact direct avec les modèles de l'ancienne métropole. Partout en contact avec l'anglais, langue de la domination, le français s'est replié sur lui-même, s'est isolé dans les campagnes, s'est transmis essentiellement par la tradition orale. Alors qu'en France, la langue nationale était surveillée et régentée par les autorités officielles, le français du Québec fut abandonné à lui-même, évoluant au gré des spontanés, des particularismes, des conservatismes. Le résultat fut un écart grandissant très vite entre la langue des classes populaires et celle de la bourgeoisie, dont le recours à l'écrit freinait la transformation. Par ailleurs, le français a été exclu de certains domaines de la vie québécoise : le commerce, l'industrie, la recherche scientifique, entre autres, se faisaient en anglais. Éliminé de la vie économique, voire politique (du moins au niveau fédéral), le français est devenu une langue de statut inférieur. Plus sournoisement, parce qu'à l'usine, au bureau, au magasin, on travaillait en anglais, des pans entiers de vocabulaire technique et scientifique anglo-saxon sont venus coloniser le français.

On pouvait prévoir que le refus de leur situation inégale par les Québécois francophones se fixerait symboliquement sur des revendications linguistiques. Dès la *Révolution tranquille*, dans les années 1960, l'appartenance francophone du Québec est valorisée. Point d'aboutissement actuel, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le 26 août 1977 la « loi 101 » ou charte du français qui prescrit la francisation de l'administration, de la justice et de l'enseignement. Dans l'esprit de ses auteurs, ce texte a pour finalité de rendre le Québec « aussi français que le reste du Canada est anglais ».

Le premier combat linguistique des Québécois a donc été mené contre l'environnement dominant de langue anglaise. Mais ils ont très vite pris conscience de la nécessité de résister à la pression envahissante du modèle du français standard. Déjà, à la fin du XIX^e siècle, le poète Octave Crémazie remarquait: «Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement, nous parlons et écrivons, d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Racine et de Bossuet (. . .) On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal». Avoir une langue à soi : telle est la motivation du mouvement de valorisation du *joual*. On appelle *joual* (d'après la prononciation du mot «cheval») la variante du français parlée dans les quartiers populaires de Montréal : elle se caractérise par une prononciation très relâchée et par de multiples calques sur l'anglais, ainsi que par la luxuriance du vocabulaire de jurement. Français en voie de créolisation, pour certains linguistes, le *joual* est surtout une langue en mutation, à la suite de sa rencontre brutale avec l'anglais et avec la civilisation urbaine industrielle. Il est d'ailleurs parfaitement incompréhensible pour une oreille francophone non canadienne. Or une partie non négligeable de l'intelligentsia québécoise, dès les années 1960, a revendiqué le *joual* comme sa langue du cœur, de l'authenticité, de l'invention d'une personnalité propre. Aussi les films du Québec, son théâtre, ses romans se sont-ils mis à parler *joual*. Le romancier Jacques Godbout a donné avec *D'amour, P. Q.* (1972) le subtil roman (ou l'anti-roman) du *joual* : Mireille et Mariette, deux dactylos d'humeur plutôt gaillarde, brodent autour du manuscrit qu'elles tapent un commentaire *joualé* qui déconstruit le texte guindé de Thomas d'Amour, l'Auteur, englué dans un lyrisme insipide :

«Tu me donnes mal au cœur, l'Auteur ! Ca va te coûter une bouteille d'Eno's Fruit Salt correct ! Pour qui qu'il écrit des affaires de même ? Du jus de mots . . . de la bave d'écrivain ! Tabarouette, que c'est vulgaire ! Tabarnouche, t'as pas honte ! Tabarnique, c'est pas des choses à lire à jeun le matin ! Tabarnaque, dans quoi que je m'embarque ! WOWE ! Suis une tite fille correcte moi ! J'ai été élevée chez les sœurs, je m'en vas pas me mettre à encourager la grossièreté des sentiments ! Pour kikum' prend ? Sacrament ! Du jus ! Dans deux minutes y va faire saigner les mots c'est sertain, comme des sacrés-cœurs de carton, t'es un maudit enfirwapeur, l'Auteur !»

Le *joual* peut-il devenir la langue nationale du Québec, comme le prône la passion d'indépendance linguistique de quelques uns ? Il risque de jouer le rôle du *joual de Troie* de l'anglais, pour reprendre la formule heureuse d'un essai de Jean Marcel (1973) qui a eu un retentissement important. En effet, à ne parler que le *joual*, on s'enferme dans le ghetto d'une langue minoritaire, coupée du français international, assiégée par les communautés anglophones de l'Amérique du Nord. Ce serait réduire le Québec à devenir une proie sans défense pour la colonisation linguistique anglo-saxonne. Car le *joual* serait vite limité à la fonction de communication privée, tandis que l'anglais s'emparerait naturellement du rôle de langue de communication de l'éco-

nomie, de la recherche scientifique, des relations internationales, du pouvoir, etc.

Une phrase que Jacques Godbout isole sur une page de son roman peut résumer la tension linguistique du Québec : « En réalité, je me parle à Toulmonde ». Le principal mérite du *joual* est de permettre une irremplaçable expression de soi-même : par exemple, on ne peut *sacrer* qu'en *joual* (le *sacre* est le mode québécois du juron, utilisant comme matériau les mots du vocabulaire religieux : Christ, Vierge, Hostie, Baptême, Tabernacle, etc... ; c'est un rite et un signe d'appartenance qui survit à la laïcisation du pays). Mais le besoin de communiquer (par fidélité à la transmission orale de la culture et par crainte de se laisser piéger dans la normalisation par l'anglais) fait que les Québécois attendent de l'usage du français, d'un français partagé avec quelques millions d'autres Francophones, la chance d'être reconnus et acceptés dans leur singularité et leurs différences.

L'actuelle situation des langues au Québec se caractérise par l'existence d'un continuum linguistique, allant du *joual* le plus hermétique pour les oreilles non initiées jusqu'au français standard que les médias audiovisuels sont enclins à répandre. Cependant, une variante locale du français, que certains appellent le québécois, tend à s'imposer. Elle peut se définir par une prononciation particulière (les voyelles notamment peuvent être fortement diphtonguées et la nasalisation est très marquée) et par un lexique original, conservant des archaïsmes hérités des français du XVII^e siècle (*frette* pour « froid », *préart* pour « linoléum », *rapailler* pour « rassembler, remettre en état » . . .), inventant des canadianismes pour nommer des réalités propres au pays (*banc* pour « congère », *poudrerie* pour « tempête de neige soufflée par le vent, *tuque* pour « bonnet de laine » . . .) et intégrant un certain nombre d'anglicismes (*une djobe* pour « un travail », *draveur*, - de *to drive*, - ouvrier qui conduit les convois de bois flottant, *malle* pour « courrier » . . ., en revanche, certains anglicismes usuels en français parisien, comme *week-end* ou *charter* sont proscrits au Québec et ne sauraient être employés que par quelque *maudit Français*). L'intensité des relations entre le Québec et les autres pays de langue française est telle qu'il semble peu probable que le « québécois » évolue dans le sens d'une différenciation radicale avec les autres rameaux du français.

Réciproquement, ce « québécois » a chance de se maintenir et d'affirmer sa spécificité dans la mesure où il sous-tend une vie culturelle dynamique, que font connaître à l'étranger des poètes, des romanciers, des cinéastes, des *chansonniers* (encore un québéquisme : c'est ce que les Français appellent des auteurs-interprètes). En intégrant dans ses programmes de littérature les écrivains québécois (à la place de beaucoup d'écrivains français), l'École du Québec abandonne l'enseignement d'une langue modelée sur celle de Racine et Bossuet.

Pour avoir le droit d'employer la langue vivante d'un pays vivant, il a fallu que les Québécois entrent dans ce que le poète Roland Giguère appelle *l'Age de la parole* : que pousse la poigne pesante de l'anglais-maître et que se redresse la fierté de « vivre en français » :

« La main du bourreau finit toujours par pourrir

Grande main qui pèse sur nous
 Grande main qui nous aplatit contre terre
 (...)

 mais viendront les panaris
 panaris
 panaris
 la grande main qui nous cloue au sol
 finira par pourrir
 les jointures éclateront comme des verres de cristal
 les ongles tomberont
 la grande main pourrira
 et nous pourrons nous lever pour aller ailleurs»

(Roland Giguère, *L'Age de la parole*, 1965)

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE NOIRE

Toute autre est la situation du français en Afrique. Si au Québec la volonté de libération passe par la revendication du français (ou d'un français) comme langue nationale, le français en Afrique est historiquement lié à la situation de domination coloniale. Il n'est pas (sauf exceptions très rares) la langue maternelle des Africains. Il se trouve en contact et souvent en conflit avec des langues vernaculaires. Il est parfois contesté avec plus ou moins de violence : en 1972, les étudiants malgaches, révoltés contre l'impérialisme linguistique du français (et contre le régime essoufflé du Président Tsiranana) affichaient sur leurs pancartes : « Français, langue d'esclaves » . . .

Il est probable que le casse-tête linguistique africain (plus de 800 langues réellement parlées ?) est destiné à considérablement évoluer dans les futures décennies. Nul ne saurait préjuger des changements à venir. Cependant, il n'apparaît pas que l'Afrique puisse rapidement rejeter le français, comme une greffe qui prend mal. En raison même de la variété des statuts, des fonctions et des formes qu'il est habitué à y prendre.

Personne ne peut dire combien d'Africains actuellement parlent français (la même affirmation valant pour l'anglais et toute langue de communication interafricaine). D'abord parce qu'on ne sait trop où placer le seuil de compétence francophone. Peut-on dire que parlent également français tel brillant agrégé, poète à ses heures et éventuellement homme politique, et cet Ivoirien dont un linguiste a noté la phrase : « Dié i défendé bouffer, si tu bouffer tu vas mort » (cité dans G. Manessy, « Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français ? », dans *Les parlers créoles, Langue française*, n° 37, février 1978) ? La diversité, l'hétérogénéité même du français pratiqué en Afrique autorisent les constats les plus pessimistes. Certains observateurs remarquent que le français n'est couramment employé que par une frange très étroite de la population africaine : 5 à 10% peut-être, soit ceux qui ont eu la possibilité de traverser le système scolaire moderne. Les taux de scolarisation étant généralement en progression, la compétence francophone devrait cependant augmenter. Pour sa part, le romancier et essayiste zairois Valentin Y. Mudimbe dresse un tableau sévère de la réalité du

français d'Afrique : «prononciation approximative, syntaxe réprimée, vocabulaire boursoufflé ou supplicé, intonation, rythme et accent englués à l'écoulement de la langue originelle du locuteur africain ; en tout cas des «africanismes» phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux» (cité par G. Manessy, *art. cit.*) Mais si ces altérations du français se retrouvent également de Dakar à Djibouti et de Gao à Lubumbashi, d'importance comparable et sur des traits de langue analogues, au point de former des «africanismes», n'est-ce pas l'indication qu'il existe ou que se constitue une variété africaine du français ?

Ce sont les conditions d'introduction et d'utilisation du français en Afrique qui, pour une grande part, expliquent la disparité de ses aspects. La situation la plus répandue est celle de la superposition des langues : le français, langue étrangère, assure en remplacement des langues vernaculaires des fonctions privilégiées, dans les domaines de la politique, de l'administration, de la justice, de la technique, de l'enseignement, de la recherche scientifique, etc. Le prestige associé à ses fonctions octroie au français, langue officielle des Etats de l'Afrique noire francophone, un statut supérieur et valorisant. La multiplicité des langues africaines fait qu'il est souvent choisi comme langue de communication interafricaine, d'Etat à Etat, et même comme langue de communication interethnique, dans un même pays.

En situation de diglossie caractérisée, il n'y a pas d'hésitation sur le choix de la langue : on sait qu'on s'adresse en français au guichetier de la poste, au juge du tribunal, au commerçant d'une boutique élégante, à l'enseignant dans sa classe, mais qu'on utilise la langue africaine au marché, dans les cercles familiaux, au village. Dans ce cas, le français ne s'écarte de la norme du français standard que par certaines particularités de prononciation et de vocabulaire (la néologie est nécessaire pour nommer les *realia* de l'environnement africain). Mais il peut arriver qu'il y ait chevauchement du français et de la (ou des) langue (s) africaine (s) quand la diglossie n'est pas impérative. Il est fréquent, par exemple, d'entendre quelqu'un commencer une phrase en français, la poursuivre en langue africaine, pour revenir enfin au français. Un degré de plus dans la distorsion du français se produit avec les phénomènes d'interférence, c'est-à-dire de contamination d'une langue par l'autre.

La mutabilité du français en Afrique présente une double conséquence : l'apparition d'une variante du français, relativement uniforme d'un bout du continent à l'autre (ce qui pose, évidemment, beaucoup de problèmes à la description linguistique), et la réaction contre cette naissance jugée intempestive d'un français déviant. Curieusement, en Afrique comme en France, le purisme tient lieu de réponse à la prise de conscience des changements linguistiques. Mais le résultat peut être singulier. En effet, se sentant mal à l'aise dans une langue qui demeure pour lui une langue étrangère, le locuteur africain francophone, surtout s'il n'a pas l'occasion d'entrer régulièrement en contact avec des francophones d'autres régions du monde, a tendance à se réfugier dans le modèle du français transmis par l'école : un français écrit, prestigieux, mais stéréotypé, dont il va répéter avec complaisance les formules pompeuses. Le français scolaire est possédé comme un savoir livresque et non comme une valeur d'usage. Il se révèle peu adéquat

à la communication. On a, par exemple, souvent remarqué l'étonnante confusion des niveaux de langue manifestée par le français des Africains. La même phrase pourra présenter indifféremment des expressions triviales, du langage le plus relâché, et des formules recherchées en langue noble et poétique, souvenir, peut-être, de quelque dictée d'école primaire.

Plutôt que de s'enfermer dans une langue sans épaisseur, que l'absence de distinctions de niveaux rend ambiguë, ne vaudrait-il pas mieux lâcher la bride sur le cou au français d'Afrique et le laisser vagabonder à travers savanes et forêts, dût-il se métamorphoser en une nouvelle langue ? Plusieurs écrivains africains ont choisi l'aventure et l'invention d'une écriture qui rende compte des interférences, des chocs de langues et de cultures qui affectent l'Afrique moderne. Ainsi l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, dans *Les Soleils des indépendances* (1968), qui raconte les déboires d'un descendant d'une grande chefferie malinké devenu chômeur urbain. La réussite de Kourouma tient à l'habile superposition de tournures, d'images, de proverbes malinké sur un français syntaxiquement classique. Soit ces quelques phrases détachées :

« Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume. . . »

« Comme une nuée de sauterelles les Indépendances tombèrent sur l'Afrique à la suite des soleils de la politique. Fama avait comme le petit rat de marigot creusé le trou pour le serpent avaleur de rats, ses efforts étaient devenus la cause de sa perte car comme la feuille avec laquelle on a fini de se torcher, les Indépendances une fois acquises, Fama fut oublié et jeté aux mouches ».

De tels essais littéraires ne préjugent pas de l'avenir possible du français africanisé. Mais ils marquent une sympathie pour le changement linguistique. De plus d'ampleur et de plus de retentissement, un travail de collecte des particularités lexicales du français d'Afrique, patronné par l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française), doit déboucher sur la publication d'un lexique comprenant environ 3000 entrées. L'intérêt de cet inventaire sera de faciliter la nécessaire dialectique entre la régulation normative et la création lexicale, - entre l'alignement sur un modèle français et la dérive linguistique. Car il existe une forte poussée vers l'affirmation d'une authenticité africaine dans un français qui ne serait plus du français. Dans les journaux d'Abidjan paraissent régulièrement des chroniques en « petit français », c'est-à-dire en français créolisé, largement répandu dans les couches populaires de la capitale ivoirienne, et dont il n'est pas impossible qu'il soit d'ores et déjà devenu langue maternelle dans quelques cas précis. Ces chroniques humoristiques et savoureuses sont rédigées par des intellectuels qui ont su percevoir dans l'émergence de ce français populaire un signe de reconnaissance pour une population souvent déterritorialisée. Or ce « petit français » évolue à la limite de l'intercompréhension francophone. . . (1)

(1) Voir « la tribune de Moussa » qui paraît régulièrement, sous-titrée « Il existe un parler franco-abidjanais : pourquoi ne pas en goûter la saveur ? », dans le bi-mensuel *Demain l'Afrique* 16, rue Guillaume Tell, 75017 Paris (notes des A. de S.)

Ainsi, comme au Québec (et bien que la situation du français soit en apparence inverse), le français en Afrique est soumis à une double tension: entre la volonté d'affirmer une originalité qui risque de précipiter la désintégration de la langue, et l'exigence de communication, qui est la seule raison du maintien du français comme langue d'usage.

LE FRANCAIS, LANGUE DE RENCONTRES

Vers 1960, on a inventé le mot *francophonie*, qui recouvrait sans doute des visées politiques dominatrices, mais qui rendait compte aussi d'une réalité de fait, dont cet article a tenté de donner l'image à travers quelques exemples : le français est une langue plurielle, qui se diversifie à travers le temps, à travers l'espace et en fonction de ses conditions de réalisation. Il n'existe pas comme un objet inerte, mais comme une tension, comme un projet de rencontres.

On distingue généralement quatre visages de la francophonie : les pays de langue maternelle française (France, Belgique, Suisse, Québec . . .), les pays de langue créole (Antilles, Guyane, Mascareignes, Seychelles . . .), où le français est langue parente, les pays autrefois colonisés, où le français est resté langue d'usage importante (Afrique noire, Madagascar, Maghreb, Liban, . . .), les îlots francophones, où le français est pratiqué par des communautés plus ou moins résiduelles (Proche-Orient, Europe de l'Est. . .).

Pendant longtemps, on a cru, ou on a voulu faire croire que le français induisait une convergence culturelle entre ces divers espaces francophones. Certes, le partage d'une langue autorise bien des connivences. Mais aujourd'hui, on perçoit peut-être mieux qu'une grande langue de culture doit d'abord être une langue d'échanges. On se sert du français pour rencontrer les autres, et pour se faire reconnaître d'eux. Si la francophonie a un avenir, c'est du côté de la diversité et de la polysémie, dans le respect des différences et de l'altérité.

Jean-Louis Joubert

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Aux quelques ouvrages cités au fil du texte, on ajoutera les titres suivants (qui fourniraient éventuellement des indications bibliographiques beaucoup plus abondantes) :

A. Valdmann (sous la direction de), *Le Français hors de France*, Paris, Champion, 1979.

M. Blancpain et A. Reboullet (sous la direction de), *Une langue : le français*, Paris, Hachette, 1976.

A. Reboullet et M. Tétu (sous la direction de), *Guide culturel : Civilisations et littératures d'expression française*, Paris, Hachette, 1977.

Littératures de langue française hors de France. Anthologie didactique. Sèvres, FIPF, diffusion Duculot (Belgique), 1976.

A. Viatte, *La Francophonie*, Paris, Larousse, 1969.

LE FRANÇAIS DU QUÉBEC

« *Au Québec, on vit en français* »

Pendant un peu plus d'un siècle et demi, la France établit et soutient une colonie en Amérique du Nord : La Nouvelle France. En 1763, par le jeu de la guerre et de la diplomatie entre pays européens, 65 000 sujets français passent sous domination britannique, et entrent du même coup dans l'univers anglo-saxon de ce continent. En 1978, deux cents ans plus tard, cette poignée de francophones, devenus six millions grâce à un taux de natalité prodigieux, représente le tiers d'un des plus vastes pays au monde (1). Ces six millions de québécois sont une très petite minorité en regard de la masse des deux cent vingt millions d'anglophones du continent Nord-américain : et pourtant ils parlent, ils travaillent, ils écrivent, ils chantent, ils vivent en français.

Pratiquement coupés pendant cent ans de toute communication avec la France, ils ont alors résolument gardé le parler de leurs ancêtres, en dépit des diverses tentatives d'assimilation de la part des « anglais », qu'ils fussent Anglais d'Angleterre ou Canadiens-anglais, et de celle, plus insidieuse et plus tentante, des États-Unis.

La « Parlure »

L'accent

Ce qui frappe en premier lieu l'oreille accoutumée au français international, c'est un accent inusité, voire déconcertant. Si Fernandel, et d'autres, ont fait, si j'ose dire, la promotion de par le monde de l'accent du midi, il n'en est pas de même pour le Québec qui reste encore mal défini sur la scène internationale. Les Parisiens eux-mêmes, qui ont tendance à se gausser de la Province en général, et en particulier de celle qu'ils ont quittée avant de venir s'installer à Paris, hésitent à l'égard du Québec entre l'attitude du Bon Pasteur retrouvant la brebis égarée, et celle de l'homme d'affaires arrivé devant un arrière petit cousin « demeuré ».

Ceci n'empêche en aucune façon les Québécois d'utiliser quelques archaïsmes qui rappellent la prononciation du XVII^e siècle, celle précisément qu'on leur avait laissée. On a tendance ici à sonoriser le (t) en position finale (alphabet (te), dret (te), fret (te) et par extension debout (te)). On nasalise encore (An - née) (2). On a aussi gardé la diphthongaison du verbe

(1) Environ six millions de francophones sur vingt millions de Canadiens, regroupés pour la plus grande majorité au Québec, dont la superficie est trois fois celle de la France.

(2) Qu'on se souvienne du jeu de mots des *Femmes savantes* (Acte II - scène 7) entre grand-mère et gram - maire.

hair, ce qui lui donne une singulière force tout au long de la conjugaison (je ha-is). De l'Ouest de la France d'où venait la majorité des colons, on a gardé un (a) très sourd et un (i) court. Le (er) devient (ar) (si l'on tient la boisson débouchée, ça pard sa vartu). On diphtongue encore parfois toi et moi comme du temps du roi François (toué, tais-toué). A Montréal, on roule les (r) et l'on allonge les (è). A Joliette, ou dans la Beauce, on absorbe certaines consonnes, et l'on traîne sur les voyelles.

Un peu partout, on «barre» la porte comme en Anjou, ou l'on «tombe en amour». Parfois aussi, «on est tanné» de se faire «achaler» par les enfants, par des autorités trop autoritaires, ou des questions par trop «niaiseuses».

Les anglicismes et la réaction

A ces archaïsmes, à ces provincialismes oubliés des hexagonaux, l'environnement anglophone ajouté des anglicismes inévitables. Au XIX^{ème} siècle, le vocabulaire de l'administration, du commerce et de la technique est anglais : «charger» tend à dépouiller «demander», «compter», «mettre», «porter», «facturer», «débiter» etc., d'une partie de leur sens. On est «sur» la télévision, ou «sur» un comité. Parfois, c'est un ensemble d'expressions simples qui tendent à disparaître au profit d'une formule lourde inspirée de l'anglais : «en autant que je suis concerné» supprime le plus souvent «pour moi», «quant à moi», «à mon avis» ou «à mes yeux».

Heureusement, depuis vingt ans, après une vigoureuse prise de conscience du danger d'anglicisation dont la perfidie se glisse jusque dans la graphie ou la prononciation, on réagit vigoureusement en utilisant le mot juste dans les domaines des techniques modernes, de l'électricité, de la plomberie, du sport. Seuls, les québécois peuvent commenter une joute de hockey ou un concours de natation à la radio, sans remplacer un mot sur quatre par le sabir utilisé malheureusement de tout le reste du monde francophone, à l'exemple des «speakers» français.

Du côté de l'électricité, c'est l'Hydro-Québec qui fournit à la francophonie le seul vocabulaire spécialisé utilisable dans un monde moderne. La réaction contre les anglicismes se donne aussi des airs poétiques : n'est-il pas plus charmant de parler d'une «effeuilleuse» plutôt que d'une «strip-teaseuse» ?

Le Sacre

Une autre composante de la langue québécoise est sans aucun doute le sacre ou le blasphème. Après 1763, la seule élite restée au pays était l'élite religieuse, les autres, militaires ou administrateurs, hauts-fonctionnaires ou gens de commerce étaient repartis en France. La confiance du peuple en un clergé éclairé fut le plus sûr moyen pour les canadiens de faire respecter leur foi et leur langue ; les deux allaient de pair. Les directives des curés étaient suivies à la lettre, on votait suivant ce que préconisait le curé, plutôt «bleu» (conservateur) que «rouge» (libéral) ; on faisait des enfants «en

masse» parce qu'il importait de ne pas rester trop peu nombreux à se battre contre l'étranger, anglophone et protestant. Et si un des douze ou treize enfants «faisait un prêtre», on en rendait grâce au ciel.

Bref, une telle autorité n'allait pas sans réaction. Les personnalités les plus faibles avaient bien besoin de se défouler, et d'empiéter sur tant d'interdits. Invoquer le nom du Seigneur ou parler légèrement d'objets du culte, c'était affirmer son indépendance : ce l'est toujours. Pour ne pas être accusé de blasphème, on va subtilement déformer les mots : Ciboire ciboère cibole cibolak ; Calice kaliss ou caline ; hostie sti ; christ kriss ou cristal. Dans les moments d'intense émotion, on fera des chapelets d'injures : «maudit saint cibole de kaliss de tabarnak d'ostie». On a même créé toute une série de verbes qui ont maintenant perdu une partie de leur connotation blasphématoire, mais restent de l'ordre du langage familier et émotif : «crisser», «calisser» ou «sacrer» remplacent «ficher» ou «foutre» : «sacre ton camp», «me suis fait (e) crisser de (w) hors». On a raffiné dans la création puisqu'il existe aussi des composés (décrisser, déconcrisser, crissailler, contre-crisser, entre autres).

Les emprunts aux langues amérindiennes

C'est bien la preuve d'une bonne santé et d'une liberté fondamentale que de créer ainsi avec énergie à partir des mots que l'on utilise. C'est aussi la preuve d'une adaptation à un état de fait. Les Inuits (indiens, esquimaux) étaient là avant nous ; c'était beaucoup plus simple de nommer les endroits, ou les animaux inconnus de l'Ouest de la France, comme eux. Les mots d'origine amérindienne sont nombreux surtout dans le domaine de la faune (Ouaouaron, Ouananiche, Orignal, Achigan, Caribou, Pécan) ou dans celui de la toponymie (Québec, Chicoutimi, Abitibi). On apprenait en même temps à se nourrir comme eux de blé d'inde (maïs) et de sucre d'érable, à marcher en mocassins et avec des raquettes l'hiver, et à vivre ainsi en un nouveau monde, bien différent de l'ancien.

Les canadianismes

Pour nommer les nouvelles réalités avec lesquelles il avait à compter jour après jour, ce peuple de colons, issus en grande partie de l'Ouest de la France, eut à reprendre parfois, à créer surtout, tout un vocabulaire ; sa richesse, sa diversité font l'étonnement, puis l'admiration des autres francophones. Sa plus grande originalité concerne plutôt la saison la plus longue et la plus dure à supporter : l'hiver. On s'habille alors avec tuque, claques et mitaines et un bon capot de chat. On invente de nouvelles machines pour venir à bout de la neige et de la poudrière : souffleuses, grattes et charrues, de formation ultra-simple et par là même faciles à comprendre même pour un sénégalais ou un haïtien, peu au fait d'un tel climat.

De notre origine de marins, nous avons gardé une prédilection pour le vocabulaire de l'eau : fleuve et rivière n'étaient-ils pas d'ailleurs les seules voies de communication au début de la colonisation ? On *embarque*, on *débarque* d'une voiture, on se *greyse* (ou greille), on se *degreye* (de gréer

un vaisseau). La *batture*, le *barchois*, le *traversier*, jusqu'au *banc de neige*, ainsi nommé à cause de la ressemblance que trouvaient les marins avec le banc de poisson bien connu (le mot « congère » pas plus que la réalité n'avait pas encore traversé la France, encore moins l'Atlantique). Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval dispose d'un éventail de vingt huit mots pour définir précisément les différents états de l'eau en train de se solidifier.

Dans le vocabulaire de tous les jours, on retrouve la même créativité : on appelle *rang* le système d'installation de nouveaux colons perpendiculairement aux cours d'eau ; avec poésie, on ajoute à l'aube le moment de la *barre du jour* et l'on sait longuement apprécier la *brunante* des soirs d'été. On pourrait épiloguer longuement sur la façon dont les Canadiens, puis les Québécois ont su résister à une anglicisation systématique, mieux que les Français, parfois : on va *magasiner* plutôt que faire du shopping, et l'on parle depuis toujours des *fins de semaine* plutôt que des *wek-ends*.

Cet immense désir de vivre en français sur le continent américain, en même temps que le côté latin de ces quelques francophones en regard de la masse de la Nouvelle-Angleterre, puis des Etats-Unis et du Canada réunis, les portent à utiliser une quantité d'expressions vivantes, précises et fascinantes, qui disent par elles-mêmes les qualités de bonne humeur et de simplicité de leurs locuteurs : Un « *sauteux de clôtures* » est le jeune garçon qui « *chante la pomme* » aux jolies filles. Plus tard, s'il se marie, et qu'il continue, il « *courra la galipote* », « *Avoir son voyage* », c'est en avoir assez : dans ce pays d'espace et de vents, ce n'est pas peu dire. S'il pleut à torrents, « *il pleut à boire debout* », et lorsque l'on voit surprendre sa bonne foi, « *on se fait passer un sapin* » (dans un lot de pins, ce n'était pas un cadeau). Là encore, il faudrait vivre plusieurs mois d'affilée avec les Beauçerons, les gens du « Bas du fleuve » ou des « Pays d'en haut » pour voir fleurir dru cette langue française léguée il y a si longtemps et transmise par des générations d'« habitants » (3).

La langue et ses problèmes

Si le tableau semble idyllique à prime abord, comment se fait-il que, depuis vingt ans, les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, se soient systématiquement heurtés à ce problème qu'est la langue ?

Un problème politique

Une commission d'enquête fédérale sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-65) déclenche une série d'actions en faveur du bilinguisme (4) d'un océan à l'autre. P. E. Trudeau pensait par ce biais unifier plus fortement le Canada. L'échec de cette tentative a décidé récemment le gouvernement Trudeau à réviser ses positions. Le document Pépín-Robarts, qui

(3) Ce mot désigne celui qui est installé sur une terre : le paysan.

(4) Les francophones sont souvent bilingues (obligatoirement en dehors du Québec) : les anglophones restant en grande majorité unilingues, même au Québec.

vient d'être déposé en chambre (janvier 1979) sur l'unité du Canada témoin de cette évolution.

En Ontario, voire à Montréal dans un certain milieu, il n'était pas rare entre 1960 et 1970 de s'attirer le commentaire raciste : «Speak white» (5), lorsque l'on parlait français dans la rue. Cette attitude désolante a changé, les anglophones prenant conscience de l'existence de cette autre nation qui, avant eux, a fondé le pays.

Au Québec même, après l'heureux moment d'épanouissement collectif de la « Révolution tranquille » (1960-1968), tous les gouvernements qui se sont succédé depuis lors ont eu à légiférer sur la langue (6), et ce sont les lois qui ont attiré les plus fermes manifestations d'accord ou de désaccord aux gouvernants. Serait-ce qu'il y a une « crise de la langue » au Québec même ?

Il y a certainement un danger : les francophones en minorité au Canada sont majoritaires au Québec (84%) mais pourraient devenir minoritaires. A la revanche des berceaux (1800-1950) a succédé une réduction du taux des naissances, que certains jugent catastrophique. De plus, les Canadiens français s'anglicisent en milieu de travail : le milieu des finances montréalais est à toutes fins pratiques intégralement copié sur le modèle « états-unien ». Le troisième volet de ce tryptique n'est pas beaucoup plus rassurant : l'immigration de langue française reste faible, à part les ressortissants d'Haiti. Il reste l'immigration des autres ethnies : Grecs, Italiens, Chinois etc. , qui trouvent plus commode de se mettre à l'anglais : cela leur permettra de passer aisément du Québec à une autre province canadienne ; mieux encore, après les trois ans requis pour avoir la nationalité canadienne, de passer aux Etats-Unis sans avoir besoin de visa d'immigration si difficile à obtenir.

Les Québécois se sentent donc en état de légitime défense, et cela favorise les réactions parfois violentes à un état de fait supporté trop longtemps. Ce problème de langue est d'autant plus important qu'il est d'ordre vital, qu'il dépasse donc de beaucoup l'aspect politique, puisqu'il s'agit de défendre pour soi ou pour ses enfants, le droit d'être scolarisé ou de travailler en français.

Par la charte du français (loi 101) le gouvernement péquiste de René Lévesque (à tendance indépendantiste) a courageusement établi des normes précises concernant les milieux de travail et l'accès de l'école anglaise (7).

(5) « Parlez blanc », par assimilation des Canadiens français aux Noirs des Etats-Unis. Voir plus loin des extraits du poème de Michèle Lalonde : « Speak white »
(6) 1968 Loi 85 (rejetée) gouvernement Bertrand - (Union nationale)
1969 Loi 63 gouvernement Bertrand - (Union nationale).
1968-1972 La commission Gendron analyse la situation de la langue française au Québec
1974 Loi 22 gouvernement Bourassa - (Libéral)
1977 Loi 101 gouvernement Lévesque - (Parti québécois)

(7) Le slogan « Au Québec, on vit en français » ne reflète pas les tensions très fortes qui ont salué la mise en application de cette loi 101 (automne 1977), dont l'un des principes est de n'autoriser l'inscription d'un enfant à l'école anglaise que si l'un des parents a déjà été scolarisé en anglais au Québec.

Un problème culturel

C'est d'abord un problème de communications et c'est Ottawa, donc le gouvernement fédéral, qui a toute puissance sur les provinces en la matière. Pourquoi aller installer la télévision anglaise à grands frais, dans la région du Lac Saint-Jean, sinon pour faire plaisir à une poignée d'ingénieurs de l'Alcan (8) ? L'on connaît trop bien l'influence croissante des médias de communication sur les masses. Pourquoi les impôts prélevés sur les francophones serviraient-ils directement la cause anglophone ? Ce n'est certes pas un point à négliger.

En second lieu, la langue, par le biais du journalisme, de la chanson ou de la littérature est l'outil principal de l'expression d'un peuple. Le Québécois, qui s'est longtemps senti colonisé par les Français, puis par les Anglais, puis par les Américains (9) a récemment pris conscience du danger que représente un certain néo-colonialisme culturel.

Après un siècle, ou tant soit peu, d'imitation de la littérature française, à la faveur de la prise de conscience d'une identité québécoise (vers 1960) par les artistes et les hommes de lettres, on assiste à une floraison d'œuvres littéraires de qualité, authentiquement québécoises. Pour faire plus « vrai », on sera même tenté pendant une dizaine d'années (1965-1975) d'utiliser comme langue représentative du milieu québécois, la langue parlée par un groupe spécifique, socio-économiquement défavorisé, le « joul » (10).

Le joul

C'est la langue très pauvre, terriblement anglicisée, très peu articulée, parlée par le milieu populaire ouvrier de Montréal. C'est une langue surtout utilisée pour la communication orale, qui a été mal corrigée pendant des décennies par un système scolaire peu exigeant. Le joul est également la langue de l'adolescence, par désir d'opposition au monde adulte.

Au moment où le Québec prenait collectivement conscience de son existence de nation, le joul apparut à certains intellectuels l'instrument même de l'expression de ce peuple qui se découvrait tout à coup une âme. A l'opposition séculaire français-anglais, succéda l'opposition joul-français. Écrire des romans, des poèmes en joul a été l'affaire d'une minorité non négligeable d'écrivains - et non des moindres - C'était là porter en écharpe une québecitude qui faisait mal à porter tout seul. Les poèmes de Gérard Godin, le *Cassé* de Jacques Renaud, le théâtre de Michel Trambly sont les

(8) Alcan, Aluminium Company of Canada

(9) « Pendant de longues années, les Canadiens français furent pensés par les Britanniques comme un territoire commercial, par le clergé catholique romain comme un espace religieux, par l'entreprise américaine comme le lieu de richesses naturelles et de main-d'œuvre à bon marché, par la France comme une province de son intelligence ». Nos « catégories universelles » étaient en fait quatre métropoles étrangères : la politique, Londres, la spirituelle, Rome, l'économique, Washington, l'artistique, Paris » Jacques Godbout intervention sur « la langue française instrument d'un dialogue des cultures ». Congrès de la FIPF Bruxelles 1978. Actes du Congrès, page 249.

(10) Comme on prononcerait « cheval » avec une « patate » chaude dans la bouche.

témoignages intensément vécus de cette accession douloureuse à « l'âge de la Parole ».

En parler, c'était exorciser le problème. Au joul qui limitait terriblement à la fois l'expression et la lecture des œuvres québécoises, les écrivains préfèrent maintenant le français québécois qui plonge ses racines dans trois siècles de vie intense sur le nouveau continent. L'originalité de sa langue n'est plus à démontrer. Sa précision et sa beauté empruntent au français international son ossature grammaticale précise qui en facilite la compréhension à l'échelle de la francophonie.

Au point de vue littéraire, les Québécois font preuve d'un esprit créateur que ne reconnaissent pas toujours les mandarins hexagonaux de l'édition et de la littérature. Aux propos surréalistes de Claude Gauvreau, difficiles à suivre, reconnaissons-le, succède une période d'intense créativité dans les domaines du théâtre, du roman et de la poésie.

Dès le XVII^{ème} siècle, les colons venus des vieux pays avaient abandonné leurs patois régionaux au profit du français : le français était alors la langue du peuple et non seulement la langue de la cour et de l'administration comme en France. Trois siècles plus tard, le monologue Marc Favreau joue sur les mots avec bonheur et tendresse ; Réjean Ducharme est publié chez Gallimard, Jacques Godbout au Seuil, Louis Caron chez Robert Laffont ; Anne Hébert et Antonine Maillet frôlent le Goncourt, et au Québec, ils sont légion ces romanciers qui passionnent (Hubert Aquin, André Langevin), ces poètes qui chantent et enchantent (Fernand Ouellette, Paul-Marie Lapointe), ces dramaturges (Jean Barbeau, Gratien Gélinas) qui d'une scène à l'autre disent si bien la réalité d'un peuple à la fois angoissé devant une existence toujours un peu menacée et heureux de vivre pour produire avec fécondité.

Françoise Tétu de Labsade

B I B L I O G R A P H I E

BOUTHILLER, Guy et MEYNAUD, Jean.

- *Le Choc des langues au Québec, 1760-1970*. - Montréal : Les Presses de l'Université, 1972.

CHAREST, Gilles.

- « *Le livre des sacres et blasphèmes québécois* ». - Montréal : *l'Aurore*, 1974.

MARCEL, Jean.

- « *Le Joul de Troie* ». - Montréal : *Le Jour*, 1973.

TURENNE, Augustine.

- *Petit dictionnaire du joul au français*. - Montréal : Edition de l'homme, 1962.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC.

- *Canadianismes de bon aloi*. - Québec : Ministère des Affaires culturelles, 1969.

« *Glossaire du parler français au Canada* ». - Québec : *Action sociale*, 1930.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC.

- « *La langue française* ». - Québec : *Culture vivante*, n 7 - 8, 1968.

« *La langue* ». - (dossier) : - Montréal : *Le Devoir*, 1977.

« *Le Français au Québec* ». - *Langue française*, n 31. Paris : Larousse, 1976.

« *Le Joul* ». - Montréal : *Maintenant*, n 134, 1974.

LALONDE, Michèle.

- *Speak white*.

RENAUD, Jacques.

- « *Le Cassé* ». - Montréal : *Parti Pris*, 1964.

F I L M O G R A P H I E

LE BEAU PLAISIR. - O.N.F. (1) 15' - couleur, 1968. Pierre Perrault (*Bel exemple de langue rurale*).

FRANÇOISE DUROCHER, WAITRESS. - O.N.F. 30' - couleur, 1972 André Brassard - Michel Tremblay (*Le Joual à Montréal en milieu populaire*).

SPEAK WHITE. - O.N.F. 4'30 - couleur, 1971. Jean-Claude Labrecque (*Michèle Lalonde dit son poème au cours de la nuit de la poésie du 27 mars 1970*).

L' AVALE - MOTS. - O.F.Q. (2) 10' - couleur, 1970. Richard Lavoie.

BABEL PQ - O.F. Q. 11' - couleur, 1970. Claude Godbout.

LE FRANÇAIS RECHERCHE. - O.F.Q. 11' - couleur, 1970. Jean Billard.

CA NE S' USE LORSQUE L' ON NE S' EN SERT PAS. - O.F.Q. 6' - couleur, 1970 Jean Billard.

(1) O.N.F. Office National du film du Canada
Bureau parisien 15, rue de Berry - 8 tél 359. 18. 60

(2) O.F.Q. Office du Film du Québec, a été remplacé par la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel (D.G.C.A.)
360, rue Mc Gill - Montréal - H2Y 2E9 QUEBEC

D I S C O G R A P H I E

L' ARGENT OU LE BONHEUR. Yvon Deschamps. *Polydor S42 - 508*.

ENFIN SOL. - Marc Favreau. *Barclay 80160*.

et les disques de Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Plume Latraverse et tant d'autres.

T E X T E S

En joual, une réplique extraite de «Le temps d'une vie» de Roland LePage, Coll. Théâtre canadien. Leméac, 1974 :

...

ROSANA - Des foès, j'me réveille la nuite, pis j'pense à ça, que j'vas êt' obligée d'déménager, pis toutes les affaires à vende : m' semb' que ça m' paraît comme une montagne ! Va falloèr faire un e ncan. . . L'aut' jour, y a un commarçant d' meub' de seconde main qui est arrivé avec son truck. Y voulait qu'je l'laisse rentrer, pour voèr. J'y ai dit : «Ecoutez un peu, là, vous. J' reste encôre icite, moè. Y a toujours ben pas d'presse pour vider' a maison !» En fin d' compte, y m'a offert quinze piasses pour toutes sortes de vieilles cochonn'ries, qui traînaient dans l'ancien poulailler. Ça, c'correct. Mais, les meub', faut ben qu' j'attende pour savoèr c'que j'vas garder. J'sais même pas encôre où c'que j'vas aller rester.

...

D'un poète, Gaston Miron, dans «L'homme rapaillé», P. U. M. Montréal, 1970. :

Le gris, l'agacé, le brun, le farouche
tu craques dans la beauté fantôme du froid
dans les marées de bouleaux, les confréries
d'épinettes, de sapins et autre compères
parmi les rocs occultes et parmi l'hostilité

Pays chauve d'ancêtres, pays
tu déferles sur des milles de patience à bout
en une campagne affolée de désolément
en des villes où ta maigreur calcine ton visage
nous nos amours vidées de leurs meubles
nous comme empesés d'humiliation et de mort

et tu ne peux rien dans l'abondance captive
et tu frissonnes à petit feu dans notre dos.

De Michèle Lalonde «*Speak white, Poème affiche*», Montréal, Editions de l'Hexagone, coll. «*Les murs ont la parole*», 1974. :

...

'speak white and loud
qu'on vous entende
de Saint-Henri à Saint-Domingue
oui quelle admirable langue
pour embaucher
donner des ordres
fixer l'heure de la mort à l'ouvrage
et de la pause qui rafraîchit
et ravigote le dollar

 speak white
 tell us that God is a great big shot
 and that we're paid to trust him
 speak white
parlez-nous production profits et pourcentages
 speak white
 c'est une langue riche
 pour acheter
 mais pour se vendre
 mais pour se vendre à perte d'âme
 mais pour se vendre

 ah !
 speak white
 big deal
 mais pour vous dire
 l'éternité d'un jour de grève
 pour raconter
 une vie de peuple-concierge
 mais pour rentrer chez nous le soir
à l'heure où le soleil s'en vient crever au-dessus des ruelles
 mais pour vous dire oui que le soleil se couche oui
 chaque jour de nos vies à l'est de vos empires
 rien ne vaut une langue à jurons
 notre parlure pas très propre
 tachée de cambouis et d'huile

...

 speak white
de Westminster à Washington relayez - vous
speak white comme à Wall Street
white comme à Watts
 be civilized
et comprenez notre parler de circonstance
quand vous nous demandez poliment
 how do you do
et nous entendez vous répondre
 we're doing all right
 we're doing fine
 we
 are not alone
 nous savons
que nous ne sommes pas seuls.

LES QUOTIDIENS DE LANGUE FRANÇAISE HORS DE FRANCE

La vitalité de la presse écrite de langue française dans le monde est un phénomène dont les francophones eux-mêmes ne soupçonnent pas l'ampleur et la diversité. Combien d'entre eux savent (ou se doutent) que près de trois mille titres, quotidiens, hebdomadaires, revues mensuelles ou trimestrielles, paraissent régulièrement en français hors de France ? Dans ce domaine au moins, la francophonie n'est pas cette grande malade sans avenir dont on parle ici et là avec des sourires apitoyés.

Dans le cadre modeste de cette brochure, nous ne pouvions songer à présenter un tableau convenable de l'ensemble de ces publications. Trop nombreuses, elles sont aussi trop diverses par leur contenu, par les conditions dans lesquelles elles paraissent, par les publics auxquels elles sont destinées. Nous devons nous limiter, sans dénaturer cependant ce reflet exceptionnel de la francophonie qu'est la presse écrite. Nous avons donc choisi de ne présenter ici que les quotidiens d'information, soit une centaine de « titres ».

Chaque jour, donc, sur cent points différents de la planète, un journal de langue française apporte à des millions de femmes et d'hommes non seulement les nouvelles, grandes ou moins grandes, du monde et des villages d'alentour, mais quelque chose de plus : le sentiment d'être associé, par-delà l'information du jour, à la grande communauté de ceux qui vivent en français une part au moins de leur existence, souvent la plus importante.

Comme aurait pu le dire M. de La Palice : un quotidien, c'est un journal que, chaque jour, des hommes doivent faire et d'autres doivent lire. Une revue trimestrielle ou mensuelle en français, et même un hebdomadaire un peu spécialisé, peuvent se créer, vivre prospérer, sans attester automatiquement de la vitalité d'une communauté francophone. Un quotidien ne le peut pas : il lui faut en permanence, pour subsister face à la concurrence des autres moyens d'information (la Radio, la Télévision), le soutien fidèle de lecteurs nombreux.

On le voit bien en France même, au milieu du groupe numériquement le plus important (de beaucoup) de toute la francophonie : aucun quotidien n'y est jamais assuré d'une carrière paisible. Et cela est encore plus vrai, inévitablement, des quotidiens qui n'ont comme public possible qu'une communauté de langue française réduite en nombre, souvent isolée, éloignée de toute autre communauté de langue française, et souvent matériellement pauvre. Cet acte qui nous paraît si simple, et presque évident : recevoir chaque matin ou chaque soir, des mains d'une « kiosquiste » ou d'un facteur, le journal auquel nous sommes habitués, c'est déjà un acte de privilègié. Tous ceux qui sont allés en Afrique, à Madagascar, dans l'Océan Indien, savent ce qu'y représente « le journal » acheté le matin : quelle victoire sur l'ignorance et la misère, quel bien précieux qui passera de main en main comme le « témoin » des courses de relais et dont chaque page sera lue plutôt deux fois qu'une.

Au demeurant, le temps n'est pas si éloigné où, en France même, seuls quelques notables pouvaient se permettre l'achat d'une « gazette »

quotidienne ; achat auquel, encore au milieu du siècle dernier, le salaire quotidien d'un bon ouvrier aurait tout juste suffi. Et l'argent n'était pas le seul obstacle, mais aussi l'instruction. D'où le tableau connu de la lecture au village, à haute voix, de l'exemplaire unique du quotidien au bénéfice de tous ceux et toutes celles qui ne pouvaient accéder directement ni à cet achat, ni même à cette lecture.

Si la francophonie est «une» par le cœur, et peut-être par une certaine façon commune de comprendre et de sentir l'existence en société, elle est très diverse (sans doute beaucoup plus que le monde anglophone ou hispanophone) dans son mode de vie et dans sa réalité linguistique. En estimant à une centaine de millions d'humains tous ceux qui, sans être Français, ont le français comme langue d'un usage plus ou moins constant, ceux pour lesquels il est «langue maternelle» ne sont dans cet ensemble qu'une faible minorité : Belges ou Canadiens de langue française essentiellement.

Pour ces communautés, que l'on pourrait dire «francophones à cent pour cent», le quotidien de langue française c'est «le journal» tout court : ce qui ne signifie pas d'ailleurs que sa survivance et sa bonne santé soient acquises sans autre souci. Il faut avoir en effet l'honnêteté de dire que le quotidien de langue française, s'il est d'abord la concrétisation du lien culturel qui unit tous ses lecteurs (et en fait, tous les membres de la communauté à laquelle il est destiné), est aussi une «marchandise» au sens le plus commercial du terme. En tant que marchandise, il est soumis à des contraintes financières rigoureuses, à des règles du jeu très dures : il ne lui suffit pas d'être apprécié et aimé pour équilibrer son compte d'exploitation, il lui faut encore gagner de l'argent pour investir (et investir pour se moderniser) ; et pour gagner de l'argent, être un «support publicitaire» appétissant.

On le voit, tout se tient dans l'existence difficile d'un quotidien de langue française. Si attachée à cette langue que soit une communauté isolée (et nous pensons ici, par exemple aux Acadiens du Nouveau Brunswick), il lui sera toujours matériellement beaucoup plus difficile de faire vivre un quotidien qu'un hebdomadaire ou un mensuel. Dans les meilleures conditions de bonne volonté et d'ingéniosité, il faut au premier un nombre minimum de lecteurs très fidèles pour conserver sa place au soleil. Et la solidarité francophone (qui n'est pas un vain mot) ne peut pas faire de miracles.

Quant à l'Afrique, qui rassemble le plus grand nombre des francophones hors de France, les problèmes y sont autres. Ce sont avant tout celui du pouvoir d'achat et de la diffusion : et aussi ceux de la scolarisation, qui ne viennent cependant qu'en second rang. Viennent ensuite les problèmes de la formation professionnelle des journalistes et celui du matériel de fabrication ; souvent aussi ceux du papier de presse et des encres !

Chacun de ces points mériterait un plus long développement. Pour le premier, on notera que, si les gouvernements estiment qu'il est de leur devoir d'aider à survivre un quotidien souvent unique pour un Etat africain, et même si cette aide est nécessaire aux quotidiens français eux-mêmes, les moyens financiers ne sont pas comparables, et pas davantage les revenus des lecteurs éventuels. Ce sont des raisons supplémentaires, certes, de saluer l'exploit que constitue la parution, en Afrique noire d'expression française, d'une vingtaine de quotidiens, dont la diffusion hors des capitales (Dakar, Abidjan, Kinshasa etc.) se heurte aux difficultés matérielles que l'on devine. Quant à

celles de la fabrication, elles ne sont pas moindres : le papier, l'encre, les machines, doivent être importés à grand débours de ces devises occidentales dont l'Afrique est si démunie. Et, les conditions matérielles de la réalisation d'un quotidien étant assurées, il reste à former de jeunes Africains à ce métier de journaliste, si particulier et si exigeant.

Quels que soient l'appétit de lecture, si remarquable en Afrique noire, la volonté de réussir et les capacités d'adaptation des hommes de l'information écrite, il est certain que la coopération des pays francophones riches est alors un facteur décisif du progrès de la presse quotidienne en Afrique noire. Les formes et les canaux de cette coopération sont multiples : organismes gouvernementaux ou gouvernements eux-mêmes, par des accords bilatéraux ; organismes professionnels, et en premier lieu l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse de Langue Française : relations directes entre quotidiens du Nord et du Sud, pour employer la terminologie actuelle. Il est en tout cas permis d'écrire que, même si tout n'est pas toujours possible, beaucoup est fait pour qu'un quotidien de langue française ne se sente jamais absolument seul face à l'adversité.

Que représentent donc, pour leurs lecteurs, cette centaine de quotidiens de langue française hors de France ? D'abord bien sûr, de l'information, et l'on est tenté d'écrire que la langue dans laquelle est donnée cette information n'a au fond qu'une importance minime : le contenu du « message » étant plus important que son « contenant ». Il va de soi, en effet, qu'un quotidien dont le seul mérite serait d'être écrit en français, n'aurait pas ou guère de lecteurs.

Mais ce point de vue paraît d'autant moins justifié que l'on s'éloigne davantage de l'Hexagone. En Belgique et en Suisse déjà, un quotidien en langue française est beaucoup plus qu'un simple fournisseur d'informations : il témoigne de la vitalité d'une communauté placée par l'histoire dans une situation où ce témoignage quotidien est en effet indispensable. Cela est encore plus vrai pour le Québec et l'Acadie, étouffant sous le poids d'un continent anglophone et retrouvant chaque jour la force de rester eux-mêmes aussi longtemps qu'un titre, une manchette, un article leur confirmait qu'ils étaient bien toujours en pays français de langue. Car, si l'identité culturelle d'un peuple débord grandement le phénomène de la presse quotidienne, celle-ci n'en est pas moins la manifestation la plus visible, la moins contestable, de cette identité.

Mais la francophonie de langue maternelle, nous l'avons dit, n'est en nombre qu'une minorité dans l'ensemble francophone, surtout si l'on met à part (dans le cas de la presse) la France elle-même. Pour toute l'Afrique, pour Madagascar, pour Haïti, si le français n'est pas une langue à proprement parler étrangère, si même il est compris et utilisé par une fraction notable et même la majorité de la population, il n'est pas non plus la langue maternelle, celle qui nourrit et soutient au premier chef le sentiment national et la culture d'un peuple.

Alors, pourquoi des journaux de langue française là où l'arabe, le haoussa, le lingala ou le créole sont les véritables langues maternelles ? Même si la réponse paraît facile, la question ne saurait être esquivée.

C'est d'abord, en ce qui concerne l'Afrique noire, parce que les langues maternelles n'ont pas encore trouvé leur voie. Nombreuses, très nombreuses, elles commencent seulement, et encore dans de rares cas, à

s'écrire. Tout homme de cœur souhaitera qu'un jour naissent et prospèrent des quotidiens véritablement africains (ou créoles dans le cas de Haïti), écrits dans la langue de toutes les familles pour être lus par toutes les familles. Mais ce ne pourra être qu'au terme d'une évolution dont les africanistes les plus optimistes savent qu'elle demandera vingt ans, si ce n'est vingt-cinq. D'ici là, sans doute verrons-nous se développer la formule de journaux peu ou prou bilingues, dans lesquels des textes en langue africaine (ou en malgache, car de tels journaux existent déjà à Madagascar) alterneront avec des textes en français.

C'est aussi parce que, bien loin d'être incompatibles et même concurrentes, les langues africaines et la langue de France sont ici complémentaires : la première rythme chaque moment de la vie, l'insère profondément dans la réalité de l'Afrique ; la seconde ouvre les réalités africaines sur une autre réalité, la francophonie.

Il reste à dire en quoi les quotidiens de langue française hors de France, cette bonne centaine de journaux plus souvent riches d'enthousiasme que de finances, occupent, ou devraient occuper, une si grande place dans la pensée et les préoccupations de tous ceux qui, de par le monde, pensent que le français a encore un grand rôle à jouer dans la marche de l'humanité vers un meilleur destin.

Notre langue, comme toute autre, est fragile. Plus vaste est son domaine, plus faible est sa résistance aux forces centrifuges, à ces modifications d'abord à peine perceptibles de sa morphologie, puis de sa syntaxe, que l'on risque un jour de retrouver si gravement altérées que, d'un point du monde francophone à un autre, nous croirions encore parler ou écrire le même français alors qu'en réalité nous nous comprendrions à peine.

C'est ce qui est arrivé, voici quelques siècles, aux millions de citoyens (et de citoyennes) de l'immense empire linguistique latin. Certes, l'histoire ne se répète pas, et les conditions présentes de la communication, au sens le plus large, ne sont pas comparables à celles qui prévalaient alors. Mais déjà (il n'est que de voyager pour s'en rendre compte), le français parlé familièrement à Montréal n'est plus tout à fait le même que celui d'Abidjan, de Bruxelles, de Toulouse ou de l'île Maurice.

En revanche, il faut un œil bien attentif pour discerner des différences de langue appréciables entre l'un ou l'autre de n'importe lequel des quotidiens dont nous avons parlé : Dakar ou Kinshasa, Québec ou Port-au-Prince, Lille ou Moncton, les différences ne sont guère que de contenu. Et si quelque wallonisme, quelque québécoïsme ou quelque africanisme heureux surgit des lignes, nous saurons nous en féliciter : l'unité ne doit pas être l'uniformité.

Conservatoire du français écrit, le quotidien n'en est pas le musée, encore moins le cimetière. Il y a dans la langue qui nous est commune, derrière un grand respect pour l'ordre, une vive et constante revendication de liberté et d'originalité. Aucun journaliste n'accepterait de copier platement le français des journaux de Paris alors qu'il sait fort bien, par expérience personnelle, que celui de sa patrie a une particulière et inimitable saveur. Mais tous s'accordent d'instinct pour sauvegarder l'essentiel : une rédaction claire, vivante et ordonnée.

En cela, chaque numéro de chaque quotidien de langue française

dans le monde est une petite, toute petite victoire si l'on veut ; mais il n'est pas un journaliste pour sous-estimer la difficulté de cette victoire — sur l'implacable horloge, sur la confusion, sur l'excès même de l'information, et avant tout, victoire sur la page blanche, notre chère ennemie. — C'est de cette bataille livrée chaque jour que les Journées de Bruxelles ont souhaité vous laisser quelques images.

Jacques Cellard

Extraits de la préface écrite par Jacques Cellard pour la brochure réalisée à la demande de la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, dans le cadre de la *Quinzaine de la Presse de langue française hors de France*, organisée du 21/2 au 9/3/79 à la Maison de la Francité, 18 rue Joseph II, avec le concours de l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse de langue française, 3, Cité Bergère 75009 Paris.

C I N E M A S D ' A F R I Q U E

Les cinémas d'Afrique noire francophone tiennent une grande place parmi les cinémas d'expression française. Il arrive de plus en plus souvent maintenant, que le dialogue des films soit en langue nationale, mais les copies d'exportation pour exploitation dans les pays étrangers sont, soit en français, soit sous-titrés en français. Un certain nombre de ces films sont programmés dans des salles d'art et d'essai de Paris mais l'on souhaiterait les voir davantage reconnus et appréciés du grand public. Ces cinémas sont nés après les Indépendances et se développent dans des contextes souvent difficiles, avec un manque de moyens à la production et des problèmes de distribution que l'on ne peut qu'évoquer ici, mais qui ont constitué des freins sérieux à leur expansion.

Néanmoins, il existe de très beaux films à voir et à faire voir autour de nous (1).

Ils portent témoignage de cultures, qui nous décentrent par rapport à notre culture européenne. Ils portent témoignage, par le reflet des sociétés africaines qu'ils présentent, de ce que fut la rencontre et le choc des cultures au temps de la colonisation et, maintenant, de notre temps. Ce sont souvent des films de constat ou des films critiques, qui nous apprennent également à avoir un autre regard sur nous-même.

Dans le cadre de cette revue, et de ce thème, dont le cinéma ne constitue que l'un des aspects, nous avons choisi de privilégier trois approches. L'une est un récapitulatif d'œuvres cinématographiques africaines produites au cours de ces quelques dernières années, indiquant les tendances actuelles de ce jeune cinéma.

La seconde est une excellente analyse du film de Ousmane Sembene «La Noire de...». Elle est faite par M. C. Ropars - Wuilleumier (2) et s'intitule «A propos du cinéma africain : la problématique culturelle de la Noire de...». M. C. Ropars montre comment en maîtrisant l'outil cinéma, en libérant son écriture productrice (ce qui va bien au-delà de la simple reproduction de réalités africaines), on libère le spectateur africain de sa passivité, on lui redonne sa conscience collective et l'aptitude au discernement que suscitaient les modes narratifs traditionnels. C'est donc vers une analyse du montage et non dans les représentations que le film propose, qu'elle va rechercher les traces culturelles que fait transparaître le film. Une

(1) Le service cinéma du Ministère de la Coopération a édité un catalogue de films d'Afrique francophone. Ces films peuvent être prêtés à des collectivités, sur demande dans des conditions indiquées par ce service, 27 rue Oudinot, 75007 Paris.

(2) Université de Paris VII, Vincennes.

troisième approche sera celle d'un entretien accordé par Richard de Medeiros, professeur de lettres à l'Université nationale du Bénin de Cotonou (République Populaire du Bénin), et cinéaste, à Adrien Huannou (3), au sujet de son beau film : «Le nouveau venu». Ce film a été choisi par la Fipf pour son quatrième congrès mondial (Bruxelles - Louvain la Neuve - 27 Août - 1^{er} Septembre 1978) afin d'être projeté dans l'atelier-cinéma, du thème : «La langue française, un instrument du dialogue des cultures». Il illustre en effet fort bien le propos de ce thème du colloque, car on y assiste constamment, dans la vie des personnages, et suivant les moments, soit à un parallélisme, soit à une osmose des vies traditionnelles et modernes, servies par des changements de style, de rythme, de cadrage. Les causes et les remèdes des événements peuvent aussi bien être trouvés dans un enchaînement logique, matérialiste ou scientifique, que dans une intervention de puissances spirituelles, celles-ci constituant un retour aux sources. Richard de Medeiros s'en explique ci-après.

Denyse de Saire

(3) Adrien Huannou est également professeur de lettres à l'Université de Cotonou. Il vit actuellement à Paris.

NOTES SUR LE CINEMA D'AFRIQUE NOIRE

Né il y a environ 25 ans, le cinéma africain ne compte qu'une cinquantaine de longs métrages et environ une centaine de courts métrages. Bien des œuvres ont été produites «à bout de bras» par leurs réalisateurs qui ont dû aller quérir des fonds auprès de banques nationales ou d'organismes étrangers, au risque de s'endetter pendant plusieurs années.

Pourtant ce cinéma, né au prix d'extrêmes difficultés et dont la diffusion se heurte à de multiples obstacles économiques et linguistiques, mérite qu'on y porte attention. On a beaucoup parlé de OUSMANE SEMBENE, le premier et certainement le plus grand des réalisateurs d'Afrique noire, mais de jeunes réalisateurs sont en train d'apporter aussi leur contribution à la création cinématographique, la plupart originaires de pays d'Afrique noire francophone.

L'art est toujours un mode de sublimation de nos réactions au monde qui nous entoure. Réponse que donne l'artiste et qu'il veut communiquer aux autres, en premier lieu à ses compatriotes. «Le cinéma fait partie intégrante de l'Afrique actuelle» déclarait récemment Sembene, «il est l'héritier direct de la tradition, des veillées. Quand les gens aiment un film, ils invitent leurs amis au cinéma, ils font la conversation, les commentaires». Les films africains sont en général tournés en langue vernaculaire, et sous titrés en version française ce qui permet une diffusion dans les autres Etats africains et à l'étranger.

Quelles sont les tendances actuelles de ce jeune cinéma ?

D'abord un reflet de l'Afrique d'aujourd'hui et de ses énormes difficultés économiques ; monde rural, monde urbain, deux facettes d'une réalité tragique, parce que l'enjeu quotidien est la survie.

C'est la première réalisatrice d'Afrique noire francophone, SAFI FAYE, d'origine serère qui nous donna dans son film «Lettres paysannes», tourné en 1976, en noir et blanc, une évocation de la vie quotidienne d'un village, appauvri par l'implantation d'une monoculture, l'arachide, dont les cours suivent les fluctuations internationales, tandis que l'Etat réclame aux paysans, quelle que soit la réussite de la récolte, les impôts annuels. A bout de ressources, les chefs de famille consentent à regret au départ de leurs fils vers la ville, où les emplois sont rares et peu rémunérateurs. C'est l'exode des jeunes vers les villes, phénomène que connaissent la plupart des pays en voie de développement, et dont le film de Safi Faye nous peint les répercussions sur la famille, et sur le couple, sans céder à une dramatisation excessive, mais en cernant avec beaucoup de force la cruauté des départs.

Chronique au fil des jours, qui nous fait, avec sensibilité et finesse, pénétrer la mentalité des paysans africains.

Avec «Baara», film en couleurs du malien SOULEYMANE

CISSE, tourné en 1977, l'exode rural conduit le héros à grossir la masse des travailleurs occasionnels (conducteurs de charrettes, porteurs, livreurs, etc.) de Bamako, la capitale, avant d'être engagé, grâce à ses relations personnelles, comme manœuvre, dans une industrie textile.

C'est le premier film africain qui dépeint la condition ouvrière dans une entreprise africaine, et le syndicalisme naissant.

«Baara», c'est aussi l'évocation des discussions au marché, des scènes de rues, de la clientèle des restaurants populaires comme de celle des restaurants de luxe.

Une des conséquences de l'exode rural et de l'arrivée des jeunes à la ville, sera l'entrée dans la délinquance. C'est le thème du film «Le bracelet de bronze» (1973) de TIDIANE AW où le héros devient chef de bande, et un des thèmes de «Touki Bouki», œuvre originale d'un cinéaste plein de talents, DJIBRIL DIOP. Son héros a été berger quand il était plus jeune, et tous ses troupeaux ont été conduits à l'abattoir ; il a donc fui la campagne et est venu à la ville . . . il vagabonde . . . Cependant «Touki Bouki» garde la nostalgie de son enfance rurale. Tous les cinéastes d'ailleurs, face à la crise des jeunes, prônent le retour au village, à la terre, à l'artisanat.

Il s'agit aussi pour certains de dénoncer dans cette même ligne, l'influence du modèle de vie occidentale et notamment l'inévitable passage par l'Europe pour être bien considéré par l'élite africaine.

Reflet d'une Afrique qui connaît les crises économiques et les conflits sociaux, le cinéma est aussi, pour certains réalisateurs, un moyen de dénoncer non le pouvoir en tant que tel, mais les abus de pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir religieux, du pouvoir politique, du pouvoir des anciens ou de celui de la nouvelle bourgeoisie.

La religion, qu'elle soit musulmane, animiste ou catholique, fait partie des valeurs spirituelles de l'Afrique. Aussi quand un Sembene Ousmane dans «Ceddo», un Oumarou Ganda dans «Saltane», un «Johnson Traocé dans «N' Djangane», mettent en scène des chefs religieux ou des marabouts, ce ne sont pas les croyances elles-mêmes qui sont l'objet de leurs attaques, mais les méfaits engendrés par ceux qui, au nom de ces croyances, confisquent en leurs mains tous les pouvoirs ou imposent aux fidèles le joug d'un pouvoir tyrannique.

L'histoire de «Fadjal», le deuxième long métrage de Safi Faye, est aussi le récit de la résistance des villageois, d'abord au pouvoir du roi conquérant, puis au pouvoir d'un gouvernement républicain qui impose un remembrement des terres, dont le partage a déjà été fait par les ancêtres. «Un champ où le coq a chanté n'est plus un champ mais une demeure», dit le patriarche du village.

«Mouna Moto» (l'enfant de l'autre) (1974) du camerounais Dikongué Pipa, se veut «une réflexion sur le pouvoir dans l'actuel Cameroun qui reste hypothéqué par le tribalisme». «Mouna Moto» est aussi un récit où s'affrontent deux conceptions du mariage : le mariage traditionnel, fondé

sur l'argent, décidé par les parents des futurs époux, et le mariage d'amour fondé sur l'inclination réciproque des deux partenaires. Mais plus fort encore que le pouvoir traditionnel est le pouvoir de l'argent. Si N' Gando, le héros de «Mouna Moto» avait pu réunir l'argent de la dot en devançant son oncle, il aurait pu obtenir pour femme N'Domé, la fiancée qui lui avait été promise en mariage.

Autre pouvoir qui est aussi stigmatisé avec force par les cinéastes comme Sembene Ousmane dans «Xala» ou «Lambaye» de Johnson Traoré, c'est celui de la nouvelle bourgeoisie qui se distingue par son incompetence, sa vénalité et sa morgue.

Plus généralement, les cinéastes africains donnent une large part dans leurs films aux problèmes de mœurs, tel que la polygamie et les drames qu'elle entraîne : «le wazzou polygame» (1972) d'Oumarou Ganda, «Un homme, des femmes» de Ben Diogaye Beye (film en tournage), la prostitution avec «le destin» (1976) de Sega Coulibaly, la corruption des fonctionnaires et leur arrivisme forcené avec «Le nouveau venu» (1976) de Richard de Medeiros.

Le cinéma africain ne nous fait pas oublier aussi que l'Afrique c'est le pays des contes et des légendes. Moustapha Alassane dans «Toula ou le génie des eaux» (1973) adapté d'un livre de Boubou Hama, fait revivre sous nos yeux l'histoire de la nièce du chef qui sera sacrifiée au génie des eaux pour la survie du village. Les images de Toula dansant de joie sous les premières pluies, avant de disparaître sous les eaux, piquée mortellement par le serpent, sont parmi les plus belles du cinéma africain.

S'il est vrai que le cinéma africain souffre encore du manque de moyens financiers et techniques pour entrer véritablement en compétition avec les autres pays, il n'en reste pas moins que beaucoup d'œuvres témoignent d'une expression personnelle et originale qui devrait trouver bientôt l'accès à un langage cinématographique propre.

Nicole Renaudin

A propos du cinéma africain :

La problématique culturelle

de La Noire de . . .

Depuis dix ans qu'existe un cinéma négro - africain, ses réalisations n'ont cessé de se diversifier, tout en affermissant leur ancrage spécifique. Mon propos n'est pas de tenter ici un bilan esthétique, qui serait aussi prématuré dans ses conclusions qu'il pourrait être contestable dans ses postulats d'universalité. Plus que conclusive, cette intervention se veut encore exploratoire : elle visera d'abord à définir quelques critères d'appréciation, avant de procéder à l'analyse d'un film particulier — en l'occurrence La Noire de . . . réalisé par Sembène Ousmane — afin d'y chercher un exemple des problèmes d'expression rencontrés par le cinéma africain et des voies qu'il s'est ouvertes pour les résoudre.*

Spécificité d'un cinéma africain ?

L'évaluation de la production cinématographique africaine, comme de toute production cinématographique nationale, exige de prendre en considération les conditions dans lesquelles elle est appelée à se manifester. Un premier critère apparaît dans la rencontre singulière, privilégiée, que fait le langage du cinéma avec le mode de communication culturelle traditionnellement développé en Afrique : par la spécificité audio-visuelle des matériaux qui le composent, le film engage une perception sensorielle directe, et multiple, analogue à celle que mobilise le conteur, ce metteur en scène de faits et de paroles, qui parfois s'aide du geste, du mime, de la musique. La possibilité de cette convergence perceptive entre la culture traditionnelle et l'expression cinématographique qualifie particulièrement le cinéma africain pour assurer le renouveau d'une culture populaire : dans un continent où l'analphabétisme est encore important, l'accès à la production littéraire reste le privilège d'une élite : en n'exigeant pas le préalable de l'alphabétisation pour être compris, le cinéma peut constituer en Afrique un instrument culturel de base, et retrouver le rôle que joua le mode oral de communication — non parce qu'il répèterait ou adapterait les messages véhiculés par la tradition, mais parce qu'il saurait d'abord en retrouver la fonction d'animation collective.

* Communication présentée au Colloque de l'Université d'Abidjan sur la littérature et l'esthétique négro - africaines (décembre 1974) et reproduite ici avec l'aimable autorisation des organisateurs du Colloque.

Pour devenir effective, cette vocation suppose réalisée la maîtrise de l'instrument. Le type de perception impliqué ne définit qu'un aspect du langage cinématographique — celui par lequel il renoue avec des modes artisanaux d'expression : sa modernité apparaît en revanche dans les techniques qu'il utilise, donc dans les conditions économiques de sa réalisation et de sa diffusion. Par les investissements nécessités pour sa production, le film, plus encore que le livre, appartient au domaine marchand et fait à ce titre l'objet d'une exploitation commerciale dominée par les pays industrialisés. Ces contraintes sont bien connues, en Afrique tout particulièrement, où prolifèrent les réalisations étrangères, mais où la circulation d'un film africain paraît souvent plus problématique encore qu'en Europe. Aussi l'avenir d'un cinéma national n'exige-t-il pas seulement que des films prennent en charge la représentation du pays, de son histoire passée, ou de ses contradictions actuelles ; encore faut-il que ces films soient vus par les spectateurs concernés au premier chef. Dans son prologue, le dernier film de Med Hondo — *Les bicots-nègres vos voisins* — souligne le sens de cette exigence. En arrachant les affiches de westerns et de policiers, des *Tarzan* et des *Liane* qui l'entourent, un meneur de jeu indique au spectateur la visée initiale du propos : parler de l'Afrique certes, mais en libérant de la production cinématographique dominante : parler à l'Afrique donc — fût-ce celle de ses travailleurs émigrés en Europe.

Et lui parler sur un mode nouveau : par les affiches arrachées, ce n'est pas seulement à une libération économique qu'appelle Med Hondo : c'est aussi le poids d'un modèle idéologique qu'il rejette, un certain type de réalisation qui, par son écriture autant que par ses thèmes, produit un spectateur fasciné, passif, acceptant ces héros et ces aventures étrangères parce que les mécanismes du récit lui donnent l'illusion de leur réalité et la possibilité de se projeter individuellement en eux. La représentation de la réalité, au cinéma, procède d'un ensemble de codes, qui imposeront d'autant plus un discours sur le réel que celui-ci cachera davantage sous l'apparence d'une reproduction neutre, transparente, des hommes et des choses enregistrées : ainsi le modèle réaliste, et son développement dans le récit à identification subjective, reposent sur l'effacement conventionnel du montage, le libre jeu apparemment laissé à une restitution analogique du monde, qui favorisent toutes les confusions entre l'histoire racontée et le réel connu. Faire du cinéma un instrument de réappropriation culturelle — et c'est la tâche que se sont fixés les cinéastes africains lors du récent colloque de Ouagadougou (1) — implique donc aussi de rompre avec ce système de persuasion clandestine et de fascination individuelle, qui caractérisent les films les plus diffusés sur le continent africain : et par l'affirmation d'une écriture productive, d'inventer un autre spectateur capable de retrouver au cinéma la conscience collective et l'aptitude au discernement que supposaient les modes narratifs de la tradition. C'est ce spectateur qu'invoque, dans *Les bicots-nègres*, le meneur de jeu, monologuant face à la caméra, longuement, avec le temps pour lui : c'est son activité, l'exercice de sa lucidité, qu'appelle au cours du film la

(1) «Le rôle du cinéaste africain dans l'éveil d'une conscience de civilisation noire». 8 - 13 avril 1974. *Présence africaine*, n 90, 2e trim. 1974.

distinction soigneusement établie, et l'alternance dialectique maintenue, entre ce qui relève du reportage et ce qui appartient à la fiction, le rôle de cette dernière étant alors de constituer une reprise, un déplacement théorique des documents présentés. Et que *Med Hondo*, ce faisant, s'inscrive dans la lignée de Brecht autant que dans sa propre culture, désigne peut-être ici le point exact où intervient le partage : entre deux modes de réalisation, autant -- sinon plus -- qu'entre deux civilisations.

En cela, la référence au film de *Med Hondo* permet de proposer un dernier critère d'évaluation -- le plus décisif : la spécificité d'un cinéma africain ne saurait se mesurer à sa seule capacité de représenter les réalités africaines, historiques ou présentes ; la représentation de l'Afrique commence à son mode de représentation, qui en détermine le sens. Aussi l'analyse d'un film africain n'échappe-t-elle pas aux exigences méthodologiques qui conditionnent toute analyse filmique : c'est dans son système d'articulation, dans son dispositif général -- bref dans son écriture -- que la signification d'un film est d'abord à déchiffrer. Parler d'écriture, à propos du cinéma, n'implique nullement de choisir l'expression littéraire comme modèle pour une appréciation esthétique : c'est simplement considérer que le fonctionnement -- donc l'analyse -- d'un film engage des procédures de signification analogues à celles qui régissent tout ensemble significatif, y compris la littérature. De même que le sens d'un texte littéraire n'intervient pas dans l'addition des signes mais dans la relation différentielle d'unités plus vastes, de même est-ce le montage des divers matériaux visuels et sonores, et non leur valeur sémantique respective qui définit dans le texte filmique le travail de la signification. *Par-delà toute délimitation formelle d'une esthétique, reconnaître la qualité spécifique d'un film négro-africain consisterait à chercher quelles traces culturelles il laisse transparaître non pas seulement dans les représentations qu'il propose de l'Afrique, mais d'abord dans les mécanismes qui président à leur élaboration, et dans le type de rapport qu'ils établissent avec le spectateur. C'est en ce sens que j'étudierai comment le montage de La Noire de . . . opère le retournement critique d'un modèle narratif emprunté à l'Occident, et lui substitue sous forme latente l'image d'une culture ancestrale à la fois retrouvée, et renouvelée.* Que cette analyse s'inspire d'une démarche sémiotique que j'ai jusqu'ici menée sur des films d'Eisenstein et de Rocha comme sur des réalisations occidentales délimite précisément le champ de mon intervention : étendre l'expérimentation en appliquant cette approche à un cinéma en voie de constitution, et soumettre de ce fait la méthode -- et le film étudié à une discussion élargie.

La Noire de . . .

Dans son parcours manifeste, le premier long - métrage de Sembène Ousmane obéit encore à un modèle dramaturgique de type réaliste. Alors que le *Mandat*, d'inspiration brechtienne, affirme nettement sa visée didactique. *La Noire de . . .* se réfère explicitement au néo-réalisme italien : par son origine dans un fait divers authentique, certes, puisque le film raconte une histoire vraie, celle d'une jeune Sénégalaise rêvant de l'Europe, mais qui ne put supporter l'exil en France, et finit par se suicider dans la baignoire de ses patrons ; par son propos socio-politique également cette histoire dénonçant, selon les termes employés par Sembène Ousmane lui-même. « le néo -

colonialisme, une nouvelle classe africaine, et une certaine forme d'assistance technique» : ainsi, ce sont des coopérants français qui ont engagé Djouana comme garde d'enfants à Dakar, et l'ont finalement emmenée à Antibes pour leur servir de bonne à tout faire. Mais le réalisme apparaît surtout dans la forme d'un récit individualisé, centré sur l'aventure personnelle de la jeune Africaine et développant en des termes psychologiques les étapes quotidiennes de sa désillusion, de ses heurts avec ses patrons, et de son désespoir. Malgré deux retours en arrière nettement délimités et correspondant aux souvenirs dakarois de Djouana, le déroulement du film s'inscrit dans une continuité linéaire qui respecte l'illusion de réalité spatiotemporelle, puisque l'essentiel de l'histoire se passe à Antibes pendant la durée de l'été : les séquences sont construites chacune en unité de lieu et unicité d'action : elles s'enchaînent suivant une logique temporelle immédiate. Le montage de chaque épisode, en privilégiant les visages, oriente l'attention sur les réactions des personnages. Enfin, l'individualisation subjective du récit semble atteindre son point d'intensité maximum avec l'intervention fréquente d'un monologue, qui transcrit les réflexions intimes de Djouana jusqu'au moment de sa mort et convoie donc le spectateur à partager affectivement son sort.

Or, c'est précisément avec ce monologue intérieur que la cohérence, et l'apparente innocence du schéma réaliste commencent à vaciller. La solitude de Djouana, son enfermement dans un espace de plus en plus rétréci — l'appartement de ses patrons, puis sa chambre, puis la salle de bains où elle se tue — tiennent à l'impossibilité où elle se trouve d'entrer en communication linguistique avec qui que ce soit : ne parlant pas français, ne sachant pas écrire, devant se faire lire la lettre qu'elle reçoit de sa mère, elle dépend entièrement de ses patrons, qui ne lui font entendre que des ordres indifférents ou des questions sèches, auxquels elle répond par des monosyllabes. Plus le monologue devient intense, pathétique, lyrique même parfois plus il entre en décalage avec la condition objective de Djouana, précisément définie, à l'image, par son silence permanent — c'est finalement le patron lui-même qui répondra, seul, à la mère de Djouana. Et de ce décalage témoignent non seulement le statut *off* du monologue — on voit le visage et on perçoit les paroles de la jeune fille, alors que ses lèvres ne bougent pas — mais aussi sa postsynchronisation par une voix autre que celle de Djouana : avec la voix de . . . dit le générique, et le nom inscrit n'est pas celui de l'actrice qui joue la bonne. Loin d'entraîner une adhésion subjective, cette parole intérieure apparaît alors comme l'envers d'un silence, dont il convient de chercher — objectivement — les raisons : loin de faire communiquer le spectateur avec la conscience d'un sujet, elle devient le signe d'une dépossession de la communication inscrite dans une dépossession de la voix elle-même.

Car il s'agit bien d'une dépossession — et pas seulement de la voix mais d'abord du langage. Si Djouana ne parle pas, c'est parce que la langue qu'on lui parle — et que le film parle exclusivement, même dans les scènes dakaroises — lui est étrangère, étrangère comme la bouche par laquelle on la fait parler. L'extériorité de la parole, l'étrangeté de la voix, en multipliant les signaux sonores, indiquent l'origine verbale de la privation. Ainsi définie, l'aventure individuelle du personnage change de registre : c'est la condition historique d'une collectivité qu'elle désigne alors, celle d'un peuple dont l'ancien statut de colonisé affleure encore dans son statut linguistique. Bien que parlant français, et par la manière dont il use de cette contrainte, le film

donne donc de l'absence d'une langue nationale une représentation critique, qui devait conduire Sembène Ousmane à réaliser avec *Le mandat*, dont la version originale est en ouolof, le premier long-métrage d'Afrique francophone qui choisisse une langue africaine comme véhicule linguistique.

On voit ce qu'il advient, dans cette perspective, du mode subjectif apparemment emprunté : détourné de sa fonction, il se retourne en outre contre lui-même : non plus intermédiaire prétendument transparent pour peindre l'aliénation d'un être, mais au contraire l'image objective de cette aliénation, et de ses racines culturelles. Peu nous importe en soi de connaître la part respective d'une intention consciente, des contraintes techniques et de la détermination idéologique qui entrent dans cet effet de dévoilement : l'essentiel pour notre propos réside précisément dans l'évaluation de l'effet, et de ce que le film donne non seulement à reconnaître, mais aussi à déplacer dans le jeu des contradictions. Or l'écriture, ici, travaille en de multiples directions. C'est par une relation problématique de la parole à l'image, une désarticulation dans le montage des matériaux visuels et sonores, que s'opère — on l'a vu — le déplacement du modèle narratif, et son retournement critique. La désynchronisation du système dévoile la nature du décalage auquel est soumis le personnage. Or, à cette dépossession, inscrite dans le montage synchronique, répond, au niveau diachronique, l'image d'une réappropriation possible. Analysé dans sa structuration latente, et non dans le seul enchaînement dramatique des séquences, le film laisse paraître l'existence d'un réseau souterrain articulant le parcours du récit sur la circulation d'un objet dont le statut culturel s'oppose à celui de la parole : il s'agit en effet d'un masque africain produit de la culture ancestrale à laquelle appartient Djouana : mais sa signification, loin d'être immédiatement reconnue dépend entièrement du circuit que le récit lui fait parcourir.

De fait, ce masque change de statut au fur et à mesure qu'il change de mains. La nature du changement s'inscrit dans la reprise d'une même représentation aux deux extrêmes de son parcours, qui recouvre presque entièrement celui du récit. Apparue pour la première fois peu après le début du film, en plan d'ensemble, lorsque Djouana arrive à Antibes, le masque n'est alors qu'un objet indifférent accroché au mur de l'appartement, et de sens disponible. Une fois capté par le regard de Djouana, quand commence le souvenir de l'Afrique, il est alors cadré en gros plan et devient l'opérateur du premier flash-back, l'instrument d'un transfert mémoratif du présent au passé, et d'Antibes à Dakar : glissant vers le bas de l'écran, il laisse voir le visage rieur d'un petit garçon — le frère de Djouana — jouant dans la Médina. Or le dernier plan du film renoue avec ce jeu de masque : rentré à Dakar après le suicide de Djouana, le patron rapporte à la mère de la jeune fille sa valise, de l'argent, et le masque. Reconnaisant l'objet, le jeune frère s'en empare, le met sur son visage et poursuit le patron de Djouana jusqu'à ce qu'il soit sorti hors de la Médina. L'enfant alors s'arrête, adossé à un grillage, face à la caméra qui le cadre en gros plan : de nouveau le masque glisse vers le bas, découvrant le visage de l'enfant, mais cette fois grave et immobile.

La confrontation de ces deux plans, qui ne sont que partiellement identiques, permet d'évaluer, à travers leurs différences, la transformation réalisée au cours de l'aventure dont ils ponctuent les extrêmes : alors que la première représentation relève d'une vision subjective, celle de Djouana qui se

souvent, la dernière se trouve directement prise en charge par la narration, puisque Djouana est morte et que l'épisode final est raconté de l'extérieur. En passant d'une focalisation interne à une perspective externe, le masque a changé de sens, à l'image du récit lui-même, échappant à la subjectivité d'un individu pour être saisi dans le regard objectif d'une collectivité. De cette collectivité, c'est le jeune frère, dans son changement d'expression, qui devient le représentant : non plus un enfant rieur, que le regard traversait, mais au contraire un regard fixé qui à travers la caméra vise le spectateur et l'appelle, avec l'auteur, à témoigner — la signature de Sembène Ousmane recouvrant à ce moment cette dernière image.

C'est donc sur le masque que vient s'imprimer la mutation de point de vue suscitée par l'ensemble du récit. Mais la valeur symbolique qu'il reçoit alors tient aux significations dont il est chargé au cours de ses divers déplacements. Le premier flash-back en effet, celui qu'ouvre précisément la première désignation du masque, retrace le circuit qui l'a fait passer de la Médina à l'appartement d'Antibes. Venant du frère, qui le traite comme un jouet mais le reprend dès que l'instituteur le lui a fait jeter, il passe en effet dans les mains de Djouana, qui le lui retire pour danser de joie autour de sa mère lorsqu'elle est engagée par le couple de coopérants. Rejeté avec indifférence par la mère, il est repris de nouveau par l'enfant, à qui finalement Djouana l'achète pour l'offrir à ses patrons.

Dès ses premiers va- et- vients à Dakar, le masque apparaît ainsi comme l'enjeu d'un débat implicite sur sa possession : et sa fonction varie suivant l'usage qu'en fait chaque détenteur provisoire : instrument ludique pour l'enfant, insigne de fête pour Djouana, il devient avec la mère un objet inutile, et encombrant, tandis que le geste de l'instituteur en avait fait l'image d'un passé révolu, auquel s'oppose le progrès apporté par l'école. Dans tous les cas, malgré l'obstination de l'enfant à le reprendre, aucune valeur intrinsèque et durable ne lui est reconnue : c'est un objet quotidien, de portée relative et éphémère. En revanche, son statut change profondément lorsque Djouana l'achète : encore qu'il doive servir de cadeau, son échange contre de l'argent — fût-ce une somme modique — le fait entrer dans un système marchand, qui trouve sa consécration lorsque les coopérants l'examinent minutieusement pour en vérifier l'authenticité avant d'en décorer leur demeure. Il acquiert alors une signification esthétique, que garantit précisément son éventuelle contre-partie monétaire. Dans le circuit du frère aux coopérants, sa valeur d'usage s'est donc transformée en valeur d'échange — chacune des deux civilisations en cause attribuant un statut opposé à un même objet.

Il n'est pas indifférent que ce soit Djouana elle-même qui serve d'intermédiaire dans cette mutation. Elle aussi, engagée au « marché des bonnes » de Dakar, est devenue, chez ses patrons, un objet qu'on paie, et qu'on exhibe en France comme une curiosité esthétique. Une équivalence s'établit ainsi entre la condition de Djouana et la position du masque : c'est alors que ce dernier commence à recevoir une valeur symbolique, dans la mesure où il représente, au-delà de la personne de Djouana, la situation d'un peuple exploité. Or c'est au moment où Djouana en exil prend conscience de cette exploitation que commence la deuxième étape du circuit, qui va ramener le masque à son propriétaire originel. En signe de révolte, et de rupture

avec les coopérants, elle décroche l'objet du mur et le reprend, après une lutte avec sa patronne qui veut le garder. Ainsi s'inverse le parcours : à l'appropriation des coopérants répond leur dépouillement, dans les deux cas par l'intermédiaire de Djouana. Et la dernière étape intervient après la mort de celle-ci, lorsque l'ultime reprise du masque par le frère vient compenser la dépossession initiale dont il avait été la victime.

Mais dans ce retour au point de départ, ce n'est pas seulement un changement de point de vue qui s'est réalisé. La fonction même du masque a été retournée au cours de ses déplacements : d'objet ludique qu'il était initialement, le voici constitué, lors de la poursuite à travers la Médina, en instrument de lutte contre l'Européen, puis, lorsque le garçon s'arrête et regarde la caméra, en symbole d'une culture négro-africaine désormais assumée. Son prix cette fois ne tient plus à sa valeur marchande ni à une quelconque estimation esthétique : il est devenu le signe d'une civilisation retrouvée, mais dans la mesure précisément où cette civilisation, aliénée et perdue, a fait l'objet d'une reconquête *historique*, celle dont témoigne toute l'histoire de Djouana. En cela, la fonction symbolique du masque apparaît comme produite par le récit lui-même, construite par tous les épisodes qui se sont greffés sur lui et ont déterminé son statut. Aussi bien ne représente-t-il pas le terme ultime du récit : si ce masque devait être reconquis, c'était pour être finalement ôté, afin que soit dévoilé le visage qu'il cachait. L'opération dernière consiste donc à retirer le masque, à lever tous les masques : masque des blancs, abritant leur visage derrière des lunettes noires ou même un déguisement de Zorro que porte l'enfant des coopérants : mais masque des Africains également, aliénés par le mirage blanc, la couleur blanche que revêt précisément l'objet du litige. C'est donc à un démasquage généralisé qu'a procédé le récit, et ce travail de décapage atteint finalement jusqu'à l'enjeu du débat : désignant en cela que le refus des faux-semblants concerne aussi bien les nostalgies narcissiques que les rêveries illusoirs. Le masque africain n'a de valeur, selon le discours de ce récit, que dans la mesure où il permet de retrouver derrière lui, à travers lui, le visage vivant de l'Afrique.

Une tension constante, indice d'un travail culturel — et d'une culture en travail — informe ainsi le système de montage dans *La Noire de . . .* : l'emprunt d'un modèle et son retournement n'en représentent qu'un volet, auquel s'oppose la mise en place d'autres références, dont la reconnaissance conditionne tout un déplacement dans l'écriture elle-même. Aussi les deux voies ne fonctionnent-elles pas symétriquement. La perspective psycho-réaliste joue le rôle d'un outil, dont l'utilisation dévoile en même temps l'extériorité : le modèle se trouve à la fois figé dans ses composantes et inversé dans ses résultats, puisque c'est le statut filmique de la parole qui désigne ensemble le déracinement et sa cause. A cette parole déracinée répond l'inscription — visuelle — d'une image ancestrale, figure d'une tradition culturelle redécouverte : mais celle-ci se définit précisément par la nécessité de sa recherche : objet d'une quête, mais aussi bien de mutations : à construire donc, et non pas déjà faite, comme en témoigne la position du masque. Car le rapport de ce masque à l'histoire qui le fait circuler, la manière dont il représente les opérations et les déplacements engendrés par le récit, lui assignent un statut relatif, et mouvant : loin de constituer en lui-même un symbole culturel, hérité de la tradition et fixé dès l'origine dans ses contours, et dans sa portée, il n'assume que très progressivement sa charge symbolique :

s'il devient finalement le signe d'une réintégration culturelle de l'Afrique, sa capacité de désigner autre chose que lui-même dépend essentiellement du procès narratif dont il est le représentant. A ce titre, le film est un exemple de symbolisme actif, produit par le récit dont le sens ne dépend pas seulement de l'héritage qu'il reproduit. C'est retenir par là de l'acquis ancestral, comme de tout acte culturel, essentiellement la dimension dynamique. Deux conséquences en découlent :

— Projetée dans une image au statut variable. La signification du récit se trouve à la fois mise à distance et soumise à la discussion : si l'histoire reste immédiatement lisible, sa structuration autour d'un objet problématique en démultiplie les niveaux d'appréhension : le spectateur doit de ce fait intervenir activement dans son déchiffrement.

— En faisant ainsi dépendre la fonction symbolique d'une activité de l'écriture, donc de la lecture. *La Noire de . . .* propose une pratique artistique qui cherche dans la tradition la voie d'un ressourcement culturel : mais en refusant toute fixation définitive du symbole, il fait de cette culture le fruit d'une invention ouverte qui s'inspire du passé sans le répéter.

M. C. Ropars - Wuilleumier

(Recherche, Pédagogie et Culture, vol. 111, n 17 - 18, 100, rue de l'Université 75007 Paris -- Publié avec l'autorisation de l'AUDECAM).

ENTRETIEN avec Richard de MEDEIROS*
au sujet de son film *LE NOUVEAU VENU*.

LE NOUVEAU VENU

Couleur

Année : 1978

Durée : 1 h 27

Réalisateur : Richard Bebey de MEDEIROS

Un jeune directeur général veut instaurer dans les services administratifs qui relèvent de son autorité des méthodes de travail visant à l'efficacité et au rendement. L'incompréhension du personnel devient peu à peu hostilité active, lorsque le vieux chef de bureau, qui refuse totalement l'autorité d'un homme plus jeune que lui, recourt à des pratiques magiques pour l'éloigner. Maladie, puis accident de voiture mettent le « nouveau venu » en danger de mort. A son tour, poussé par le siens, il opère une sorte de retour symbolique à sa culture d'origine en allant à son village familial pour se faire désenvoûter. Un film problématique sur la superposition de deux cultures hétérogènes.

Votre beau film le Nouveau Venu a été sélectionné pour être projeté au 4e Congrès Mondial de la FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS qui comprenait un atelier cinéma. Il pose plusieurs problèmes de fond. Tout d'abord celui de la corruption. C'est un thème souvent repris dans les romans, pièces de théâtre et films africains. L'estimez-vous grave, voire menaçant pour votre pays ?

Je vais essayer de répondre très sincèrement à cette question bien que ce ne soit pas facile, ni sans danger.

Les cinéastes africains se subdivisent en deux groupes : ceux qui sont à l'extérieur de l'Afrique, dans les pays étrangers, en Europe généralement, et ceux qui vivent à l'intérieur de l'Afrique. Leur capacité de répondre de façon plus ou moins franche ou directe aux questions qu'on leur pose est très souvent à considérer en fonction de cette réalité contraignante et brutale. Et moi, je vis en Afrique . . . Donc, pour en revenir à la corruption, je ne me crois pas en mesure de dire de façon précise ce qu'il en est dans mon pays. Je n'ai pas d'informations à ce sujet, je ne m'en suis pas inquiété.

Mais, comme vous avez pu le constater, c'est un problème qui revient dans plusieurs œuvres africaines, comme une obsession. Il serait donc léger de décréter qu'il s'agit d'un poncif que les artistes africains reprendraient avec complaisance. Le fait est que nous avons hérité, de la colonisation, d'une foule de contradictions dans la plupart des pays ; certains pays ont entrepris une révolution qui veut éliminer les maux que notre passé de colonisés nous a laissés, mais force est de constater que dans beaucoup de pays, les structures héritées du colonialisme sont restées en place, et souvent, en dépit ou même sous le couvert des anathèmes, proclamations et autres attaques furieuses dont elles sont l'objet. Et puis même en dehors du colonialisme et de ses

* Richard de Medeiros Agrégé de l'Université est Professeur de Lettres à l'Université du Bénin - Cotokou.

séquelles, chacun sait que le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu, absolument ; il y a peu de démocraties en Afrique.

Dans le *Nouveau Venu*, j'ai abordé une situation qui est antérieure à l'état révolutionnaire que nous vivons actuellement au Bénin. Ceux qui connaissent l'Afrique pourront se rappeler des exemples précis de plusieurs pays où rien ne peut s'obtenir sans un backchich ou un matabichi, et ce, à tous les niveaux. Et les fonctions publiques gangrenées ; composées de bureaucrates solidement accrochés à leurs postes et à leurs appuis politiques, qui dévorent le budget des Etats, et oppriment férocement les populations. Tout cela existe et les rappels en sont effectivement nombreux dans les films africains, les romans et les pièces de théâtre.

- *Il y a un certain manichéisme dans votre film. Tout est bon d'un côté avec un jeune directeur bon, honnête, incorruptible face aux forces du mal des profiteurs et des fonctionnaires corrompus. En avez-vous conscience, la réalité n'est-elle pas souvent plus complexe ?*

- Soit. D'une certaine façon, ce manichéisme existe, selon le point de vue où l'on se place. Ce jeune directeur, vous le dites bon, honnête, incorruptible. J'ai choisi de le présenter ainsi à cause d'une certaine stylisation nécessaire pour faire œuvre d'éducation. Une description plate de la réalité, une tranche de vie, n'aurait pas eu l'effet éducatif que je souhaitais et qu'en tout état de cause le cinéma possède en Afrique.

Ceci dit, il ne faut rien exagérer. L'intransigeance de ce jeune directeur, quand on la prend sous un autre angle, peut n'être que la méconnaissance ou le refus de connaissance des réalités de son pays. Au point qu'il peut apparaître comme un technocrate déraciné. Quand le film est sorti ici, j'ai été furieusement attaqué par plusieurs des mes amis qui s'identifiaient au jeune directeur et qui m'ont reproché d'en avoir fait un personnage antipathique, un technocrate froid, distant et somme toute inopérant, contrairement à la vision que nos jeunes cadres ont d'eux-mêmes. J'ajoute qu'au Bénin nous sommes dans un régime marxiste-léniniste et que ce genre de technocrates abstraits ne sont certainement pas ceux qui nous aideront à réaliser un socialisme à visage humain.

De fait, la réalité est plus complexe, et je crois que les qualités humaines ne sont pas inutiles dans la mise en place et l'application d'une politique donnée, qu'elle soit révolutionnaire ou non.

- *En somme, ce jeune directeur, ce personnage, vous l'avez stylisé, vous l'avez fait idéal, idéaliste, dans un souci pédagogique. Est-ce bien cela ?*

- A peu près. Je voulais que par ce jeune directeur passe un message élémentaire, à savoir que la mainmise, sur l'administration, des vieux fonctionnaires de l'ère coloniale, sans aucune qualification, ceux qu'on appelle ici « les sac-au-dos », qui ont commencé par être plantons dans leur service et en sont devenus directeurs généraux, cesse, ainsi que la terreur qu'ils font régner. Le jeune directeur, de ce point de vue, est effectivement exemplaire dans sa volonté tendue de vouloir que tout change, avec sa naïveté, son malheur même.

Mais on peut aussi être assez critique envers ce jeune directeur. En effet, il existe à son image beaucoup de jeunes cadres sûrs d'eux, et combien insolents (celui de mon film ne l'est pas), qui ne sont parfois même pas compétents, mais qui ont dû leur promotion à la confiance du régime, à la surenchère « militantiste », aux visites nocturnes ou au régionalisme. Ces sortes d'opportunistes se sont hissés en dépit ou peut-être à cause de leur incompetence professionnelle (ce qui les rend délicieusement dociles) à des postes de direction, et sont devenus des personnages craints, insolents, cyniques et sûrs de l'impunité.

Il y a dans la progression de l'action, avec un suspense excellent, un double cheminement, c'est-à-dire d'un côté des accidents provoqués par la main de l'homme et de l'autre des recours à la magie. Est-ce un processus qui continue à être habituel dans votre société ?

Les sociétés africaines sont, bien entendu, engagées dans la voie d'un développement tous azimuts, et il serait inconcevable que nous prétendions revenir avant le déluge. Ici par exemple, en République Populaire du Bénin, il a été lancé, voici deux ans, une grande campagne contre la sorcellerie et toutes les pratiques rétrogrades, maux qui ont empêché notre société d'avancer. Je n'entends donc pas faire l'apologie de ces pratiques révolues que nous avons totalement extirpées de chez nous, comme chacun sait. Néanmoins, je constate que les sorciers, ces malfaiteurs, ayant été éliminés et leurs prétendus pouvoirs abattus, la mentalité animiste n'a pas disparu, et personne ne songe à la récuser, et à prétendre que le christianisme, l'islam, le bouddhisme et autres sont nos religions d'origine. Donc on constate que nos croyances traditionnelles continuent à guider beaucoup d'entre nous dans leur comportement quotidien. D'où la croyance qui subsiste, selon laquelle l'homme, par l'intermédiaire des fétiches, divinités et génies, 'en un mot par l'intermédiaire des « vodouns », peut intervenir sur le cours des événements. Les coïncidences et les indices qui accompagnent l'accident de voiture qui se passe dans *le Nouveau Venu* ne sont pas étrangers à cette croyance. Maintenant, est-ce que ce sont effectivement les gris-gris qui provoquent l'accident ? Est-ce que les gris-gris existent ? Je ne sais pas quoi répondre.

Est-ce qu'on peut tirer de votre film la conclusion suivante qui se dégage de certaines œuvres africaines, à savoir que la solution de certains problèmes des sociétés africaines passe nécessairement par ce qu'on appelle les puissances occultes, c'est-à-dire que la médecine, la science occidentale ne peuvent pas résoudre tous les problèmes des sociétés africaines ? Est-ce aussi cela que vous avez voulu dire ?

- Oh oui, et j'y tiens très fort. Chaque type de société secrète finalement ses solutions. Et dans *le Nouveau Venu*, toute la partie qui vient après l'accident tend à signifier que la médecine moderne guérit les corps, mais que pour ce qui est de la guérison psychologique du héros et de sa réinsertion dans la société qui est la sienne, la science traditionnelle est nécessaire. Donc si dans la pratique, finalement, beaucoup d'entre nous s'abreuve aux deux sources de la morale et de la religion, à la fois chrétiennes ou islamiques d'une part, et africaines de l'autre, cela tient à la dualité de notre genre de vie et même de la structure actuelle de l'Afrique. La science moderne résoud beaucoup de problèmes en Afrique, mais la

science traditionnelle, qui prend toujours plus ou moins des allures occultes, intervient pour une grande part dans notre activité. En tout état de cause, ces pratiques ne sont souvent que la codification, par nos Anciens et nos grands Initiés, de ce que la tradition africaine a récolté au cours des siècles en tant que connaissances scientifiques.

Enfin de compte c'est bien le retour aux sources qui a le dernier mot, est-ce bien cela ?

Il faut bien retourner aux sources. Le jeune directeur a appris, à son corps défendant et dans sa chair, qu'on ne travaille jamais dans un milieu théorique, et que ce qu'on a appris dans les universités européennes doit être adapté au terrain sur lequel on vit. Je pense pour ma part que la société africaine, pour autant que je connaisse les sociétés autres qu'africaines, est probablement la société la plus humaniste qui soit, à savoir que l'homme y est la mesure de toute chose. Et en Afrique, tout a toujours été construit et vécu en fonction des hommes et non d'un avenir chiffré et abstrait. Donc toutes les exagérations, toutes les excitations « exotiques », technocratiques, idéologiques et d'autres types, qui prétendent faire de l'homme un simple instrument d'exécution, et le considérer seulement comme une donnée statistique, ou des biceps-vapeur sont condamnées à l'échec, à mon avis, en Afrique. Soit échec dans leurs buts, dans leurs visées et mots d'ordre : les ordres qu'elles donnent seront toujours battus en brèche par le manque de conviction parce que les hommes ne se sentent pas concernés. Soit échec par excès de succès : les individus sont mis en coupe réglée, taillée, organisée, massacrés, répartis en escadrons . . . de production, de danse ou d'animation, en brigades, angkars ou autres, et le développement se fait, mais à quel prix ? Les sociétés seront équipées de réalisations matérielles plus ou moins impressionnantes à présenter aux étrangers, mais le peuple, les hommes, se seront réfugiés dans une sorte d'exil intérieur.

Donc retour aux sources incontestablement, où il importe d'allier les nécessités du futur avec les exigences fondamentales de la pensée africaine.

Votre film a une fin heureuse, ne pensez-vous pas que là aussi, comme pour le caractère du jeune directeur, les choses sont souvent plus complexes ?

Je suis un optimiste, ou plus exactement un pessimiste actif. Bien sûr le jeune directeur aurait pu mourir dans l'accident, ou bien le vieux fonctionnaire aurait pu refuser de se reconcilier avec lui et décréter désormais la lutte à mort. Le jeune directeur à son tour peut revenir animé d'une impitoyable ardeur de vengeance . . . et ainsi de suite.

Mais pensez, premièrement, qu'aucune opposition n'est définitive, pour peu qu'un certain nombre d'éléments interviennent pour les expliquer. Ensuite j'ai dit que j'ai tenu à ce que mon film soit un peu éducatif : c'est que je souhaite que les contradictions dans lesquelles nos sociétés parfois se noient, soient résolues par une confrontation dialectique. Donc, les choses sont plus complexes dans la réalité, mais il n'y a pas de raison que la fin heureuse n'existe pas elle aussi.

Sur ce point je me permets de vous citer le cas de notre pays, la République Populaire du Bénin, où nous vivons depuis 6 ans sous un régime militaire marxiste-léniniste. Généralement ces deux types de régimes (régimes militaires d'une part et régimes marxistes-léninistes d'autre part) sont des régimes répressifs, souvent de façon définitive ou expéditive. Or il n'y a pas eu, à ma connaissance du moins, de massacres des opposants du régime ; il y a eu des tensions qui se sont résorbées de façon à peu près vivable pour tout le monde ; c'est dire que, au Bénin en tout cas, les oppositions les plus meurtrières peuvent trouver une fin heureuse.

C'est ainsi que moi personnellement je vois la dialectique. Il s'agit de faire vivre les hommes ensemble, non de les « éliminer » comme vous dites si élégamment dans votre langage de cartésiens staliniens. Et je le souhaite, et je le pense profondément, et j'y tiens. C'est pour cela que j'ai, au risque de paraître naïf ou hypocrite, choisi de proposer une fin heureuse à ce conflit.

Vos scènes oniriques, vos flash-back, le retour au pays sont admirablement tournés. Avez-vous des modèles cinématographiques ? Quels sont les grands réalisateurs que vous appréciez ?

Sur ce point, je n'ai aucune honte à affirmer que mes goûts littéraires vont au surréalisme sur lequel d'ailleurs je dispense des cours à l'Université Nationale du Bénin, après en avoir donné en France. Cette liaison intime du rêve et de la réalité, cette façon de rêver son action ou de réaliser son rêve, ou encore cette façon d'avoir recours à l'onirisme pour traduire ce qui dans le discours quotidien aurait été plat, est sans aucun doute une des marques que j'ai reçues du surréalisme.

Mais pour le cinéma, s'il faut citer des modèles, j'ai une très grande admiration pour Fellini, pour Bergman, dont « Cris et Chuchotements » m'a paru un des films les plus extraordinaires que j'ai jamais vus. J'ai eu aussi beaucoup d'admiration, et j'aurais aimé connaître davantage le « cinéma novo » brésilien (par exemple je pense à Glauber Rocha, « le Dieu noir et le Diable blond » ou bien « Antonio Das Mortes »). Comme vous voyez, c'est très éclectique ; mes goûts ne se rangent pas particulièrement dans une école cinématographique, je ne sais pas si nous en sommes déjà là en Afrique. Nous avons des tendances personnelles que chacun des cinéastes essaie de traduire à travers ses œuvres.

Avez-vous des projets ?

Hélas oui. En Afrique Noire, nous sommes tous des cinéastes à projets. Tout le monde a des cartons, des tiroirs qui croulent sous les projets, mais sauf dans quelques rares pays, les projets finissent par prendre le goût des déceptions et des fantômes.

Dans l'immédiat, en tout cas, il y a un film de commande que je devrais réaliser sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitation en République Populaire du Bénin, si quelques bureaucrates à la bile amère m'en laissent la possibilité. Le film est en projet depuis longtemps, il est écrit, et découpé, son financement existe mais des subtilités administratives étranges font qu'il n'a toujours pas été réalisé. Au-delà de celui-là,

j'ai cinq projets de courts métrages et deux projets de longs métrages qui sont déjà très avancés, mais je vous le dis, nos projets deviennent parfois des fantômes douloureux ou méchants : qu'est-ce qu'un projet, quand on n'entrevoit aucune possibilité de le réaliser ? *Le Nouveau Venu* par exemple, ne m'a pour le moment rien rapporté sauf des dettes, des impôts et de féroces jalousies chez moi, et je ne vais pas me ruiner à produire moi-même tous mes films jusqu'à ma retraite. Alors mes autres projets restent pour le moment à l'état de désirs. Mais la grande force, n'est-elle pas le Désir ?

Richard de Medeiros
Entretien recueilli par
Adrien Huannou
Cotonou, le 3 septembre 1978

FRANÇAIS «SECONDAIRE» ET TEXTES FRANCOPHONES

Le petit texte suivant a fait l'objet d'un exposé au Séminaire sur l'enseignement des littératures d'expression française de l'Université en France, Suisse et au Bénélux, lors d'une réunion organisée à l'initiative de l'AUPELF du 3 au 5 avril 1979 à l'Université de Haute-Bretagne. M. Michel Tétu, premier secrétaire général adjoint de l'AUPELF a bien voulu en autoriser la reproduction dans ce numéro des Amis de Sèvres. Qu'il en soit ici très vivement remercié. Je n'ai pas cru devoir effacer les signes de production orale de ce qui ne se veut, dans le meilleur des cas, qu'un simple instrument de travail à amender, développer et approfondir.

Je me propose de vous présenter quelques réflexions sur ce que j'appellerai de façon volontairement ambiguë le français secondaire. Français secondaire parce qu'il s'agit de considérer l'enseignement en France des littératures d'expression française que nous appellerons par souci de rapidité «francophone» sans ignorer les problèmes que ce qualificatif soulève. Or, objectivement, ces littératures se trouvent aujourd'hui encore minorées — voire ignorées — par l'enseignement français pour des raisons qui ne relèvent pas toutes au demeurant de la seule question littéraire ou scolaire. Français secondaire encore parce que l'on m'a demandé d'intervenir en tant que généraliste auprès des spécialistes des littératures francophones que vous êtes. Je suis professeur dans l'enseignement secondaire, actuellement en poste dans le premier cycle.

Au départ de mes propos, une observation sur laquelle l'accord se fera sans difficulté : jusqu'à présent, les études francophones, discipline récente, restent massivement le fait du domaine universitaire. Elles font l'objet de créations parcimonieuses de postes en faculté ; elles cherchent à créer des centres de recherches dynamiques et efficaces et fournissent surtout jusqu'ici la matière à mémoires, thèses, publications savantes et colloques. L'organisation verticale de notre système d'enseignement (supérieur, secondaire, primaire), le cloisonnement quasi total de ses différentes strates, la coupure institutionnellement organisée entre chercheurs d'une part et enseignants de l'autre, ces différents éléments expliquent en partie le peu de retombées actuelles de l'objet/francophonie/dans le secondaire.

Face à cette situation, l'invitation qui m'a été faite de parler de l'adaptation de cet enseignement au secondaire peut s'entendre selon deux voies fort différentes. L'une consisterait à rendre compte d'une expérience précise, ponctuelle, menée dans une classe concrète. Au lieu de généreuses déclarations de principe, on travaillerait dans ce qui pourrait passer pour le «réel». Il me semble pourtant qu'une pareille démarche porte en elle-même ses propres limites. Que signifierait un discours soigneusement clos sur un cours précis, le mien en l'occurrence, qui aurait éventuellement «marché» (selon quels critères ? en se fixant quels buts ?) portant sur un sujet déterminé : un poème de Césaire, une page de Hubert Aquin, à la limite n'importe qui pourvu que ce soit l'Autre . . . Cette démarche, qui manquerait à penser les bases conceptuelles qui la fondent (quelle francophonie ? pourquoi la

francophonie ? comment la francophonie ? pour qui la francophonie ?) aurait vite fait de diluer dans le singulier non-représentatif ce qui doit se situer, à mon sens, au niveau d'une généralisation possible.

L'autre voie qui s'offre à moi, et c'est celle que j'adopterai, consistera au contraire à poser **quelques conditions générales de bases préalables à la lecture française des textes de langue française**. dans un contexte précis : l'école comme 1) courroie de transmission privilégiée d'un certain savoir lire-écrire mais aussi 2) comme lieu de reproduction idéologique.

Les hypothèses que je vais développer n'engagent que moi en tant qu'individu représentant un certain type d'enseignement dans un endroit et un temps précis : l'école secondaire française d'aujourd'hui. Elles sont discutables et c'est à ce titre que je les soumets à votre attention, cet exposé n'ayant aucunement la prétention de prendre la forme d'une communication savante mais cherchant simplement à soulever quelques questions vues d'un bord qui vous est sans doute moins familier.

I. - Le discours de l'école sur le texte francophone

Il n'y a que certains professeurs de littérature pour croire que les problèmes de la littérature sont simples.

Serge Doubrowski, *Pourquoi la nouvelle critique*, Mercure de France, 1968, p. 220, n 1.

La première série de remarques que je ferai portera sur un sujet aujourd'hui « classique » mais que l'on aurait tort d'ignorer tant il conditionne l'existence même du discours de l'école pour la majorité des enseignants : je veux parler du manuel scolaire. Certes on peut lire, et on lit, en classe des œuvres complètes. Cependant, dans l'état actuel de formation d'un nombre important des maîtres, le manuel reste un bon révélateur des pratiques dominantes en matière de pédagogie du français en France même. Je ne reprendrai pas ici en détail, à propos du texte francophone, ce que les analyses de Pierre Kuentz, de France Vernier, de Simone Delesalle entre autres nous ont appris à lire dans la mise en texte des manuels (1). Je pense qu'une réflexion sérieuse mériterait d'être menée par tous ceux que l'enseignement des littératures francophones intéresse. Je me contenterai d'attirer votre attention sur quelques points précis à la suite d'un sondage que j'ai effectué dans une douzaine de ces ouvrages destinés à l'enseignement du français *dans le premier cycle du secondaire. (2)*

Un premier point mérite l'attention. Tous les manuels (publiés entre 1970 et 1979) que j'ai consultés comportent des textes francophones en proportions très variées : un seul texte, plusieurs textes, une section presque complète. Ce phénomène qui peut paraître banal n'est pourtant pas négligeable et l'on doit le souligner. Il résume à lui seul une large partie de la problématique qui nous occupe ici ; puisque « texte francophone » il y a, quel choix se trouve effectué ? comment est-il présenté ? pourquoi se trouve-t-il là ?

L'insertion de textes francophones dans nos manuels présente un indéniable aspect positif. Avec elle s'opère une ouverture relative au texte non-hexagonal selon des critères, commerciaux, politiques ou autres, qu'il conviendrait par ailleurs d'analyser de plus près. Le même phénomène n'en présente pas moins un aspect négatif : cette ouverture n'est jamais pensée. Elle s'inscrit d'office dans le discours idéologique humaniste dominant en prenant pour cadre les catégories, élargies pour la circonstance, de l'Homme et de l'Universel sans remettre en cause par la même occasion l'approche intuitive-impressionniste, l'appel au jugement « olfactif » (sentez-vous la beauté du passage ?), la transparence du texte à l'homme ou le dogme de l'expression - représentation.

Ces réserves posées, comment le texte francophone fait-il système à l'intérieur de cet appareil ? Une première distinction nous permettra d'établir une opposition très nette entre texte « accidentellement » francophone et texte « essentiellement » francophone. J'appelle *texte accidentellement francophone* le texte, ou l'extrait de texte, qui utilise comme langue véhiculaire le français mais qui ne revendique pas, par la thématique qu'il développe, une appartenance spécifiquement « francophone », une « *franco-phonitude* » si l'on ose dire. Ce sont, en d'autres termes, des textes « sans accent ».

C'est le cas d'un extrait du roman d'Andrée Chedid au titre pourtant significatif, *l'Autre* (6, p. 80 - 81) qui décrit les effets d'une secousse sismique sans que la réalité nord-africaine qui sert de cadre au récit apparaisse jamais dans le passage retenu. C'est le cas des dix-sept premiers vers du beau poème de Saint-Denys Garneau « Le jeu » (*Regards et jeux dans l'espace*), catalogué d'ailleurs par le manuel où il figure (1) dans la section « les jeux et les sports » ! Texte attachant à plus d'un titre mais qui ne présente rien de particulièrement « francophone », excepté l'usage de la langue française, et invite plutôt à s'extasier sur le caractère universel du jeu chez l'enfant. C'est le cas encore d'un extrait du *Sourire d'Icare* de Géo Norge qui ne figure dans l'ouvrage (3), ainsi qu'un texte de Ramuz sur les rapports de ce dernier et de son masseur-kinésithérapeute (!), qu'en vertu du détestable usage d'un prétendu « thématisme », bouée de sauvetage d'une pédagogie du français en perdition, qui illustre dans le cas présent « le monde du travail ». C'est le cas enfin, et l'exemple ici confine à la caricature, de ces huit lignes de Mouloud Féraoun extraites de *Jours de Kabylie* qui figurent dans une section « Anes et chevaux » (9) sous le chapeau suivant :

Voici des ânes d'Afrique du Nord, mais qui se comportent comme ceux de chez nous !...

On voit par ces quelques exemples le problème très réel que posent l'insertion et la dilution de ce premier type de textes dans des manuels scolaires français. Inversement, il existe un point positif qu'il convient de souligner. Certains de ces textes, très puissants (et l'on pose ici en termes totalement impressionnistes le fameux problème de la « valeur » littéraire) ne rabattent pas obligatoirement le « francophone » sur l'exotique. Je pense à « Lire » (3, p. 60) du poète malgache Jean-Joseph Rabearivelo (*Presque -*

songes). Ce peut être un premier pas vers la reconnaissance d'une littérature à part entière qui ne se contente pas de représenter dans nos manuels une attitude que l'on pourrait, à la limite, résumer par : . . . et pourtant ça pense!

J'appelle *texte essentiellement francophone* le texte, ou l'extrait de texte, qui utilise comme langue véhiculaire le français mais qui, lui, revendique par la thématique qu'il développe une appartenance spécifiquement « francophone », autrement dit, en français, nous donne à lire autre chose. Ce type de texte pose immédiatement des problèmes langagiers qu'à l'instar des sèmes et sémèmes des sémanticiens on pourrait qualifier de « *franconèmes* », hypothétiques unités de signification spécifiquement francophones. C'est tout particulièrement là que l'enseignement français, qui n'a reçu aucune formation dans ce domaine, se trouve confronté à une question que vous connaissez bien et qui fait que le littéraire est travaillé par le socio-linguistique, l'anthropologique et le linguistique.

Ici encore on envisagera deux points de vue. L'aspect négatif d'abord se résume en la difficulté que proposent certains termes et le flottement terminologique, et donc sémantique, qu'ils sont susceptibles d'engendrer. Ainsi, définir les *cauris* (L. S. Senghor, « Congo », 9, p. 278 - 279) comme de simples *coquillages* est tout aussi insuffisant que de laisser ignorer ce que représentent dans une culture d'Afrique noire donnée un *griot*, des *genies* ou un *forgeron* (*id.*, p. 257 - 259, à propos d'un texte de Camara Laye). Je n'insisterai pas sur cet aspect capital qui vous est familier et qui n'est d'ailleurs pas près d'être résolu.

L'aspect positif du même phénomène nous rappelle, ou plutôt devrait nous rappeler, que le discours littéraire relève d'une institution sociale qui est l'enjeu, comme d'autres domaines de l'activité humaine, de véritables belligérances. Encore faudrait-il que la littérature ne fût pas pensée en termes idéalistes, mais en termes de stratégie, de tactique et d'hégémonie dont les problèmes d'édition et de diffusion ne constituent que la face matérielle la plus apparente. Ainsi la naissance et/ou le développement de littératures nationales de langue française tendent-ils à *imposer*, mieux à *contre-imposer*, un lexique qui nous est objectivement étranger comme c'est le cas, par exemple, avec le texte de Senghor déjà cité : « Congo, woï pour trois kôras et un balafong ».

La question centrale que je suis amené à poser par conséquent en ce point de mon exposé est celle-ci :

à quels (s) principe (s) renvoie actuellement (et devrait renvoyer ultérieurement) l'insertion des textes francophones dans les manuels scolaires français ?

Dans l'état présent des choses on ne peut que constater ceci : *il n'existe pas de systématique dans l'approche scolaire du texte francophone*. La seule ligne directrice reste celle, implicite, d'un humanisme bien tempéré qui intègre pêle-mêle fragments maghrébins, africains, malgaches, québécois, belges, suisses, etc. en assignant à la littérature le rôle quasi unique d'avoir à être enseignée. Le tout s'inscrit, en règle générale, dans le cadre d'une pédagogie dépassée. Quels effets de connaissance sur un texte extrait de *Bonheur*

d'occasion de Gabrielle Roy (12, p. 120 - 122) les élèves peuvent-ils bien tirer de la consigne suivante :

Relevez le vocabulaire des bruits. Rédigez la recette d'un gâteau, d'un plat.

Ce n'est pas, on le voit, la pédagogie du texte francophone qui est ici en cause ; c'est la pédagogie du français tout court.

Concrètement, des possibilités intéressantes s'offrent pourtant dès maintenant au professeur, même à partir des manuels tels qu'ils sont. La lecture d'un «poème-choc» me semble susceptible de favoriser l'approche d'une autre sensibilité, telle la «Prière d'un petit enfant nègre» de Guy Tirolien (3, p. 57). Le poème en tant que texte complet devrait permettre la prise de conscience de l'Autre, de son existence et de son point de vue, plus sans doute que l'extrait narratif souvent trop court. On ferait la même remarque à propos de « Je vous remercie mon Dieu» de Bernard Dadié (10, p. 201). Il conviendrait par conséquent, à mon sens, de présenter de préférence ce genre de texte ou des contes relativement brefs dans une version intégrale.

En cas d'extraction, comme dans ce passage de *Pluie et vent sur Têlumé Miracle* par Simone Schwartz-Bart (2, p. 167 - 168), il conviendrait de ne retenir que des extraits relativement longs qui ne se cantonnent pas dans le *descriptif* ou le folklore plus ou moins exotique aux dépens de l'histoire et du politique. Ainsi ces pages, par la dramatisation qu'elles proposent, sont-elles susceptibles de faire saisir une situation, nullement réductible au noir au demeurant, mais qui redouble l'assujettissement maître/domestique par l'opposition maîtresse blanche/servante noire. La même remarque vaut pour l'extrait (10, p. 204 - 205) de la guadeloupéenne Michèle Lacrosil (*Sapotille et le serin d'argile*) qui présente un témoignage historique sur l'esclavage et les conditions de l'affranchissement.

Une chanson, car on a trop tendance à ne privilégier que le discours dit littéraire, pourra aussi bien être étudiée en tant que texte (lu-écouté) qu'en tant que texte représentatif d'un peuple précis. C'est ainsi qu'après avoir travaillé systématiquement les couplages dans « Mon pays» de Gilles Vigneault nous avons prolongé la réflexion sur la notion de «pays», mes élèves et moi, en recourant à la vision d'une sorte de «francophonie de l'intérieur» grâce à l'étude parallèle des chansons de Jean Ferrat, «Ma France», et de Charles Trénet, «Douce France».

Un manuel enfin exploite une possibilité qui me semble la plus intéressante. Une section complète est consacrée aux «Rencontres avec les Musulmans» (9, p. 194 sq). Une telle initiative redonne indiscutablement à l'approche thématique tout son intérêt. Encore faudrait-il la repenser en termes différents car très souvent on propose un texte ancien, anonyme et sacralisé par la culture (un conte des *Mille et une nuit*) ou bien on donne la parole à l'observateur français (Bodard et Peyrefitte sur la Chine par exemple) pour évoquer l'Autre. Une autre livraison du même manuel exploite la même idée en tombant dans les mêmes travers. «vers les Afriques

noires et les Amériques noires» (8) brassent dans le même mouvement Mongo Beti et Leconte de Lisle, Camara Laye et Mérimée. On ne peut mieux désigner l'Afrique comme le référent exotique, le «continent noir» comme sujet de «poèmes barbares». Ce n'est pas en produisant quelques extraits de «poésie noire» agrémentés de la consigne suivante :

En lisant ces quelques poèmes, essayez d'entendre résonner un tam-tam bien rythmé, en guise d'accompagnement

que l'on transformera la pédagogie de la lecture en milieu scolaire ! De plus l'amalgame effectué entre les Amériques et les Afriques noires sans que soit restituée la dimension socio-historique qui permettrait de penser sérieusement le phénomène dénude dans sa naïveté même les risques *d'illusion de subsomption* que comporte en soi la dénomination de *littérature francophone*. Peut-on, par exemple, postuler une unité de la littérature africaine de langue française à partir d'une zone géographique et d'une pigmentation données alors que l'on n'exige pas de nous une connaissance et une pratique de la littérature européenne ?

Tout travail de lecture présuppose une conception du texte, de l'auteur, de la littérature. L'enseignement des littératures francophones ne saurait faire l'économie de questions telles que : qu'attend-on de l'élève, du professeur face au texte d'expression française ? quel est l'objet de départ de l'explication de texte ? son objectif d'arrivée ? etc.

II . - D'un autre discours possible

. . . l'œuvre se tient dans la main, le texte se tient dans le langage.

Roland Barthes, «De l'œuvre au texte», *Revue d'esthétique*, 3, 1971, p. 226.

Après avoir évoqué rapidement quelques problèmes afférents au discours dominant de l'école sur le texte francophone qui, dans l'inévitable conflit textuel entre le littéral et le référentiel, opte toujours pour le référent extra-linguistique, il est temps d'en venir à un autre discours possible. Ce dernier ouvre des perspectives intéressantes et, tout à la fois, débouche sur de nouvelles difficultés. Le point de vue cette fois s'inverse en optant délibérément pour l'immanence. Il s'agit à présent d'un poème d'Anne Hébert (7, p. 374), présentée par le manuel comme une «jeune romancière et poétesse canadienne d'expression française» qui pose le problème de son approche sur un autre plan. C'est un texte (3) bref, dense et plutôt hermétique qui, francophone ou pas, nous ramène à la problématique de la lecture.

NEIGE

La neige nous met en rêve sur de vastes plaines, sans traces ni couleur

Veille mon cœur, la neige nous met en selle sur des coursiers d'écume

*Sonne l'enfance couronnée, la mer nous sacre en haute mer, plein songe,
toutes voiles dehors*

*La neige nous met en magie, blancheur étale, plumes gonflées où perce
l'œil rouge de cet oiseau*

Mon cœur, trait de feu sous des palmes de gel file le sang qui s'émerveille

Jean-Michel Adam a proposé une approche de ce texte (4) qu'il avait découvert grâce au manuel qu'utilisaient cette année - là ses élèves de 3ème. Cette fois le travail se veut systématique et fondé sur une conception explicite du texte. Les bases méthodologiques ont été empruntées aux théories développées par S. R. Levin dans *Linguistic Structures in Poetry* (1962) qui distingue trois types d'équivalences à partir de la notion de couplage :

type 1 : entre éléments linguistiques, selon des facteurs syntagmatiques ;

type 2 : entre formes équivalentes du point de vue du sens et/ou du son ;

type 3 : entre positions équivalentes « quant au genre ».

Dans « Neige », on ne peut que constater l'absence de contraintes formelles de type 3. Ce poème, à la différence par exemple d'un sonnet aux formes très codifiées, par sa brièveté et sa concentration, pose de façon brutale le problème de sa lisibilité au discours traditionnel de l'école. L'étude a donc été menée aux différents niveaux sémantique, syntaxique et graphico-phonique dans la perspective d'une systématique des isotopies : isotopies du contenu, de la structure syntaxique et de l'expression. L'analyse détaillée de ce court poème permet de dégager un système itératif invariant de style liturgique que la construction de la lecture va corrélérer aux quatre éléments : terre, eau, air, feu. Par ailleurs, cinq systèmes syntaxiques peuvent être rapprochés des cinq vers ce qui permet de parler de véritables « rimes syntaxiques » facteurs de cohésion textuelle. Enfin, l'attention portée au rôle producteur du signifiant dans le poème (une forme d'engendrement textuel) conduit l'analyste à conclure que « il est dans « Neige », et en dépit des apparences, moins question du monde (espace référentiel, dénotatif québécois) que de l'écriture (espace connotatif de la page) ».

En d'autres termes, des traces ont produit sur le blanc du papier un texte.

Cette façon expéditive de résumer une analyse fouillée à laquelle je me permets de vous renvoyer n'a d'autre but que de pointer, après le discours de l'école, un autre exemple - limite d'un des discours possibles sur le

texte francophone. Cette approche, outre la formation qu'elle présuppose pour être menée, a certainement tendance à diluer dans la textualité ce qu'une autre tendance critique dévoie dans la seule réalité extra-linguistique. C'est ainsi qu'à propos du début de « Batouque » d'Aimé Césaire (5) :

Les rizières de mégots de crachat sur l'étrange sommation
de ma simplicité se tatouent de pitons.
Les mots perforés dans ma salive ressurent en villes d'écluse
ouverte, plus pâle sur les faubourgs
O les villes transparentes montées sur yaks
sang lent pissant aux feuilles de filigrane le dernier souvenir
le boulevard comète meurtrie brusque oiseau traversé se frappe
en plein ciel (. . .)

Lilyan Kesteloot écrit(6) : « cette ville au relief accidenté « montée sur yaks » et ce « boulevard qui se frappe en plein ciel », c'est Fort - de - France, . . . ».

La naïveté d'une telle lecture est là pour nous rappeler que dans l'expression « littérature francophone » il y a *francophone*, mais aussi *littérature* et que, par conséquent, l'insondable question *qu'est-ce que la littérature ?* ne peut pas ne pas se poser si l'on ne veut pas faire partie de ces « honnêtes gens », que dénonçait naguère Henri Meschonnic (7), pour qui l'absence de toute méthode est une méthode :

Car il y a des honnêtes gens qui, au moment de parler ou d'écrire sur la littérature, au moment de l'enseigner, se vantent encore de n'avoir pas de méthode. Comme si absence de méthode était présence humaine. Leur « sensibilité » aux textes montre combien leur culture générale est un héritage passif et non une création (et la preuve en est qu'ils sont bien démunis devant la modernité) Leur libéralisme est un ethnocentrisme et un logocentrisme étouffants sous une allure aimable, et c'est eux qui crient au terrorisme totalitaire à la « déshumanisation ». Ils ne se sont jamais posé les quelques questions premières qui les auraient inquiétés sur leur rôle. Ils sont eclectiques. Ils posent que toute méthode tue son objet : puisqu'elle le crée, et qu'elle vous donne toujours raison (etc).

III . - Critiques, hypothèses, suggestions

Si vous ne le croyez pas, venez me voir ; vous contrôlerez, par votre propre expérience, non pas la vraisemblance, mais, en outre, la vérité même de mon assertion.

Le Comte de Lautréamont, *les Chants de Maldoror*, chant quatrième.

Le texte francophone existe. C'est un fait qui s'impose à tous ceux qui veulent bien ne pas se boucher les yeux. Ce fait nous impose de *penser* les modalités de son enseignement ; enseignement *spécifique* ou

enseignement *identique* ? Le texte francophone implique-t-il une attitude de lecture « francophone » ? Doit-on, ou ne doit-on pas, envisager la promotion d'un nouvel objet épistémologique : la lecture francophone ? Et si oui, sur quelles bases ?

La naïveté des questions que je me pose en tant que généraliste a de quoi faire sourire. Pourtant, je ne suis pas certain que, jusqu'ici, la tendance dominante des spécialistes n'ait pas été de considérer les littératures d'expression française comme un *donné* de fait, un objet naturel que l'on n'a plus qu'à enseigner sans avoir pris seulement la peine de le construire. La volonté qui est la vôtre d'élargir cet enseignement passe par la nécessité d'apporter de vraies réponses à de vraies questions. Si l'enseignement des littératures d'expression française désire se constituer comme discipline à part entière comme cela paraît souhaitable, il convient de définir outre la manière d'examiner l'objet les *méthodes* propres à analyser cette matière.

Plusieurs personnes parmi vous suggèrent que les programmes des concours de recrutement en lettres modernes, C. A. P. E. S. et agrégation, comportent un ou deux auteurs d'autres pays que la France. L'idée est intéressante ; encore faut-il se demander ce que l'on en ferait et si les méthodes de la littérature dite comparée telle qu'elle est trop souvent pratiquée chez nous seraient susceptibles de constituer un outil d'approche pertinent et formateur. Elle ne doit pas faire oublier les risques de régression par rapport aux efforts déployés actuellement, en marge de l'université très souvent, dans la rénovation de l'enseignement du français en France. Je ne verrais pas pour ma part grand intérêt à faire étudier les plus « belles pages » de la francophonie s'il s'agissait de refaire le même avec l'Autre. Pierre Mertens, Jacques Chessex, Gaston Miron, Jacques Roumain, Mouloud Mammeri, Mongo Beti, Jacques Rabemananjara ou Georges Schéhadé : l'Homme et l'Oeuvre. Or tout laisse à penser que le fonctionnement monolithique des concours de recrutement à l'heure actuelle encore risquerait fort de limiter le « dialogue des cultures » que vous souhaitez au monologue de LA culture (la nôtre) tel qu'il est pratiqué massivement aujourd'hui. Car dans ce domaine l'appel à la « curiosité littéraire » qui ne constitue pas que je sache un concept opératoire, ne suffit pas pour quiconque veut penser sérieusement l'approche du phénomène littéraire.

Je soumets ces réserves à votre appréciation. Pour ne pas limiter cependant mon intervention à une suite de remarques qui pourraient passer pour uniquement négatives, je terminerai en indiquant quelques bases de travail très concrètes à mettre en place si vous le jugez bon.

1) Si le manuel est bien, comme je le pense, un lieu stratégique d'intervention, il conviendrait de travailler sérieusement les modalités d'insertion du texte francophone dans la perspective d'une véritable systématique de la francophonie. A cette fin, il paraît souhaitable que des groupes de travail se forment, groupes inter-niveaux qui réuniraient les spécialistes des diverses littératures francophones et les utilisateurs éventuels de ces littératures dans le secondaire.

2) Il existe dans de nombreux pays francophones des associations de spécialistes. Il conviendrait de sensibiliser ces associations aux problèmes

qui vous préoccupent et de demander, pour la France par exemple, que la revue de l'Association Française des Enseignants de Français *le Français aujourd'hui* envisage l'ouverture d'une chronique régulière. Cette chronique pourrait attirer l'attention des enseignants du secondaire sur des points précis, leur fournirait une base de connaissance et les moyens d'élargir de façon valable le corpus qui est le leur.

3) Certaines revues pédagogiques très lues dans les établissements comme la *Nouvelle Revue Pédagogique* et *l'École* pour ne citer qu'elles pourraient être contactées également dans ce sens.

4) Des bulletins émanant de C. R. D. P. existent parfois. Ils pourraient eux aussi servir de moyen d'information à utiliser dans la même perspective dans la mesure où certains sont adressés gratuitement à tous les enseignants de français qui travaillent dans une Académie.

Ces rapides suggestions ne présentent aucun caractère grandiose. Elles sont à la mesure de nos moyens d'enseignement : pauvres. Elles témoignent simplement de l'expérience d'un homme de terrain. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il serait bon que « spécialistes » et « généralistes » puissent collaborer dans un esprit constructif. Encore faudrait-il que l'on offrît à ces derniers, d'un point de vue institutionnel, des conditions décentes de travail et de réflexion (décharges horaires, ordres de mission, etc.). Quoi qu'il en soit je reste persuadé que ce n'est pas avec de bons sentiments que l'on « fera » en classe de la bonne littérature francophone, c'est-à-dire un bon usage français des littératures d'expression française. La question reste bien entendu ouverte. Un gros travail s'impose qui seul permettra de répondre à la question pour moi centrale : comment s'approprier la différence en respectant cette différence ?

Jean - Pierre Goldenstein

N O T E S

1. Pour plus de détails, voir le n° 7 de la revue *Littérature*, octobre 1972, « Le discours de l'école sur les textes » et en particulier les contributions de Pierre Kuentz, « L'envers du texte » et de Simone Delesalle, « L'explication de textes, fonctionnement et fonction ». Voir également Simone Delesalle, « Lecture d'un chef d'œuvre : *Manon Lescaut* », *Annales*, mai - août 1971 ; France Vernier, *l'écriture et les Textes*, Editions sociales, 1974 ainsi que Jean-François Halté et André Petitjean, « Pour une théorie de l'idéologie des manuels scolaires. Le *Lagarde et Michard* : le cas Diderot », *Pratiques du récit*, CEDIC, 1977.

2. Le corpus utilisé comprenait : BORDAS (1) André Lagarde et Laurent Michard, Français 6^e programme 1977, « lire observer s'exprimer » par Jean Fournier, Alain Lafarge et une équipe de professeurs, 1977.

(2) Nouvelle collection Lagarde et Michard, Le Français, « lire écrire parler », par Jean Fournier, Maurice Bastide, Renée Vredon, choix de textes pour la classe de 5^e, 1975.

(3) André Lagarde et Laurent Michard, Français 5^e, programme 1977, « lire observer s'exprimer », par Jean Fournier, Alain Lafarge et une équipe de professeurs 1978.

(4) Nouvelle collection Lagarde et Michard, Le Français, « lire écrire parler », choix de textes pour la classe de 3^e par André Lagarde et Laurent Michard, Jean Fournier et Maurice Bastide, Marcel Barral et Georges Griffe, Renée Vredon, 1974.

PLAIDOYER POUR UNE EDUCATION TRANSCULTURELLE

« La langue devrait être traitée comme une
conception du monde, comme l'expression
d'une conception du monde »

Antonio Gramsci

« Chaque usage a sa raison »

Montaigne

Notre réflexion a pour point de départ deux observations :

La première porte sur le discours récent tenu au sujet de la culture des émigrés, de l'acculturation, de la spécificité culturelle, du vécu des migrants etc. . . Ce qui frappe à la lecture de nombreux articles, c'est l'imprécision du langage et des concepts et l'absence quasi totale de méthodologie, sauf lorsqu'il s'agit de traits culturels liés de très près à l'apprentissage de telle ou telle langue de pays d'émigration. Certes, le vocabulaire et les concepts de la sociologie, de la psychologie sociale, de l'ethnologie et de l'anthropologie sont parfois encore ambivalents, mais pour l'essentiel nous disposons de modèles d'analyse, de concepts opératoires (comme celui de la personnalité de base) et d'études monographiques fort précises sur les mécanismes d'acculturation notamment pour ce qui est de l'émigration italienne aux U.S.A. Nous essaierons de façon simplifiée et fragmentaire d'éclairer quelques uns de ces concepts afin si possible d'utiliser un même langage, celui des sciences sociales en ce domaine, et de proposer une méthodologie possible de la pédagogie interculturelle accompagnée d'exemples concrets empruntés à deux aires culturelles très différentes. Le nombre réduit d'études précises sur les contacts culturels en France explique peut-être un certain retard en ce domaine.

Au cours de rencontres avec un certain nombre de groupes de femmes en formation dans les XVIII, XIX et XIVE arrondissements de Paris. nous avons été amenés, lorsque les stagiaires étaient invitées à s'exprimer, à faire l'observation suivante : les femmes oscillaient souvent entre deux attitudes allant de la passivité, ou moins de l'hésitation à donner un point de vue, au vif désir de s'exprimer. Cet écart traverse souvent le groupe en formation et peut porter sur l'ensemble des stagiaires. Ajoutons que nous étions en présence la plupart du temps de femmes de nationalités et de cultures différentes : maghrébines (souvent les plus nombreuses), personnes originaires de l'ex-péninsule indochinoise, turques, africaines. La majorité d'entre elles étaient analphabètes et non salariées.

L'observation des réserves, des chuchotements, des fous rires et des appartés de stagiaires appartenant à la même aire culturelle permet de projeter la lumière sur les phénomènes de verbalisation et sur ce qui les

sous-tend. On constate que certaines femmes manifestent l'intention de répondre en fonction de la représentation qu'elles se font de l'enseignante européenne et de son attente. Des réactions un peu similaires peuvent apparaître s'il s'agit d'une formatrice issue de leur communauté. Les apartés entre maghrébines - qui prennent souvent la forme d'une véritable concertation dans leur langue - cachent la plupart du temps un problème lié à un comportement ou à des valeurs spécifiques du groupe. Elles sentent intuitivement que la formatrice ne comprendra pas leur «logique» ou leur attitude. La volubilité dont elles font preuve en langue arabe (ou en kabyle) contraste alors avec leur réticence à s'exprimer dans notre langue. Sur d'autres sujets, dans des circonstances différentes, elles font des efforts pour communiquer en un français élémentaire certes, mais suffisant.

Les travaux de BERNSTEIN ont montré que les formes de socialisation propres à un groupe social se reflètent sur le plan linguistique. Lorsque les référents culturels sont éloignés, l'écart dans le domaine des codes sociaux, du symbolique . . . est très accusé. Ajoutons que si la formatrice impose un thème uniquement rattaché à un système de valeurs, à un modèle culturel européen, la communication risque d'être étranglée.

HYMES définit la culture comme l'ensemble des significations partagées par un groupe ; or, dans la relation qui nous intéresse, la problématique peut être la suivante : comment de part et d'autre pénétrer ces constellations de significations caractéristiques de la communauté, comment opérer sur le plan pédagogique pour qu'elles apparaissent aux uns et aux autres comme autant de miroirs où se reflèteraient l'identité du groupe et des individus . . . On connaît la belle formule de Germaine TILLION, selon l'auteur du Harem et les Cousins, la connaissance d'une culture différente joue le rôle d'un miroir dans lequel on se découvre soi-même.

Rassurons nos lecteurs. Nous ne demanderons pas aux formateurs et formatrices d'acquérir un savoir encyclopédique en ethnologie ou en psychologie sociale.

Les tentatives faites en ce sens ont plutôt égaré les esprits ou découragé les bonnes volontés. Certaine brochure savante sur l'Islam par exemple n'a guère permis de mieux connaître les publics maghrébins ou turcs qui fréquentent nos formations. On se contente trop souvent d'avancer des critères d'appartenance culturelle pour le moins incertains traduisant une grande méconnaissance des travaux menés dans le champ de recherche qui nous préoccupe. Nous voudrions d'emblée pour remettre en question quelques idées reçues citer un passage d'une étude du professeur Robert BRUNSCHVIG, sur la culture musulmane, qui éclairera notre propos : «Si nous voulons traiter correctement d'histoire culturelle et non d'histoire religieuse au sens étroit, quand nous parlons de «civilisation musulmane», ce n'est point essentiellement sur la qualité de la croyance ou sur le degré du culte que nous avons à nous fonder, comme d'aucuns ont tendance à le faire, mais sur les effets que cette croyance exerce dans nombre de secteurs culturels, depuis les humbles usages matériels (1) jusqu'aux manifestations psychosociales les plus complexes ou les plus élevées» (2).

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Perspectives, in *Studia Islamica*, fasc. 1, 1953.

Pour ce qui est de l'aspect linguistique, Robert BRUNSCHVIG ajoutait : « L'aspect idiomatique à sa valeur qui est grande, il n'est pas nécessairement pour ce qui nous occupe l'aspect entre tous privilégié ». L'orientaliste Gustave E. von GRUNEBaum reprendra les féconds principes méthodologiques de Robert BRUNSCHVIG en insistant notamment sur ces « corrélations » entre vie économique, morale, droit, structure sociale et politique, lesquelles « corrélations » ont fait sans nul doute progresser nos aperçus sur ce qu'on peut nommer la « mécanique » de toute civilisation. Elle se révélera utile en priorité comme une méthode pour retracer la transmission d'impulsions issues d'un domaine culturel sur d'autres domaines culturels, pour identifier la forme (ou la formulation) qu'elles revêtiront dans d'autres secteurs et la résistance qu'elles peuvent rencontrer et qui en retour peut modifier l'impulsion et la sphère d'où elle a jailli » (1). GRUNEBaum insiste sur la valeur heuristique de la recherche appliquée aux corrélations entre phénomènes politiques, sociaux, religieux. . .

Si nous voulons progresser dans la connaissance d'une communauté, il faudrait concevoir une phénoménologie détaillée de la situation culturelle du groupe afin d'appréhender cette configuration de comportements appris qu'évoque Ralph LINION (2). Mikel DUFRENNE (3) insiste sur le fait que la singularité d'une culture se manifeste par ses institutions. On songera surtout, pour ce qui est de nos formations, à la cellule familiale, à la manière dont les rôles sont codifiés, au statut de ses membres. . . On objectera peut-être que les familles émigrées ont, en quittant leur pays, rompu avec la communauté d'origine, que les contacts avec la société française ont provoqué des transformations complexes. Les chercheurs estiment que cette situation joue au contraire un rôle de révélateur. Dominique SCHNAPPER qui a étudié les problèmes d'acculturation de la communauté italienne en France, écrit à ce sujet : « Ce contact entre deux cultures crée une situation quasi expérimentale qui permet d'étudier la nature et le mécanisme de la culture » (4). L'auteur cite l'anthropologue Melville J. HERSKOVITZ : « Quand les traditions sont en conflit, les réajustements à l'intérieur d'une culture montrent la manière dont les éléments de la culture se rattachent les uns aux autres et comment fonctionne le tout ! ».

Nous sommes au cœur de la problématique : il ne s'agira pas pour le formateur de rechercher tel ou tel trait culturel distinctif, isolé, que l'on confronterait par exemple à un trait de culture française, mais de voir comment fonctionnent ces configurations de comportements ou d'attitudes, comment ces éléments s'articulent les uns aux autres.

Les hommes sur le chantier, dans l'entreprise, dans la rue, au café . . . ont été confrontés à certains codes de comportements culturels et sociaux « étrangers ». Il n'en est pas de même des femmes dont nous parlons

(1) L'identité culturelle de l'Islam, traduction française, Paris, Gallimard, 1969.

(2) Le fondement culturel de la personnalité, traduction française, Dunod, 1977.

(3) La personnalité de base - Un concept sociologique, 3e édition, P.U.F., 1972.

(4) Centralisme et fédéralisme culturels : les émigrés italiens en France et aux U.S.A., in *Annales E. S. C.*, sept - oct. 1974.

confinées la plupart du temps au foyer. Le processus d'acculturation chez elles est beaucoup moins engagé. Ajoutons, comme le souligne Dominique SCHNAPPER, que, pour l'homme qui a quitté sa communauté de petite taille (le village très souvent), le contrôle social s'est relâché et qu'il est beaucoup moins soumis, en France, à la pression du groupe.

La situation de la femme non salariée est à l'évidence très différente, en outre elle a souvent rejoint le pays d'émigration plusieurs années après le mari. Dans ces conditions, la connaissance de l'univers des « significations partagées » serait particulièrement nécessaire si l'on veut dans la pratique pédagogique tenir *réellement* compte des besoins langagiers du public visé.

Cette approche cohérente des constellations culturelles ainsi précisées rejoindrait, nous semble-t-il, certaines analyses récentes de la linguistique appliquée. Ces travaux (1) concluent tous à la nécessité de centrer l'apprentissage des langues secondes sur les besoins et les caractéristiques des apprenants.

Le Professeur ROULET (de l'Université de Genève) écrit notamment : « Nous ne prétendons pas que cette manière d'apprendre soit réalisable en milieu scolaire, mais retenons de cette observation qu'il existe des stratégies d'apprentissage différentes selon la situation, et sans doute selon d'autres facteurs tels que le milieu socio-culturel, l'âge, la formation antérieure, etc. . . . de l'apprenant. » (1)

La méthode behavioriste traditionnelle consistait à faire assimiler des structures (par la répétition, la mémorisation, la réutilisation, etc. . .) et s'appuyait nécessairement sur un contenu standardisé. E. ROULET poursuit en ces termes : « Pendant longtemps, en effet, la méthodologie a été déterminée en fonction de l'enseignant et de la matière à enseigner, voire des moyens d'enseignement, comme on a pu l'observer ces dernières années avec le développement des méthodes audio-visuelles et des laboratoires de langues. Les cours proposés, le plus souvent linéaires, monolithiques, strictement programmés et destinés à un public indifférencié, ignorent dans une large mesure les caractéristiques des utilisateurs et prétendent enseigner à tout le monde la même matière de la même manière, ce qui explique leur échec partiel ». (1)

Nous pensons, dans cette perspective, que les contenus devraient pour une large part s'inspirer des champs de référence culturels des stagiaires. Il semble que le désir de faire partager à la formatrice certaines opinions, aspirations ou certitudes facilite l'aptitude à la verbalisation, tout au moins lorsque les stagiaires sentent que la personne qui se trouve devant elles est prête à pénétrer dans cet univers des significations partagées par le groupe auquel elles appartiennent.

Une familiarité plus grande avec certaines communautés donnera aux formatrices le moyen de découvrir comment fonctionne le groupe domestique, de discerner quels sont les rôles de chacun des membres, comment les statuts (et donc les rôles) évoluent, quelle est la fonction sociale de telle pratique, etc. . . Quelques lectures bien choisies seront également nécessaires pour remettre en perspective les informations recueillies dans les formations (2).

(1) On se reportera à l'article d'Eddy ROULET : L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics visés, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, Janv. - Mars 1976

(2) Pour le monde maghrébin, on trouvera une bonne synthèse sur la famille tunisienne le modèle de configuration familiale vécue et la prise de rôles (pp. 9-35) dans *Jeunesse, Famille et Développement* (essai sur le changement socio-culturel dans un pays du tiers monde) de C. CAMILLERI, éditions du C. N. R. S., 1973.

L'émergence de significations propres à un groupe, la mise en parallèle de traits culturels entre deux ou plusieurs communautés seraient peut-être les supports d'opérations logiques et langagières nouvelles permettant de promouvoir un apprentissage linguistique plus cohérent. Les occasions de rapprochements, de comparaisons, d'exclusions se multiplieraient aisément. La recherche patiente de la raison de certains usages ou pratiques dans l'ordre social, juridique, économique, éthico-religieux. . . pourrait aussi être fructueuse pour ce qui est du développement des structures logiques si, comme l'affirme PIAGET, la pensée consiste à relier des significations. Une approche interculturelle aurait l'avantage d'utiliser un contenu présentant de façon concrète des sériations, des enchaînements, des classements, ainsi que des opérations d'analogie ou de transpositions permettant des actions cognitives, donc de raisonnement.

Les stagiaires tireraient quelque avantage, du point de vue de la formation générale, de ces constructions d'enchaînements compréhensifs. Sur le plan linguistique les modalités logiques, affectives ou aspectuelles seraient plus aisées à introduire dans leurs énoncés ; l'apprentissage pourrait y gagner en rigueur et en rapidité.

Cette démarche cognitive s'élargirait aux multiples formes de compréhension de l'espace (ordre, position, déplacement, distance . . .).

Nous voudrions évoquer brièvement le domaine symbolique. PIAGET souligne (1) que le progrès de la représentation conceptuelle est solidaire du langage lui-même, que la possibilité de construire des représentations conceptuelles est l'une des conditions nécessaires à l'acquisition du langage. Il est peut-être important de préparer les stagiaires qui vivent dans un univers symbolique ou le rapport entre le symbole et le signifié comporte un élément de ressemblance, à affronter l'univers des « signes » de la société dans laquelle elles ont été plongées sans préparation, ces signes déjà arbitraires et socialement imposés sont souvent indéchiffrables pour les émigrés.

Pour ce qui est de la formation du formateur, la stratégie que nous esquissons présenterait quelques avantages que nous voudrions préciser.

Dans sa quête progressive, dans la découverte qu'il fait des réseaux de significations caractéristiques d'une communauté, le formateur perd son monopole de détenteur du savoir. Dans certains cas, nous avons pu observer qu'il n'était plus « le maître du jeu ». Les stagiaires s'enhardissent, vont plus loin dans l'explication d'une pratique d'un comportement. De manière générale, les rapports enseignant/enseignés y gagnent.

Imaginons une formatrice qui travaille avec un groupe de femmes originaires des campagnes de Kabylie. A un moment donné, il est question du métier à tisser domestique. Dans la représentation que la formatrice s'en fait, celui-ci a essentiellement un rôle économique. Or sa surprise sera grande lorsqu'elle découvrira que le métier est le lieu d'une activité proprement culturelle qui s'accomplit dans l'espace de la maison. Pour aller au plus court citons P. BOURDIEU « . . . et de fait, du point de vue de ses parents masculins, toute la vie de la fille se résume en quelque sorte dans les positions successives qu'elle occupe symboliquement par rapport au métier à tisser, symbole de la protection virile : avant le mariage, elle est située derrière le métier à tisser, dans son ombre, sous sa protection, comme elle est placée sous la protection de son père et de ses frères ; le jour du mariage elle est assise devant le métier à tisser, lui tournant le dos, en pleine lumière, et, par la suite elle s'assoiera pour tisser, le dos au mur de la lumière, derrière le métier. . . » (2)

(1) J. PIAGET : la formation du symbole chez l'enfant, Delachaux et Niestlé.

(2) La maison (kabyle) ou le monde renversé, in *Echanges et Communications*, mélanges offerts à Claude LEVIS - STRAUSS, Mouton, 1969.

Ouvrons une parenthèse à ce sujet. Que l'on ne s'y méprenne pas. Notre objectif ne vise aucunement à perpétuer certains modes de vie ou à ne pas tenir compte des réajustements culturels qui se sont opérés dans le pays d'émigration. On ne portera pas de jugement de valeur pas plus qu'on ne cultivera quelque âge d'or mythique. Il s'agit simplement de connaître certains mécanismes d'une culture, en partant des pratiques et comportements quotidiens.

Un projet global de formation qui ne tiendrait pas compte de la persistance de certains faits, par exemple de la division mythico-rituelle des êtres, des choses et des actions dans le monde Kabyle, nous paraît voué partiellement à l'échec.

Pour en revenir au problème de la remise en cause du monopole de savoir du formateur, citons un exemple observé dans une formation. Une femme turque, une algérienne de Kabylie, deux marocaines (l'une de la région d'Oujda, l'autre de Salé) comparaient les mérites respectifs de leur métier à tisser domestique. Toutes en avaient un souvenir très précis pour l'avoir vu dès l'enfance. La formatrice n'arrivait pas à concevoir qu'il puisse exister des métiers dépourvus de navette. Elle demandait des éclaircissements, s'efforçait intelligemment de passer à une représentation graphique de l'instrument, amorçait un rapprochement avec le métier à tisser utilisé dans les campagnes d'Auvergne, etc . . . La relation formateur/formés s'était inversée au bénéfice de tous les interlocuteurs. Les stagiaires demandent dans ce cas essentiellement des outils linguistiques afin d'être plus précis dans leur communication. Dans cette perspective, l'emploi de documents authentiques (photographies, diapositives) bien choisis peut être un adjuvant précieux. Mais les formateurs ne disposent pas du matériel adéquat, celui-ci pour l'essentiel reste à créer.

La démarche transculturelle fait donc appel aux acquis globaux de l'individu dans les domaines social, technologique, rationnel, symbolique, rituel. . . qui mettent en jeu rapidement des mécanismes langagiers très variés.

Le formateur peut y trouver matière à renouveler ou à diversifier ses outils linguistiques. Le processus d'apprentissage introduira beaucoup plus tôt et de façon beaucoup plus fréquente les notions de cause, de conséquence, de restriction, d'approbation et, de manière générale, celles qui permettent de donner une opinion et d'exprimer des relations simples. Il pourrait s'appuyer en partie sur les travaux qui ont mené à l'élaboration du niveau-seuil (1). Cependant toute la partie portant sur les champs de référence ne convient pas à des publics appartenant à des aires culturelles très différentes. Un supplément et une refonte prenant en compte notre problématique seraient souhaitables.

De façon plus globale, l'attitude du formateur face aux « cultures » des émigrés gagnerait à être plus sereine et plus méthodique. La fièvre qui entoure le débat sur « l'expression collective » des émigrés aujourd'hui risque de brouiller les cartes et finalement de renforcer les ghettos.

Une pédagogie transculturelle ne s'accommodera guère d'une approche fondée sur l'insolite. Il est peut-être l'heure dans les formations de migrants de passer à cette étape que MIKEL DUFRENNE précise pour ce qui est de la sociologie : « Cette défiance à l'égard de l'étrange est assez

(1) Systèmes d'apprentissage des langues vivantes par les adultes - *Un niveau-seuil* par Daniel COSTE et divers.

caractéristique d'une sociologie adulte qui cherche à comprendre plus qu'à s'étonner, on la retrouve chez LEENHARDT et chez GRIAULE ; elle procède d'un double souci : chercher la signification sociale du trait en la reliant à l'ensemble du culturel, chercher sa fonction et sa signification dans le psychisme individuel (2). »

Il nous reste à donner quelques exemples d'investigations possibles. Nous avons choisi deux communautés en provenance du bassin méditerranéen, mais très différenciées sur le plan culturel (l'une appartient à l'Europe il s'agit de l'émigration italienne, l'autre à l'Afrique du Nord : l'émigration maghrébine) . . .

Le groupe domestique, et la cuisine dont la femme est le centre, doit être privilégié. Pierre BOURDIEU nous rappelle au sujet de la cuisine kabyle « qu'elle est le lieu aussi des activités proprement culturelles qui s'accomplissent dans l'espace de la maison, la cuisine et le tissage (3).

Dominique SCHNAPPER à propos de l'émigration italienne en France écrit de son côté : « La cuisine est d'abord le langage quotidien entre la mère et la famille, elle est le moyen de communication et d'échanges premiers entre les différents membres du groupe familial. C'est par la cuisine avant tout, que la mère célèbre le culte familial quotidien et entretient autour des repas, les échanges qui renouvellent chaque jour la vie de la famille. Si, selon la formule célèbre de Claude LEVIS-STRAUSS, « l'échange ne vaut pas seulement ce que valent les choses échangées » (4), si l'échange fournit « le moyen de lier les hommes entre eux, les repas, la commensalité sont l'objet et le lieu d'échanges fréquents » (5). Ajoutons que, corollairement, les pratiques culinaires sont parmi celles qui résistent le mieux à l'acculturation. Pour la communauté originaire d'Afrique du Nord, des études approfondies ont montré qu'elles se maintiennent dans les pays d'accueil pendant au moins trois générations. . .

L'expérience montre que les femmes - qui se trouvent au centre de ces préoccupations - ne restent jamais indifférentes. Rapprochement et commentaires foisonnent et la formatrice à fort à faire en ce cas pour canaliser les énergies sur le plan de l'apprentissage de la langue. En regard, on comprendra mieux la passivité qui peut gagner les stagiaires si on s'évertue, même avec des trésors de gentillesse et de bonne volonté, à faire mémoriser des structures du type :

« Où achète-t-on le pain ? » Réponse : « On achète le pain à la boulangerie ».
« Où achète-t-on les légumes ? » etc. . .

Les pièges guettent le formateur à tous les pas. Parle-t-on de mettre la table ? On oubliera peut-être que de nombreuses familles mangent dans un plat commun (6), qu'il existe des règles précises sur la façon de

(2) Mikel DUFRENNE, op. cité, p. 101, 3e édition, P.U.F., 1972.

(3) P. BOURDIEU, article cité.

(4) Claude LEVIS-STRAUSS : *Les structures élémentaires de la parenté*, p. 551 Mouton, 2e édition, 1967.

(5) Dominique SCHNAPPER, article cité.

(6) On trouvera d'utiles informations historiques dans l'article de Lucette VALENSI : *Consumation et usages alimentaires en Tunisie du XVIIIe et XIXe siècles*, in *Annales E.S.C.*, mars-juin 1975.

L'auteur écrit notamment : « La nourriture prise en commun est, bien évidemment, symbole de communion, d'alliance et non pas simplement de familiarité. Encore moins signe de misère. Les voyageurs européens l'on rarement perçu. . . »

manger différentes des nôtres, chaque geste ayant sa signification. Ces comportements sous-tendent des normes et valeurs que l'on appréhendera progressivement en rapprochant de multiples pratiques qui, isolées, apparaissent comme des «étrangetés» ou «traditions» peu compréhensibles. Le déroulement du repas, l'ordre et la combinaison des plats, la place et le rôle de chacun dans l'espace social qu'est la maison peuvent être la source de comparaisons fructueuses si les stagiaires sont mis en confiance. La famille musulmane ne parle guère pendant le repas et surtout pas de nourriture, on mange discrètement, notamment dans une famille kabyle. La présence de communautés diverses permettra au bout d'un certain temps de procéder à de mutuelles découvertes qui devraient contribuer à souder le groupe et à faire disparaître les barrières psychologiques, voire certaines méfiances.

Avec la communauté maghrébine, une réflexion sur le bouilli et le rôti (la viande rouge, comme le rosbif, est à peu près absente de la table musulmane) sur l'alliance du sucré et du salé (on songe à la viande caramélisée «ham lahlou») amènerait peut-être les stagiaires à un effort d'auto-analyse. On s'interrogera également sur la fonction sociale de l'échange entre membres de la famille, entre amis (don et contredon). On pense par exemple au paquet de gâteaux que l'on apporte lors d'une visite dans les familles du Maghreb.

Du point de vue de la formation générale, il est également important que les stagiaires comprennent peu à peu que des usages qui les étonnent en France se fondent sur des raisons, certes différentes des leurs, mais également explicables. Chacun sait que personne n'a le monopole des stéréotypes et des idées toutes faites.

Cette pratique pédagogique transculturelle peut-être élargie au-delà du cercle familial. Les relations grégaires (avec les parents, amis, voisins. .) apporteraient au formateur de multiples informations sur les réseaux de communication, de solidarité, d'aide rituelle, sur les stratégies de ruse de la famille étendue ou du groupe.

A ce niveau, il sera plus aisé peut-être de cerner les réajustements culturels, les rythmes d'acculturation ou d'adaptation, en distinguant ceux qui sont passifs, acceptés ou inconscients de ceux qui sont voulus et conscients. La formatrice qui posait les questions du type «où achète-t-on la viande?» fut bien surprise d'apprendre de la bouche d'une stagiaire marocaine que son mari n'allait pas à la boucherie mais à la Villette où il se procurait des animaux entiers qu'il entreposait ensuite dans un congélateur. Une anecdote plaisante illustrera ces stratégies de ruses bien mal connues. Des amis tunisiens ont ouvert près de la Porte-Saint-Martin un salon de coiffure disposant de dix fauteuils qui permettent de couper les cheveux de dix manières différentes selon les régions ou provinces d'origine! Bon indice de persistance culturelle! Dans ce «grand groupe», la femme peut jouer un rôle particulier, irremplaçable. L'une d'entre elles, musulmane du Sénégal, est chargée de la réfection des tresses (rituelles) des amis de la famille, ces tresses qui diffèrent selon l'âge et le sexe. Nous avons fait cette observation dans une famille habitant rue de Nantes (XIX^e arrondissement) en mars 1978. Le rôle social, religieux, rituel de la coiffure chez les hommes et les femmes n'est plus à démontrer et chacune des communautés pourrait multiplier comparaisons, analogies et différences. Dans tous les cas, le formateur doit faire preuve du plus grand respect en évitant la curiosité gratuite ou insistante.

Il est un domaine que les formatrices veulent à bon droit annexer à leur formation, c'est celui de la puériculture, des soins donnés à l'enfant, de

la diététique. Les mères ont souvent de nombreux enfants et elles se heurtent à des problèmes aigus au dispensaire, en famille, avec le médecin lorsqu'elles ignorent la langue, etc. . . Beaucoup de collègues ont cependant remarqué que beaucoup de stagiaires éprouvent quelque répugnance à aborder ce terrain. En réalité, la majorité des femmes africaines et du Maghreb estiment qu'elles n'ont guère à apprendre dans ce domaine. Une certaine attitude « d'assistance » n'a pas favorisé les choses, il faut le dire. Elles déclarent d'ailleurs souvent que leurs pratiques sont plus efficaces. Là encore nous sommes en présence d'une réaction à caractère « culturel » que les anthropologues ont observée près des peuples non occidentalisés. Mikel DUFRENNE écrit à ce sujet : « La plupart de ces sociétés ont une sorte de science instinctive de la puériculture, tout se passe comme si le social s'y accordait plus étroitement au biologique, comme si les exigences de la vie y étaient plus profondément ressenties et plus spontanément satisfaites (1) ». Une grande prudence assortie de patience sera donc de règle dans ce domaine et le truchement de formatrices issues de ces communautés pourra être d'un grand secours. La manière dont l'enfant est nourri, entouré, récompensé, emmaillotté, etc . . . a une importance extrême pour le développement de l'ego.

Nous serons beaucoup plus brefs avec l'émigration italienne. Notre intention est d'essayer de montrer que pour une aire culturelle considérée comme très proche de la nôtre (sur le plan social, politique, économique . . .), la méthode proposée reste opératoire.

Nos exemples sont empruntés aux travaux de Mme Dominique SCHNAPPER sur l'émigration italienne en France (2) dont nous extrairons quelques passages significatifs. Les analyses de cet auteur présentent l'avantage de mettre l'accent sur la *combinatoire* d'éléments empruntés à deux cultures alors que trop souvent on se contente d'opposer la culture du pays d'accueil à celle des uns et des autres, la première approche est à l'évidence la plus fructueuse.

La méthode proposée rejoint ce que nous avons trouvé ailleurs au sujet de la relation entre l'espace et le temps d'une part, et le culturel de l'autre (3).

Il est intéressant de citer in extenso le fragment suivant : « L'effet premier de l'émigration familiale étant de consacrer une rupture de la continuité entre vie familiale et vie dans la communauté, nous proposons de distinguer les attitudes et comportements liés à l'espace et au temps de la communauté d'origine, des attitudes et des comportements limités à la vie familiale, plutôt que de reprendre la distinction classique, que font les sociologues dans la plupart des études consacrées au changement social, entre les variables d'acculturation et les variables d'assimilation ».

(1) Mikel DUFRENNE, op. cité, p. 114.

(2) Les émigrés italiens, in Annales E.S.C., sept-oct. 1974.

Tradition culturelle et appartenance sociale : émigrés italiens et migrants français dans la région parisienne, *Revue Française de Sociologie*, Juillet - sept. 1976.

(3) Voir la table ronde sur « l'espace et la durée » introduction au thème : la langue française, un instrument du dialogue des cultures. Actes du congrès de Bruxelles. Bulletin 18 - 19 de la FIPF, pp. 241 à 267.

Il n'est pas utile de souligner ce que la méthode prescrite peut avoir de fécond. Il faudrait reproduire l'étude, contentons-nous de glaner quelques précisions sur le temps et l'espace. « Le temps a perdu le sens que lui donnait la tradition, les émigrés ne peuvent plus célébrer les innombrables fêtes religieuses qui se déroulaient en Italie et que la France ignore. Comme le disait une interviewée, originaire de Sicile, qui évoquait les fêtes auxquelles elle participait autrefois ; « ici tous les jours sont les mêmes » (uguali). Le temps n'étant plus scandé par les fêtes collectives n'a plus que le sens d'une répétition quotidienne, sans origine ni fin. C'est la raison pour laquelle les repères hebdomadaires du temps sont également perdus : les « jours des fiancés » (mardi, jeudi, samedi) sont unanimement rejetés, même lorsque les rencontres entre fiancés continuent à obéir à certaines normes. Les superstitions concernant les jours de la semaine et les dates qui conviennent à certaines cérémonies restées très vivaces en Italie (1) sont niées - *non parce que la « rationalisation » a progressé, mais parce que les jours ont perdu leur signification propre* (2). »

Pour l'espace, nous ne prendrons ici qu'un exemple (nous renvoyons le lecteur à l'article). « De même qu'il n'y a plus de fêtes pour scander le temps, il n'y a plus d'espace, tout simplement, où les individus pourraient ou aimeraient se retrouver. Interrogés sur l'existence d'un « centre » à Paris, les émigrés d'origine populaire hésitent à le situer, déclarent ne jamais s'y rendre, sinon parfois pour des raisons pratiques (« les grands magasins, c'est moins cher »). C'est en Lorraine que la perception de l'espace est la plus totalement dévalorisée. Si tous les habitants de Jœuf désignent la rue de Franchepré, seule artère commerçante de la ville, comme le centre, alors que ni la place du marché sur laquelle donne l'Hôtel de Ville, ni les deux places devant les églises ne sont jamais évoquées, il est clair que la rue de Franchepré ne remplit pas pour eux les fonctions de centre traditionnel. C'est un endroit où l'on va « faire les commissions ». Si l'on se promène, c'est vers le bois. Mais surtout on reste chez soi (en Lorraine, depuis 1954, originaire de Sicile). . . c'est la raison pour laquelle les promenades ont changé de signification : naguère elles se déroulaient dans l'espace social autant que dans l'espace matériel ; ainsi la promenade du mari seul, chaque soir, sur la place centrale, ainsi la *PASSEGIATA* familiale du dimanche, occasion pour la communauté de se donner à elle-même en spectacle, ainsi la fréquentation régulière du cinéma et du cercle, lieux où l'homme retrouvait ses « amis » et ses pairs. Aujourd'hui ces promenades sociales ont disparu, remplacés comme nous le verrons par la vie familiale » (3) . . .

Il est à souhaiter que des études de ce type soient poursuivies dans d'autres communautés. D'ores et déjà, il serait positif de proposer un certain nombre d'exercices aux stagiaires à travers lesquels, par exemple, on éclairerait l'image mentale que des émigrés peuvent avoir de la ville. Ces exercices porteraient sur l'appartement, le quartier, la ville. Pour la mise en évidence des stratégies de compréhension de l'espace (repères, itinéraires, nœuds stratégiques, notion de limite et de quartier), on s'inspirera de travaux analogues réalisés dans d'autres pays sur des populations autochtones (4).

(1) En 1962, pour l'ensemble de l'Italie, 36 mariages furent célébrés un vendredi, 170, au 17 du mois, 140 au 13 alors que la moyenne quotidienne était de 1733.

(2) C'est nous qui soulignons.

(3) Les émigrés italiens en France et aux U.S.A., op. cité, p. 1152

(4) Se reporter par exemple à l'ouvrage de Kevin LYNCH : *l'image de la cité*, traduction française, Dunod, 1971.

Dans les sociétés auxquelles appartiennent nos stagiaires, les femmes, nous l'avons vu à maintes reprises, ont une grande responsabilité vis-à-vis des enfants et du foyer. Toutes les études soulignent les risques de divorce, de rupture existant entre les parents et les enfants. Or que constate-t-on aujourd'hui ? L'effort de formation tend à se développer uniquement en direction des enfants. La collaboration entre formateurs d'adultes et enseignants au niveau élémentaire et post-élémentaire est souvent inexistante. L'institution, les autorités développent des stratégies parallèles, quand celles-ci existent. Beaucoup de formatrices estiment qu'elles ne disposent pas de méthode satisfaisante pour ce qui est de la formation des femmes émigrées. Les efforts sont atomisés. Les organismes de formation campent sur leurs positions.

L'étude que Claude TAPIA a menée dans le quartier de Belleville à Paris sur les échanges culturels et les relations entre groupes ethniques ou religieux différents (1) prouverait, si c'était encore à démontrer, que l'apprentissage de la compréhension mutuelle, la reconnaissance progressive de l'altérité, la pédagogie de la tolérance ne doivent pas être laissés aux hasards de l'improvisation. La bonne volonté les pétitions de principe ou les slogans de minorités généreuses masquent souvent un défaut d'information rigoureuse et de méthode.

L'analyse de Claude TAPIA prouve que l'interpénétration physique des populations culturellement hétérogènes au sein d'une même unité géographique (en l'occurrence le quartier de Belleville) n'entraîne qu'assez peu de contacts réels entre elles, au sens d'échanges culturels ou d'élaboration d'œuvres communes symboliques ou concrètes. L'enquête faite près de fillettes du CM1 et du CM2 des trois communautés (juive originaire d'Afrique du Nord, autochtone et émigrée) montre que si « les enfants autochtones savent peu de chose de la culture . . . d'une population qu'ils côtoient tous les jours (la population juive), les enfants d'émigrés savent encore moins bien distinguer les traits culturels d'une autre groupe » (1). On peut, sans risque graves d'erreur en inférer qu'il en va de même pour les mères ou pour les sœurs, celles-là même qui peuvent fréquenter nos formations. La corrélation que souligne l'auteur entre les faits culturels ressentis comme «étranges» ou «insolites» et la manifestation d'attitudes négatives ou ambivalentes confirme, croyons nous, la thèse qui a été esquissée dans notre analyse. Claude TAPIA prouve qu'une connaissance approximative, stéréotypée est plus «dangereuse» qu'une cécité totale à la différence culturelle rencontrée chez une certaine catégorie d'enfants français. Le sociologue rappelle que nous sommes tous concernés : «Les enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs socio-culturels, qu'ils appartiennent au milieu d'accueil ou qu'ils émergent des populations immigrées elles-mêmes, pourraient jouer un rôle important. Mais on comprend aussi qu'ils ne puissent y parvenir pleinement puisqu'ils assurent une fonction de transmission de valeurs et modèles culturels et que les préjugés et les réactions de défenses groupales font partie de ces valeurs et modèles culturels » (2).

(1) Claude TAPIA : Contacts interculturels dans un quartier de Paris, *cahiers internationaux de sociologie*, vol. 54, 1973.

(2) C'est nous qui soulignons

. . . Nous avons l'intime sentiment qu'une pédagogie transculturelle doit d'abord s'ancrer dans les faits concrets liés à l'espace, au temps, aux attitudes du corps, aux pratiques quotidiennes remises dans leur contexte de sens, en privilégiant pour les femmes le groupe domestique, lieu d'échanges intenses dans la plupart des communautés émigrées.

Les indices relevés permettent de penser qu'une stratégie progressive, méthodique considérant un peu ces faits de culture comme des choses pour reprendre la formule célèbre de DURKHEIM, serait en mesure de faire contrepoids à toute la charge affective ou passionnée qui entoure le problème de la formation des migrants dans ce pays et la trouble. Une stratégie d'apprentissage fondée en partie sur la compréhension des mécanismes culturels aurait l'avantage - outre de faciliter les acquisitions linguistiques - de réduire les préjugés et réactions de défense groupales dont parle Claude TAPIA et que par pudeur ou laxisme on a tendance à masquer. Allons plus loin. Dans le contexte global du débat culturel aujourd'hui, on relève une propension à privilégier ce qu'on appelle le « droit à la différence ». S'il faut se réjouir de voir celle-ci s'exprimer dans des galas, concerts et rencontres diverses, il n'est pas sûr que ces réjouissances soient entièrement positives, notamment pour ce qui est du public autochtone, tout au moins lorsque celui-ci n'a pas été préparé à en saisir la portée. Peut-on concevoir une compréhension mutuelle fondée uniquement sur la reconnaissance de différences difficiles à cerner, frappées du sceau de « l'étrangeté » voire aux yeux de certains de « primitivisme », génératrices de nouvelles inquiétudes et de sentiments ambivalents ? Nous croyons que nos principes éducatifs - dans les groupes en formation - doivent accorder une large part à la découverte contrastée, progressive et raisonnée de ce qui est *commun* aux diverses communautés en présence. Le dialogue et l'estime mutuels sont à ce prix. Si cette orientation pouvait être adoptée, il faudrait créer des outils de formation appropriés.

L'enquête statistique que nous avons menée en février-mars 1977 (1) sur une population de parents français - 513 réponses exploitables - dont les enfants fréquentent des écoles où les enfants d'émigrés sont nombreux - entre 25% et 55%, à Paris et dans la banlieue sud-est de la capitale (Ivry, Vitry-sur-Seine, Villejuif) - a révélé les faits suivants : 73,6% des parents - de condition modeste dans leur majorité - se prononçaient en faveur d'activités interculturelles communes aux élèves français et étrangers et ce en dépit de la timidité de l'expérience et de la réticence assez forte de certaines écoles.

13,6% seulement des parents se déclaraient hostiles à cette initiative. Les résultats statistiques obtenus confirmaient le vif intérêt découvert lors de la phase des entretiens individuels approfondis. Contrairement à une opinion couramment répandue, les opinions et attitudes de cette population sont loin d'être monolithiques : préjugés et stéréotypes coexistent chez les mêmes individus avec le désir de mieux connaître et d'analyser les difficultés auxquelles se heurtent les étrangers dans le quartier ou l'immeuble. Il faut

(1) *Les parents français et l'expérience d'enseignement multilingue*, in L'enseignement de la langue et de la culture d'origine des enfants étrangers fréquentant des écoles élémentaires françaises (projet pilote), E. N. S., Saint - Cloud, C. R. E. D. I. F. 1977, pp. 127 - 198.

observer d'autre part que dans l'enquête C. R. E. D. I. F. 20% seulement de la population parentale exprime des sentiments nettement xénophobes.

Le pourcentage le plus élevé d'intentions favorables aux activités de type interculturel concerne la population d'origine rurale ou semi - rurale. On retrouve sensiblement le même pour ce qui est des intentions déclarées à propos de l'initiation aux langues maternelles parlées par les petits étrangers d'une part, de la sensibilité aux particularismes régionaux et locaux d'autre part. On peut penser que les attitudes, les manières d'agir et d'être sont en parties communes. Les migrants et les émigrés de l'intérieur (pour reprendre la terminologie de D. SCHNAPPER) ont connu pour beaucoup un type de vie communautaire dans les villages d'où ils viennent. La nature des relations de proximité, un certain discours sapiental propre aux populations rurales, l'attachement à une famille assez étendue constituent des traits culturels relativement communs en dépit des différences nationales, religieuses. . .

Les interviews les plus pertinentes que nous avons recueillies à ce sujet au cours de la pré-enquête émanent de parents français originaires de régions de France ne se caractérisant pas par un régionalisme particulier. Une famille élargie aux collatéraux originaire d'un village de la région de Montargis (situé à 115 kilomètres de Paris) a poussé très loin - sans aucune intervention de notre part - l'analyse des analogies de condition, de comportements, d'attitudes . . . existant entre les émigrés et les migrants de l'intérieur. Nous avons appris ainsi qu'il n'était pas rare que les personnes originaires des villages environnants et habitant Paris se reconnaissent à certains gestes, à une façon de parler, à d'autres signes encore, que ce soit à la gare de Lyon, dans les cafés environnants, voire à l'intérieur de grands magasins.

De manière générale, les personnes qui se sont exprimées s'intéressent avant tout à la réalité immédiate, aux détails vrais, à la façon d'élever les enfants, de s'habiller, de se réunir pour les réjouissances, aux problèmes posés par l'exiguïté des appartements, l'hygiène, le célibat forcé . . .

Il ne faudrait pas réduire, nous semble-t-il, ces convergences culturelles aux affinités, qui ont été mises en évidence à plusieurs reprises, existant entre les communautés émigrées venues du bassin méditerranéen et les minorités nationales françaises méridionales dont la spécificité est souvent mise en avant. Nous ne partageons pas entièrement sur ce point les conclusions que tire de cette enquête Jean CLEVY (1).

Si comme l'affirme Richard HOGGART, «la vie des classes populaires est une vie dense et concrète, où l'accent est mis sur le sens de l'intimité, la valeur du groupe domestique et le goût des plaisirs immédiats», les similitudes entre la culture populaire et la culture des émigrés seraient plus profondes qu'il n'y paraît. Il faudrait alors distinguer entre la vieille culture populaire urbaine et celle que tous les «migrants de l'intérieur» apportent avec eux dans les grands centres (2).

(1) CLEVY J. - Des langues et cultures d'origine des enfants de travailleurs migrants - in Etudes de Linguistique Appliquée, n 30, avril-juin 1978, p. 29.

(2) Nous préparons une étude sur le thème : «Culture populaire et ouvrière, culture émigrée et discours intellectuel».

A l'opposé de l'échelle sociale, les parents français appartenant aux catégories hautement ou moyennement qualifiées sur le plan professionnel se déclarent souvent favorables à tout ce qui peut contribuer au rapprochement entre français et émigrés mais, sous le discours dénué de contradictions, on décèle que les réalités et problèmes quotidiens de la « cohabitation culturelle » sont peu perçus. L'éloignement relatif sur le plan de l'habitat, la distance sociale et culturelle expliquent en partie cette différence des représentations . . .

Certaines expériences d'éducation interculturelles sont poursuivies actuellement. Nous songeons plus particulièrement à celles qui sont menées à Fontenay-sous-Bois et rue Vitruve dans le XXe arrondissement de Paris. Elles concernent des enfants. L'objectif essentiel est de remédier aux conflits culturels qui provoquent des difficultés d'intégration scolaire et sociale. Il s'agit en fait de projets biculturels dans lesquels on postule que l'apprentissage de la langue nationale (qui ne coïncide pas nécessairement avec la langue familiale) permettra de valoriser l'enfant. Cet enseignement a valeur curative, Le projet franco-portugais de Fontenay-sous-Bois présente l'avantage de préciser le champ socio-culturel et d'associer dans une certaine mesure les parents à la démarche. On enseigne les deux langues sans tenir compte des phénomènes proprement culturels dans le sens couramment adopté par les sciences sociales. Les échanges avec les communautés autres que française ne sont pas envisagés. Les risques d'apparition d'affrontements nouveaux liés aux préjugés de groupes ne sont pas à exclure. Le professeur d'arabe relatant l'expérience de Vitruve l'a lui-même reconnu implicitement.

Nous pensons qu'une formation transculturelle doit être multidimensionnelle. La reconnaissance précise des constellations de significations propres à une culture autorise à jeter les bases d'une formation où le cognitif, les opérations logiques, le symbolique auraient une place centrale. Or pour un public de femmes analphabètes au départ, cet objectif nous paraît prioritaire.

L'acceptation de la différence est peut-être liée au développement progressif et *maîtrisé* d'une pédagogie de la curiosité, non paternaliste mais rigoureuse. Celle-ci ne peut pas être fondée sur l'anecdote ou l'approximation. Notre connaissance du monde des migrants est très limitée et il importe de concevoir une méthode de la découverte de l'Autre (au plan individuel et communautaire).

Les relations entre communautés émigrées, l'évolution interne des plus importantes en nombre ont un retentissement sur les individus (équilibre intérieur, image qu'on se constitue de l'Autre, aspirations et préoccupations d'ordre personnel, familial, professionnel, relation au pays d'origine. . .). Or nos objectifs de formation ne peuvent ignorer cette situation.

Le discours tenu sur l'émigration nous paraît parfois académique et il accuse un retard certain sur la dynamique sociale qui traverse et modifie les communautés d'étrangers en France. Certains chercheurs nous invitent à regarder la réalité de demain et jusqu'à présent les stratégies de formation proposées çà et là n'en ont pas tenu compte suffisamment. M. Abdelmalek SAYAD a esquissé le devenir de la communauté algérienne en France. Il prouve qu'elle commence à acquérir une véritable autonomie : « L'évolution de la population des immigrés algériens apparaît comme le processus selon lequel celle-ci élabore sa hiérarchie interne et travaille à sa propre stratification » conclut l'auteur (1).

(1) Abdelmalek SAYAD : Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France, *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n 15, 1977.

Il est temps, croyons-nous, de cerner de plus près cette réalité en mouvement. Celle-ci est en outre obscurcie par la mauvaise conscience qui entoure tout ce qui a trait à l'émigration. Les sentiments que nous nourrissons à l'égard des conditions difficiles de vie, de logement, de travail . . . que connaissent encore de nombreux travailleurs étrangers peuvent engendrer un discours figé qui n'aidera guère à poser en termes plus clairs la problématique de la formation.

A ce discours que l'on entend assez souvent dans les stages de formation de formateurs correspond celui de l'émigré lorsqu'il s'entretient de ses problèmes, de ses désirs, de sa vie . . .

Dans le dialogue que les formateurs poursuivent avec les stagiaires pendant la formation ou avec des émigrés à l'extérieur, il serait souhaitable de s'inspirer - mutatis mutandis - des principes méthodologiques récemment développés par Dominique ARON - SCHNAPPER et Danièle HANET pour ce qui est des « témoignages » et « déclarations » recueillies à l'occasion d'interviews (2) : « Tout interviewé, quelle que soit son appartenance sociale, a un discours tout prêt soit sur sa vie professionnelle, soit sur sa vie personnelle . . . Mais ce discours - sur - soi - prêt - pour - l'autre n'est pas le privilège de ceux que leur profession amène à multiplier les déclarations . . . il serait nuisible au déroulement des entretiens de l'interrompre ou même de l'écouter . . . Il faut toutefois comprendre que les entretiens de ce type ne constituent qu'un préalable à la constitution qu'on peut, avec quelques prétention, qualifier de « scientifique » ou, en tout cas, rigoureuse d'archives orales. La nécessité de sortir du discours tout fait et de parvenir au véritable entretien, celui qui évoque les petits ou les grands faits inédits, complète les informations connues de tous, permet de se rapprocher du vécu des interviewés » soulignent les co - auteurs de l'article cité.

Les démonstrations de Basil BERNSTEIN sur la culture des enfants de milieux populaires, envisagée sous l'angle ethno - psycho - sociolinguistique (J. D. PALMER a avancé le terme écolinguistique) permettent de concevoir de façon plus rigoureuse une stratégie d'apprentissage de la langue qui tienne compte des mutations symboliques et sociales que connaissent les apprenants. Elles soulignent les limites de la psycho - pédagogie traditionnelle et des méthodes audiovisuelles fondées sur des contenus étrangers à la culture immédiate de l'enfant des classes populaires, mais aussi des émigrés ou des adolescents scolarisés en langue française au Maghreb et en Afrique Noire.

Basil BERNSTEIN explique que le langage se présente sous la forme de deux codes différents. Le code restreint (restricted code) est celui de la pensée particulariste, celui de la communauté, de la famille où la pensée logique reste implicite. Le code élaboré (elaborated code) reflète la pensée universaliste, les articulations logiques y sont explicitées sur le plan verbal. Henri GOBARD (3) préfère les formulations code immédiat pour « restricted code » et code médiat pour « elaborated code », car l'adjectif restreint a souvent été senti comme péjoratif par les lecteurs de BERNSTEIN.

(2) Dominique ARON-SCHNAPPER et Danièle HANET : *Archives sociales et histoire des institutions sociales*, in Revue Française de Sociologie, avril-juin 1978, XIX 2.

(3) Henri GOBARD - L'aliénation linguistique (analyse tetraglossique) - Paris, Flammarion, 1976 - Ouvrage auquel cette partie doit beaucoup.

L'idée que les langues vernaculaires, celles de toutes les communautés, fussent elles étroites, possèdent leurs propres richesses, semble difficilement accessible à certains intellectuels et on retrouve sur le plan proprement linguistique les réticences que nous avons soulignées à propos des thèses de Richard HOGGART. Si l'on rencontre des théoriciens ou des praticiens de la pédagogie qui acceptent « d'utiliser » le dialecte, le langage populaire, c'est seulement comme palier provisoire d'accès à la langue de référence, celle de l'école. Le modèle culturel dominant, celui du Panthéon littéraire, des « classiques » empêche d'apprécier la langue vernaculaire pour elle-même dans son contexte social.

Les notions de handicap culturel, de handicap linguistique que doivent compenser des enseignements complémentaires continuent de circuler malgré l'énergique protestation de Basil BERNSTEIN : « Et on peut s'attendre à ce que ces étiquettes accomplissent leur triste besogne. Marquer ces enfants comme handicapés culturels, c'est dire que les parents sont incapables, que les réalisations spontanées de leur culture sont de peu de valeur et de faible signification » (4).

L'auteur s'indigne que l'on ait assimilé le concept de code restreint à celui de handicap linguistique. Nous prendrons le risque d'alourdir cet exposé en citant longuement l'irréfutable raisonnement de BERNSTEIN car les similitudes existant entre les sous-multiples culturels nationaux « dits défavorisés » et celles des communautés émigrées sont frappantes et profondes.

A propos du code restreint BERNSTEIN écrit (5) : « Ce code de communication privilégie dans le discours le collectif aux dépens de l'individuel, le concret aux dépens de l'abstrait, l'expression de l'essentiel aux dépens de la description détaillée des processus, les faits bruts aux dépens de l'analyse des motifs ou des intentions et des formes de contrôle social fondées sur la position statutaire aux dépens des formes de contrôle social fondées sur la personne. Cette description n'a rien de péjoratif : ce système de communication présente des possibilités très riches, possède un registre métaphorique considérable, des possibilités esthétiques originales et peut engendrer une série de significations variées.

Il reste cependant que les domaines du savoir, des ordres de relations pertinentes vers lesquels ce système de communication oriente les enfants ne sont pas en affinité avec ceux que requiert l'école. Si l'enfant est réceptif au domaine de communication scolaire, et, du même coup, aux domaines de savoirs et aux ordres de relations que celui-ci transmet, la fréquentation de l'école est pour lui source de développement social et symbolique. Dans le cas contraire, la fréquentation de l'école est une expérience de changement symbolique et sociale. Dans le premier cas, l'enfant

(4) Basil BERNSTEIN - Critique du concept d'enseignement de compensation, traduction française J.C. CHAMBOREDON - Langage et Classes Sociales, Editions de Minuit, 1975.

(5) Approche socio-linguistique de la socialisation et essai d'application au problème des aptitudes scolaires, traduction CH. et C. GRIGNON, in Langage et classes sociales, opus cité, pp. 191 - 192.

développe son identité sociale, *dans le second il doit transformer son identité*» (6).

Dans sa critique du concept d'enseignement de compensation Basil BERNSTEIN fait preuve de plus de vigueur encore (7) : « Si la sous-culture ou la culture, à travers ses formes d'intégration sociale, engendre un code restreint, cela ne signifie pas que le discours et le système signifiant qui en résulte soient appauvris au double point de vue linguistique ou culturel . . . si les situations d'apprentissage - les exemples, les livres de lecture - ne déclenchent pas vraiment l'imagination des enfants, n'excitent pas leur curiosité, ne favorisent pas chez eux *une attitude de recherche dans leur famille et dans leur milieu social*, l'enfant ne se sent pas à l'aise dans le milieu scolaire. Pour que la culture du maître devienne partie intégrante du monde de l'enfant *il faut d'abord que la culture de l'enfant soit partie intégrante du monde du maître* (6). Peut-être faudrait-il pour cela que le maître comprenne le parler de l'enfant plutôt que d'essayer décisoirement de le changer ».

Une lecture attentive de BERNSTEIN nous conforte dans l'idée que la famille et le milieu immédiat (groupe, famille étendue . . .) sont les foyers-refuges de la culture. En conséquence les préoccupations éducatives ne devraient pas isoler l'enfant ou l'adulte de ce contexte.

Les multiples avertissements prodigués par les plus hautes autorités ne sont pas suivies d'effet. L'éducation des enfants de migrants est traitée isolément. Il en va de même par exemple pour les actions socio-éducatives organisées par l'Education ou le secteur associatif à l'intention des femmes émigrées. Comment s'étonner alors de tant d'échecs. M. M'BOW en 1973 (il était alors sous-directeur général pour l'Education à l'UNESCO) s'exprimait ainsi dans une réunion d'experts sur l'éducation des travailleurs étrangers migrants et de leurs familles (22-26 octobre 1973) : « L'action en faveur de l'éducation des enfants de migrants ne doit pas être traitée isolément, mais s'intégrer dans une action globale qui prenne aussi en considération la formation professionnelle et technique des adultes, l'information et l'éducation des parents, l'alphabétisation et l'éducation des adultes sans négliger l'enracinement aux valeurs culturelles propres à chaque groupe. Seule une action intégrée et cohérente nous paraît pouvoir permettre l'adaptation et l'intégration dans la société d'accueil » (8).

Cinq ans après, le morcellement de la formation reste entier.

L'action de formation pourrait être conçue non seulement « à partir des difficultés nombreuses et variées que rencontre la famille » comme le souligne J. P. LAGARDE (9) mais de manière plus large à partir de l'univers des significations culturelles, statutaires, sociales. . . propres aux groupes, l'apprentissage de la langue s'appuyant sur la dimension ethno - psycho -

(6) C'est nous qui soulignons.

(7) Article cité p. 261.

(8) Cité par J.P. LAGARDE : *Prospectives pour une formation familiale*, in *Problèmes linguistiques des enfants de travailleurs migrants*, AIMAV, Didier, Bruxelles, 1977, m. de Grève - e. Rossels (éds).

(9) *Prospectives pour une formation familiale*, article cité.

sociolinguistique telle que l'a définie B. BERNSTEIN. Il serait alors possible de mettre en place des formes d'intervention éducatives plus efficaces.

Une stratégie de ce type présenterait en outre l'avantage de souligner les multiples analogies de fonctionnement culturel, linguistique, familial . . . existant dans les communautés émigrées et les sous-groupes culturels français notamment régionaux. Une éducation transculturelle y trouverait alors une tout autre dimension et nous croyons que la formation initiale pourrait en retirer des bénéfices importants.

Si l'on retient par exemple le problème des dialectes et parlers populaires une découverte mutuelle des langages de l'identité serait possible. Les communautés étrangères pourraient être l'élément catalyseur d'une mise à jour collective de ce que les italiens appellent *la lingua di casa*, la langue de la maison, de l'intimité, par opposition à *la lingua del pane*, celle qu'on utilise à l'extérieur du groupe, pour gagner son pain, pour communiquer avec les « Autres ».

Une telle approche présenterait le double avantage suivant : faire découvrir aux intellectuels qui n'ont pas connu dans leur enfance ce type de socialisation qu'il existe une culture, des cultures non abstraites mais vivantes et multiformes, réhabiliter l'idiome des pères chez ceux qui éprouvent de la honte à les utiliser tant le modèle culturel et linguistique dominant a dévalorisé ces parlers.

Henri GOBARD cite le grand poète sicilien Ignazio BUTTITA : « Un peuple devient pauvre et servile quand on lui vole sa langue, héritage des ses pères : il est perdu à jamais. Il devient pauvre et servile quand les mots n'engendrent plus les mots et se dévorent entre eux. Je m'en rends compte maintenant que j'accorde la guitare du dialecte qui perd chaque jour une autre corde (1).

Écoutons encore Henri GOBARD définir superbement « la lingua di casa » puis « la lingua del pane » : « Langue du village, de la communauté, de l'ethnie, langue qui se parle avant de s'écrire, langue qui s'écoute et ne se lit pas, langue de l'hic et nunc reliée immédiatement à l'histoire, langue anticosmopolite, langue qui n'est pas faite pour communiquer, mais pour communier, langue de naissance, de l'enfance, langue du jeu, du cœur et du courage, langue des contes qui s'oppose à la langue du compte, du quantitatif, à la langue véhiculaire, qui transporte l'information, langue écrite ou oralisée, mais toujours *graphocentrique* où le locuteur parle comme un livre de comptes, langue cosmopolite, langue de la ville, langue des villes, langue interchangeable, administrative, bureaucratique, froide, langue apprise, langue de guerre, langue soumise au plus fort, langue des pouvoirs ».

On se souviendra que les migrants sont dans leur grande majorité des ruraux exilés. La plume du polémiste paraîtra excessive (ou incompréhensible ?) à certains mais pas à ceux qui ont découvert en entrant à l'école qu'il fallait dissimuler le langage de la maison - et il ne s'agit pas nécessairement de l'occitan, du breton, du corse ou de l'alsacien - réprimer la langue de l'intimité familiale, des jeux avec les autres écoliers, du travail des champs ; veiller à n'en laisser échapper aucun mot et au-delà se mutiler peu à peu dans ce que la culture du groupe avait de plus vital, *d'irremplaçable*, ceux-là comprendront l'indignation d'Henri GOBARD et les sentiments éprouvés par les migrants en ce domaine.

(1) L'aliénation linguistique, op. cité p. 48.

Les communautés d'émigrés sont restées beaucoup plus proches de leur village, de leur province, du groupe communautaire d'origine. Leurs membres, à l'occasion de maintes réunions multiplient les rapprochements lexicaux, phonologiques, morphologiques entre parlers appartenant à une grande aire linguistique. Cette curiosité est le signe d'une grande vitalité des vernaculaires. A travers ces comparaisons dans l'ordre linguistique les émigrés de villages différents, de régions différentes, procèdent à une véritable analyse contrastive sur le plan culturel, ce qui pourrait être élargi, rendu plus fécond par des conduites éducatives appropriées.

Une stratégie transculturelle pourrait-elle donner des résultats positifs dans l'éventail des parlers populaires et dialectes français ? On objectera peut-être que si les dialectes italiens sont encore très vivants ceux de l'hexagone ont été largement laminés par le centralisme culturel, les moyens de communication modernes, les facilités de déplacement . . . Cela n'est pas certain. Lorsque la langue française n'est plus en mesure de naturaliser, d'assimiler les termes étrangers - qui demeurent alors à l'état d'inclusions - le paysan normand continue souvent de « normaniser » des termes français d'introduction récente et il s'agit là d'un dialecte parent sur le plan génétique.

Dans une perspective ethno-socio-linguistique, l'analyse tétraglossique (langue vernaculaire, langue véhiculaire, langue référentielle, langue mythique) proposée par Henri GOBARD présente - pour ce qui nous préoccupe - l'avantage de ne pas orienter uniquement le lecteur vers la langue de civilisation à laquelle on ramène nécessairement consciemment ou non, en les minorant, les autres « niveaux » de langue et les contenus culturels qu'ils recouvrent.

Lorsqu'il s'agit de faire accéder des jeunes de milieux sociaux modestes ou des adolescents de langue natale et de culture très différentes à la connaissance des grands textes de la littérature française le problème des significations culturelles est souvent sous-estimé et il peut conduire à des désastres.

Prenons l'exemple d'adolescents algériens d'origine rurale étudiant dans leur pays *le Rouge et le Noir* de Stendhal. Le cas est fréquent avec la démocratisation de l'enseignement. Si l'on ne prend soin de ménager des « passerelles culturelles » il y a de gros risques pour que l'étudiant fasse une lecture de l'œuvre à travers son propre univers socio-culturel. Sa réinterprétation risque d'être aberrante si on ne l'a pas aidé à comprendre ce que sont les statuts familiaux et sociaux dans des milieux, un pays, une époque dont il ignore tout, si on ne l'a pas amené à comprendre ce que pouvaient être des mentalités et des aspirations personnelles dans divers groupes sociaux français sous la Restauration, etc. . .

L'échec éducatif sera grave et durable si ce lycéen n'a pas fait le départ entre le code culturel occidental et le sien, si la lecture du roman, au lieu de l'aider à mieux se situer, individuellement et collectivement, a accru en lui la confusion. Nos grandes œuvres contribuent souvent à renforcer certains stéréotypes de civilisation chez ceux que l'on voudrait faire accéder à l'universalisme !

Il est difficile de faire admettre le principe d'une éducation transculturelle dans une société où le centralisme culturel se confond depuis longtemps avec le centralisme politique. Les responsables de l'éducation sont en quelque sorte façonnés par cette situation historique.

La grande redistribution mondiale des avoirs et des pouvoirs politiques, économiques, culturels à laquelle nous assistons ne pourrait-elle

pas être la cause d'un ébranlement salutaire dont bénéficierait notre langue commune ? Une renaissance des vernaculaires alliée à la vitalité, à l'originalité propre des différents rameaux du français (celui du Québec, de Haïti, des pays partiellement de langue française, etc. . .) ne pourrait que profiter à la langue de communication commune et aux réalisations culturelles achevées.

Songeons aux brûlantes recherches entreprises pour vivifier les langues et exalter les cultures naguère bafouées ou méconnues dans maints pays autrefois sous statut colonial ou apparenté. Beaucoup de travailleurs africains, maghrébins se trouvant parmi tous ne perçoivent qu'un écho affaibli de cet effort de ressourcement mais en dépit de l'éloignement et des soucis quotidiens ils le vivent à leur manière, difficilement.

Jacques BERQUE a posé il y a peu de temps le problème d'une récurrence de l'expérience du tiers-monde sur la connaissance que les sociétés industrielles ont d'elles-mêmes et de leur propre histoire.

L'auteur de « langues arabes du présent » écrit (1) : « Nous pensons en effet que les lésions subies au cours de l'ère industrielle par les pays européens, entre autres, ne se bornent nullement à l'aliénation économique, à la paupérisation, mais ont impliqué aussi la dépersonnalisation culturelle. L'histoire des états, des provinces et des classes, peut donc recevoir, de l'enseignement du tiers-monde, une interprétation enrichissante (2), laquelle ne fait d'ailleurs qu'annoncer les échanges de plus en plus bilatéraux qu'une décolonisation véritable devrait instaurer avec le reste du monde, pour le plus grand bien de la théorie et de la pratique ».

Saurons-nous nous dégager de notre propre aliénation linguistique et culturelle ? Il serait paradoxal de réclamer ce droit pour les autres, notamment pour les émigrés, et de nous contenter d'un cosmopolitisme affadi, d'une langue coupée de son sol nourricier. Le passage à la mondialité n'implique pas le renoncement à être soi-même.

Faudrait-il craindre que ces réévaluations, ces reclassements des valeurs, se fassent au détriment du patrimoine artistique ou littéraire ? Nous ne le pensons pas. Jacques BERQUE rappelle dans l'article cité que la coutume académique a encore tendance à fétichiser les acquis dus à tel artiste ou penseur, en quoi elle prétend résumer les phases successives du développement. L'orientaliste ajoute : « la réalité d'une époque, et croyons-nous sa signification la plus dense tiennent moins à des « apports », ou à des acquis qu'à des potentialités. . . or ces potentialités, que de fois régimes, styles ou tendances au pouvoir, ou encore nos propres classements et conceptualisations, les ont refoulées, que dis-je ? les refoulent toujours dans l'impotence et dans l'oubli (3).

Dans l'ordre des œuvres les plus élaborées on peut d'ores et déjà discerner des voix - et non des moindres - qui, proposant des croisements singuliers de cultures, d'obsessions de civilisation, dénouent des vagues de rêves inconnus jusqu'alors.

(1) Jacques BERQUE : *Pour une meilleure transmission des savoirs et des valeurs*. Rapport présenté par l'auteur à une réunion d'experts organisée par l'UNESCO sur la préparation d'un programme de recherches concertées sur les conditions de transfert des connaissances, 10-19 décembre 1975, in *Perspectives*, vol VI, n 3, 1976, p. 367.

(2) C'est nous qui soulignons.

(3) J. BERQUE, article cité, p. 361.

Des écrivains aussi différents que J. L. BORGES, J. GOYTOSOLO, L. SCIASCIA, L. ARAGON . . . prouvent que la culture vivante de ce temps peut être irriguée par ces confrontations nouvelles.

Le Medjnoûn d'Aragon, pour s'en tenir au grand langage français, pousse le jeu transculturel jusqu'au vertige. La langue et le mètre de la poésie arabes y exaltent le Chant français, les métaphores de l'auteur des *Poètes* y puisent un accent étrange et le lecteur pénètre dans l'intimité de la Grenade musulmane nasride des derniers mois précédant sa chute. Mais pour apprécier totalement cette autre façon de vivre, d'être, de penser, de jouir, d'aimer, il sera probablement nécessaire de prendre les chemins tracés par les LEVI - PROVENCAL, MENENDEZ PIDAL . . . et que le poète a suivis patiemment.

« . . .

Ai-je dit les choses comme elles sont ô
Mouhammed ben Mouhammed al Maghribi
O maître des chidjar
Sur quoi l'Africain rit très fort s'inclinant

*Je ne suivrai pas le maître du domaine énumérant les royautes de ses hôtes
et celui qui mesure aux plantations l'eau dans les conduites d'argile et le
Sicilien qui connaît l'art du coton et celui qui arrose les palmiers le plus
long jour et la plus courte nuit de l'année*

*Ni parmi les falâssifa qu'il distingue pour autre sorte de greffes ou marcot-
tages*

Et c'est à se perdre plus que parmi les espèces botaniques

Ces infinies variétés de la sagesse dont on ne sait

S'il faut les récolter au mois de tammouz où à celui d'ailoùl

le calendrier syriaque pour la couleur des idées la graine du raisonnement» (1).

Dans ce double ou triple miroir du temps les falsifications de l'histoire, de notre histoire s'écroulent.

Boabdil, l'Enfant-Roi, el Rey Chico enfin réhabilité ! Mais au-delà de Mohammed ben Abou' el Hassan ben ' Abdallah c'est notre regard sur Fernando de Rojas, sur Chateaubriand, sur Barrès qui est métamorphosé. Vision qui permet une autre lecture du *dernier des Abencérages* ou du *Sang, de la Volupté et de la Mort* et qui jette une lumière toute nouvelle sur les hommes, apparaissant comme les produits de notre civilisation occidentale à un certain moment de la lumière de l'histoire. Les destins individuels, que ce soient ceux du converso Fernando de Rojas ou de François-René de Chateaubriand à la recherche de Natalie de Noailles entre Tunis et Tanger se révèlent comme plus poignants et plus proches. Les miroirs, tous ces miroirs devraient nous aider à préparer les reconversions qu'exigent l'histoire et l'équité.

Une démarche analogue portant sur « l'intimité culturelle » d'un tourbier de la vallée de la Somme, Eloy Caron, à la fin du premier Empire avait été tentée par l'auteur dans la Semaine Sainte en 1958 (2) . Une approche différentielle du temps et du langage en sont les éléments majeurs.

(1) Le Fou d'Elsa, Gallimard, 1963, p. 158.

(2) M. MAUVIEL : Un enseignement littéraire « total » dans *Recherches*, Alger, 1972. Voir aussi les travaux de Suzanne RAVIS.

L'auteur irrigue la langue de dialecte picard pour recréer l'intimité du rapport père-fils, pour décrire l'extraction de la tourbe (outils utilisés, gestes spécifiques accomplis, technique de séchage . . .).

Ce temps de l'intimité du groupe, immuable et lent, se heurte soudain au temps historique synchrone (celui de l'affrontement entre les contingents favorables à l'Empereur et le Peloton de Cavaliers de la Maison du Roi en fuite vers la Belgique - nous sommes à l'orée des Cents jours). Enfin le temps historique de l'époque révolutionnaire avec tout ce qu'il a charrié comme bouleversements, transformations, retours en arrière . . . vibre dans la conscience, les obsessions et les rêves du tourbier dans un troisième registre.

Les avertissements mondiaux se font chaque jour plus angoissants. L'éducation, dans ce secteur qui la concerne, peut-elle différer certaines remises en question urgentes ? Les quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants émigrés qui sont à nos côtés sont porteurs de valeurs, de réseaux de significations spécifiques qu'il faut découvrir si l'on veut concrètement, inlassablement contribuer à créer les conditions de la compréhension mutuelles et de la solidarité lesquelles pourraient être ressenties et prolongées dans les pays où la langue française est apprise.

Maurice Mauviel

QUELQUES MOYENS D'ACCES AUX DOMAINES D'EXPRESSION FRANÇAISE

- QUELQUES MAISONS D'ÉDITION ET LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES

Les éditions l'Âge d'Homme

Métropole 10 - CH. 1003 LAUSANNE - Suisse

Publient depuis une dizaine d'années l'essentiel de la production romande. Pour faire connaître tant en Suisse qu'en dehors de ses frontières, les meilleurs auteurs suisses, cette maison d'édition lance une nouvelle collection « POCHE SUISSE » - Quatre titres sont déjà parus : « Adam et Eve » de Ramuz, « la Fourmi rouge et autres textes » de C. A. Cingria et « Boulevard des philosophes » de G. Haldas et enfin « Le cinéma suisse » de F. Buache.

Cette collection publiera six titres par an.

Les éditions du Cherche-Midi

Librairie : 110, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS.

Les éditions du Cherche-Midi offrent un fonds important d'ouvrages ressortissant, non seulement du domaine négro-africain, mais aussi de la littérature du Maghreb et du Proche-Orient (poésie surtout).

Editions Clé-Yaoundé

B. P. 1501 - YAOUNDE - Cameroun.

Diffusion : Librairie protestante

140, Bd. St-Germain - 75006 - PARIS.

Ces éditions publient des auteurs comme Jean Pliya, Bernard Dadié, Guy Menga et Francis Bebey.

La librairie l'Harmattan

18, rue des Quatre-Vents - 75006 PARIS.

Les éditions l'Harmattan publient des ouvrages d'auteurs d'Afrique Noire, du Maghreb, de l'Océan Indien, des Antilles et de la Réunion. Récemment, elles ont racheté le fonds Oswald pour pouvoir rééditer des romans et des poèmes d'auteurs noirs - Outre la production romanesque et poétique, l'Harmattan publie des essais tels que « Vie quotidienne en Afrique noire » de P. Mérand, « La civilisation du Bossale » et « La littérature orale à la Guadeloupe et à la Martinique » de M. Condé -

Les éditions Naaman

C. P. 697 Sherbrooke - Québec - Canada - J1K 5K5

Diffusion : Editions de l'école
11, rue de Sèvres - 75006 PARIS.

Cette maison d'édition présente les œuvres de langue française et les auteurs africains noirs, maghrébins, créoles et québécois ainsi que des recueils de contes.

Présence Africaine éditions : 18, rue des Ecoles - 75005 PARIS
Librairie : 25 bis, rue des Ecoles - 75005 PARIS.

Les éditions *Présence Africaine* sont spécialisées dans la production d'ouvrages (romans - théâtre - poésie) d'auteurs africains noirs d'expression française et d'auteurs créoles. Elles publient également de nombreux essais portant sur de grands écrivains et leurs œuvres (ex : «A. Césaire : l'homme et l'œuvre»), sur le cinéma africain, sur l'histoire et les civilisations africaines. Les recueils de contes tirés de la littérature orale traditionnelle complètent ce fonds.

La librairie possède en dépôt de nombreux ouvrages édités par les *Nouvelles Editions Africaines de Dakar*.

Signalons encore :

Afrique librairie
41, rue de la Chine - 75002 PARIS.

est spécialisée dans la vente d'ouvrages portant sur les Antilles, le Maghreb et l'Afrique Noire. Pas de collection de poche.

Librairie Ablis Amazigh
46, rue Léon Frot - 75011 PARIS

est spécialisée dans la littérature maghrébine d'expression française. Des essais, des bibliographies et des anthologies complètent ce fonds. Quelques ouvrages sur le cinéma.

A. C. D. L. - Librairie Québec
70, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

diffuse à Paris l'édition québécoise dans le domaine de la poésie, du roman, du théâtre. On peut y trouver les œuvres de Victor-Lévy Beaulieu, de Marie-France Dubois, d'Andrée Maillet . . .

Librairie Soulanges
20 bis, rue de l'Odéon - 75006 PARIS

est spécialisée dans la littérature des pays créoles.

Une chaire d'enseignement de la littérature québécoise s'intitulant « Littérature et société d'expression française au Canada ».

Université de Grenoble III : Université des Langues et Lettres
Domaine universitaire - SAINT - MARTIN D'HERES - 25 X
38040 GRENOBLE CEDEX

L'enseignement dispensé par cette chaire de francophonie porte sur la littérature africaine d'expression française ainsi que sur des auteurs canadiens-français. Une section de bibliothèque spécialisée commence à se constituer.

L'Université Paris IV

1, rue Victor Cousin - 75230 PARIS CEDEX 05

La chaire de francophonie de l'université de Paris-Sorbonne est l'un des éléments du Centre d'études francophones.

Les enseignements furent centrés tout d'abord sur les rapports entre le monde islamique et le monde francophone. Puis le champ d'application fut étendu aux littératures francophones dans leur ensemble.

L'Université Rennes II - Université de Haute-Bretagne

6, avenue Gaston Berger - 35043 RENNES CEDEX

Cette chaire de francophonie est consacrée aux littératures et civilisation canadiennes-françaises. Elle dispose d'une bibliothèque spécialisée.

Un séminaire sur l'enseignement des littératures d'expression française en France, en Suisse et au Bénélux, organisé par l'AUPELF et réunissant à Rennes, du 3 au 5 avril 1979, des représentants de la plupart des Départements d'études francophones, a marqué une étape importante dans la réflexion sur l'épistémologie des études francophones et la méthodologie de leur enseignement, à l'université, et avant l'université.

L'Université Strasbourg II

22, rue Descartes - 67084 STRASBOURG CEDEX

Cette université prépare à une maîtrise spécialisée : « Littérature québécoise ». Parallèlement, un enseignement de littérature africaine d'expression française a été organisé.

Il faut également noter que de très nombreux départements d'études littéraires organisent au niveau du premier cycle des unités de valeur consacrées aux littératures d'expression française.

Pour de plus amples renseignements, on consultera le :

Rapport de la mission d'enquête sur les études relatives au monde francophone, effectuée en 1976-1977/Michel Perrin. - Secrétariat d'état aux universités, 1979. - 843 p.

- QUELQUES REVUES

Afrique littéraire et artistique

32, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS

ses principales rubriques sont : - littérature
- arts
- histoire
- traditions
- spectacles
- tourisme

Notre Librairie

C. L. E. F. (Club des lecteurs d'expression française)
27, rue Oudinot - 75700 - PARIS

- Nombreuses notes de lecture

A titre d'exemple nous signalons quelques-uns des numéros spéciaux :

- . La littérature congolaise. - n 38, sept.-oct. 1977, 120 p.
- . La littérature zaïroise. - n 44, oct.-nov. 1978, 144 p.
- . 750 titres de la littérature négro-africaine. - n 45, déc. 1978, 111 p.

Recherche Pédagogie et Culture

AUDECAM (Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique et Madagascar)
100, rue de l'Université - 75007 PARIS.

Revue d'information sur l'enseignement en Afrique, la littérature et les contextes francophones (cinéma - tradition orale . . .).

A titre d'exemple :

- . Tradition orale et musique. - n 29-30, mars-août 1977, 65 p.
- . Regards sur les littératures africaines. - n 33, janv. févr. 1978, 64 p.
- . L' Afrique dans l'histoire. - n 39, janv. févr. 1979, 80 p.

Poésie I

Editions du Cherche-Midi
110, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS.

De nombreux numéros de cette revue sont consacrés à la poésie française contemporaine d'Afrique, de Belgique, du Québec et de Suisse.

Présence francophone

CELEF - Université de Sherbrooke - SHERBROOKE, Québec, Canada, J1K 2R1.

De très nombreux articles de fonds : analyses thématiques, approches de la tradition orale, tendances actuelles des littératures d'expression française en Afrique noire et Madagascar, en Amérique, en Asie et dans l'Océan indien, en Europe et enfin au Maghreb.

Québec français

C. P. 9185 - QUEBEC, Canada - G1V 4B1.

Cette revue de l'Association québécoise des professeurs de français présente régulièrement, à côté d'articles pédagogiques, de bons dossiers sur les écrivains québécois contemporains, sur la chanson québécoise, etc. . .

- ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

1 - Quelques bibliographies spécialisées

- CHEVRIER (Jacques). - La littérature africaine d'expression française (orientation bibliographique). in : *L'Information littéraire*, n 3, mai - juin 1978, pp. 145 - 149.

- HAUSER (Michel). - Bibliographie sélective - Pour enseigner la littérature africaine de langue française. in : *Le Français dans le monde*, n 132, octobre 1977, pp. 65 - 67.

- NEMNI (Monique). - Bibliographie sélective pour enseigner la littérature québécoise. in : *Le Français dans le monde*, n 138, juillet 1978, pp. 12 - 14.

- Répertoire bibliographique pour une initiation aux littératures negro - africaines/F. I. P. F. et C. I. E. P. - Sèvres : CIEP, 1978. - 67 p.

- RODA (Jean-Claude). - Bourbon littéraire, guide bibliographique des poètes créoles. - Saint-Denis : bibliothèque Universitaire de la Réunion, 1974. - 82 p.

2 - Quelques anthologies

- Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française. - Paris: présence Africaine, 1969. - 365 p.

- Anthologie F. I. P. F. : Anthologie des littératures de langue française hors de France. - France/Belgique : F. I. P. F./Diffusion : éd. Duculot, 1976. - photogr.

C'est la première fois qu'une anthologie didactique est consacrée à l'ensemble des littératures de langue française hors de France. Livre de lecture, elle veut illustrer la richesse, la diversité et l'originalité des valeurs de civilisation et de culture qu'expriment les littératures de langue française hors de France. Instrument de travail, elle se distingue par ses caractéristiques didactiques. Elle comprend neuf sections alphabétiquement ordonnées : Afrique noire, Madagascar et Ile Maurice ; Antilles (Haïti, Martinique,

Guadeloupe), Guyane et Louisiane ; Belgique ; Liban : Grand-Duché du Luxembourg ; Maghreb ; Québec ; Suisse romande : Vietnam. Chacune des sections est introduite par une synthèse d'histoire littéraire et culturelle qui comprend généralement : - 1 une étude de la genèse et de l'évolution de la littérature de langue française de telle région ou de tel pays, compte tenu du contexte socio-politique, socio-culturel et socio-linguistique qui les éclaire ; - 2 l'évocation et la caractéristique des étapes marquantes de cette évolution ; - 3 le point de la situation de la littérature d'aujourd'hui, des tendances qui en révèlent l'originalité et des problèmes spécifiques qu'elle soulève tant sur le plan de l'écriture que sur le plan culturel. Dans chaque section les auteurs sont disposés selon l'ordre chronologique. Une notice bio-bibliographique est réservée à chacun d'eux.

- BENJELLOUN (Tahar). - La mémoire future.

- Anthologie de la nouvelle poésie au Maroc. - Paris : Maspero, 1976. - (Coll. Voix).

Choix de textes de jeunes poètes de langue arabe et française.

- BESSETTE (Gérard), GESLIN (Lucien), PARENT (Charles). - Histoire de la littérature canadienne par les textes. - Montréal : Centre éducatif culturel, 1968. - 704 p.

- GSTEIGER. - Anthologie littéraire romande. - Suisse : éd. Golland. 1979.

- KESTEKOOT (Lyllian). - Anthologie négro-africaine. - Paris : Verviers, 1967. - 430 p. - (Coll. Marabout Université ; 129).

Ce panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges du XXe siècle en Afrique noire et dans les pays créoles, se présente en trois grandes parties : La prise de conscience des intellectuels (1900-1947), la négritude militante (1948-1960) et enfin la littérature depuis les indépendances africaines.

- ROMBAUT (Marc). - La poésie négro-africaine d'expression française - Anthologie. - Paris : Seghers, 1976. - 336 p. - (Coll. P.S.).

Les poètes Noirs d'Afrique et de la Diaspora sont ici replacés dans le contexte du mouvement de la négritude. Cette anthologie constitue un remarquable bilan.

- SENGHOR (Léopold Sedar). - Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française précédée de Orphée Noir de Jean-Paul Sartre. - Paris : P. U. F., 1948, 4e éd. 1977. - 227 p.

L'anthologie de Senghor a donné une diffusion soudaine au mouvement de la négritude. Elle a consacré la naissance d'une littérature négro-africaine de langue française radicalement différente de la littérature française « acte d'indépendance », elle est aussi « acte de divorce avec l'Europe ». Elle a exercé une forte impulsion sur les jeunes écrivains noirs.

- SENAC (Jean). - Anthologie de la nouvelle poésie algérienne.-
n spécial de la revue Poésie 1, n 14, 1971, 127 p.

- VIATTE (Auguste). - Anthologie littéraire de l'Amérique franco-
phone, Canada, Louisiane, Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane. -
Sherbrooke : CELEF, 1974. - 519 p.

- Un ouvrage général :

Guide culturel - Civilisations et littératures d'expression française /
sous la direction de André REBOULLET et Michel TETU. - Paris : Hachette,
1977. - 380 p. - (Coll. F.). - bbgr.

Cette initiation aux littératures et aux civilisations d'expression
française d'Europe, d'Amérique du Nord, des Caraïbes et de l'Océan Indien,
d'Afrique Noire, du Maghreb et du Proche-Orient rassemble toutes les
formes langagières d'expression culturelle : littérature, conte, théâtre,
chanson, cinéma en les situant dans leurs contextes - Indispensable.

V I E D E S E V R E S

*

— COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA F I E P

La Fédération internationale des écoles de parents a tenu, les 17 et 18 mai 1979, un colloque sur le thème : « La relation parents-enfants . . . une approche transculturelle ».

Autour du président de la fédération, M. Auba, et des présidents d'honneur, M. Isambert et le Dr Berge, cette rencontre groupait des participants venus de quinze pays, dont l'Espagne, l'Italie, le Togo, la Suède, le Venezuela, le Brésil, le Congo, la Hongrie, les États-Unis, l'Inde.

Mme Gratiot-Alphandéry, professeur à l'Université René Descartes, montra tout ce que l'approche transculturelle peut apporter à l'étude des relations familiales. Une note de M. Bekombo analysa les comportements parents-enfants à travers une comparaison des sociétés occidentale et africaine. Ces interventions lancèrent un débat sur les rôles respectifs du père et de la mère, l'évolution de la relation selon l'âge des enfants, les attitudes des parents à l'égard des garçons et des filles, l'influence des pairs sur la vie familiale.

Trois expositions, conçues dans le cadre de l'année internationale de l'enfance, accompagnaient le colloque : « L'enfant et l'espace urbain », organisée par le Centre Pompidou, « L'année internationale de l'enfant », avec des documents UNESCO et UNICEF, « Une journée en famille », dessins d'enfants présentés par la FNEPE.

— COLLOQUE DE L' A F E C

Le colloque de l'Association française d'éducation comparée, qui s'est tenu du 26 au 28 avril 1979, avait pour sujet « L'influence des organisations internationales sur les politiques nationales d'éducation ». Y participaient, sous la présidence de M. Debeauvais, de nombreux représentants de grandes organisations comme l'UNESCO, l'OCDE, la banque mondiale, l'AUPELF. On y étudia, en particulier, l'influence des organisations internationales sur les réformes éducatives, l'usage des langues nationales dans les enseignements nationaux, l'évaluation des systèmes éducatifs et de l'impact des réformes.

— COLLOQUE SUR L' EDUCATION PRESCOLAIRE

Organisé par la Commission des Communautés européennes, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, ce colloque avait pour objectif d'aider la commission à dégager des lignes directrices et des propositions dans

le domaine de l'éducation préscolaire. Il a pris pour base de ses travaux une étude conduite, à la demande de la CCE, par Mme Goutard, Inspectrice départementale, sur « La problématique actuelle de l'éducation préscolaire dans les pays de la Communauté européenne ».

— FRANCE - LOUISIANE :

Du 1^{er} au 14 juin 1979 trente administrateurs scolaires louisianais viennent à Sèvres se documenter sur le système scolaire français.

CONDITIONS D'ADHESION

FRANCE ET ETRANGER

Envoyer le montant de l'adhésion (membres adhérents : 30 F - membres bienfaiteurs : 50 F) aux « Amis de Sèvres », 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres - C.C.P. 69 59 99 B Paris

Pour l'étranger, s'adresser à nos correspondants Hachette à l'étranger :

ALLEMAGNE FEDERALE : W.E. SAARBACH GMBH, Follerstrasse 2, 5000 Cologne 1. — **ANGLETERRE** : HACHETTE GROUP OF COMPANIES UK, 4 Regent Place, Londres W1R 6 bh. — **ARGENTINE** : LIBRARIA HACHETTE, Rivadavia 739/45, Buneos, Aires. — **AUSTRALIE** : HACHETTE AUSTRALASIA PTY LTD, Daking House Rawson Place, Sydney. — **AUTRICHE** : MORAWA ET Cie, Wollzeile 11, Vienne 1010. — **BELGIQUE** : AGENCE ET MESSAGERIES DE PRESSE, 1, rue de la Petite-Île, Bruxelles 1070. — **BRESIL** : LIBRAIRIE HACHETTE SA DO BRASIL, Rua Declo Villares 278, Rlo de Janeiro ZC 07. — **CANADA** : LIVRES REVUES ET PRESSE ING, 4550, rue Hochelaga, Montréal P.O. — **CHILI** : LIBRAIRIE FRANÇAISE S.A., Huerfanos 1076 Casilla 43 D, Santiago. — **CONGO** : SOCIETE CONGOLAISE HACHETTE, B.P. 2150, Brazzaville. — **COTE-D'IVOIRE** : LIBRAIRIE GENERALE MME POCIELLO ET Cie, B.P. 1757 et 587, Abidjan (Rép. C.I.). — **DANEMARK** : THE WESSEL ET VETT A.S., Magasin du Nord, Kongens Nytorv, Copenhague. — **ESPAGNE** : SOCIEDAD GEUERALE ESPANOLA DE LIBRERIA, Evaristo San Miguel 9, Madrid 8. — **ETATS-UNIS** : EUROPEAN PUBLISHERS AND REPRESENTATIVES, 11 03 46th Avenue, Long Island N.Y. 11101. — **FINLANDE** : AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA, 1 Keskuskatu, Helsinki. — **GRECE** : G.C.ELEETHEROUDAKIS S.A., 4 Nikis Street, Athènes T. 126. — **HOLLANDE** : VAN DITMAR S. IMPORT, Schiestratt 32/36, B.P. 262, Rotterdam 4. — **HONGRIE** : KULTURA BOOKIMPORT, Fo Utca 32, Budapest 1. — **ILE MAURICE** : LIBRAIRIE LE TREFLE, LIES SENEQUE LENOIR Cie Ltdée, B.P. 183, Rue Royale, Port Louis. — **ISRAEL** : LIBRAIRIE FRANÇAISE ALCHECH, 55 Nahalat Benyamin, B.P. 1550, Tel Aviv. — **ITALIE** : MESSAGERIES ITALIENNES, Via Giulio Carcano 32, 1 20142 Milan. — **JAPON** : MARUZEN COMPANY Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100 31. — **LIBAN** : LIBRAIRIE ANTOINE A NAUFAL ET FRERES, Rue de l'Emir-Bechir, B.P. 656, Beyrouth. — **MADAGASCAR** : LIBRAIRIE HACHETTE, B.P. 915, Rue du Dr-Rasaminanama, Tananarive. — **MEXIQUE** : LIBRAIRIE FRANÇAISE, Mexico 6 D.F., Paseo de la Reforma 250. — **NORVEGE** : NARVESENS LITTERATUR TJENESTE, Postboks 6140 Etterstad, Oslo 6. — **PEROU** : PLAISIR DE FRANCE S.A., Avenue Nicolas-de-Pierola 958, Lima. — **POLOGNE** : ARS POLONA RUCH, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie. — **PORTUGAL** : LIBRAIRIE BERTRAND S.A., Rua Joao de Deus Vanda Nova, Amadora. — **ROUMANIE** : ROMPRESFILATELIA DE BUCAREST, Rue Grivité N° 64/66, Bucarest. — **SUEDE** : CE FRITZES KNUGL HOVBOKHANDEL, LIBRAIRIE DE LA COUR, Fredsgatan 2, Stockholm 16. — **SUISSE** : NAVILLE ET Cie, 5/7, rue Levrier, 1211 Genève. — **TCHECOSLOVAQUIE** : ARTIA, Ve Smeckach 30 P.O.V. 790, Prague 1. — **TUNISIE** : LIBRAIRIE CLAIREFONTAINE, 4, rue d'Alger, Tunis. — **TURQUIE** : LIBRAIRIE HACHETTE, 469, Istiklal Caddesi Beyoglu, B.P. 219, Istamboul. — **URUGUAY** : A. MONTEVERDE ET Cie S.A., 25 de Mayo 577, Casilla de Correo 371, Montevideo. — **VENEZUELA** : LIBRERIA LA FRANCE, Av. F. Solano Edificio, San German Local 7 Apart 5044 Caracas. — **YUGOSLAVIE** : JUGOSLOVENSKA, Terazije 27, Belgrade - IZDAVACKO KNJIZARSKO, PRODUZECE MLADOST, Resident in Zagreb Illica 30, Zagreb.

Jean AUBA, Inspecteur général - Directeur de la publication

Dépôt légal n° 78.1513-0 N° de commission paritaire de presse 637 A D

*CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES
1, avenue Léon Journault - 92310 Sèvres - France - tél. 027 75 27*